





# ETUDE PAYSAGERE

Juin 2003



## PAYS D'UZEGE PONT DU GARD



Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles  
Rodolphe Bard Charlotte Chiarelli Jean Noël Quilfen  
Encadrant: Bertrand Folléa, paysagiste.





## 1) Les attentes de la commande 01

Préambule

## 2) Une approche sensible du paysage 03

Les horizons se succèdent  
Les couleurs changeantes, des matières, des matériaux ...  
L'architecture abondante, un regard porté sur l'histoire

## 3) Les paysages du Pays 11

Un découpage comme principe de lecture du Pays  
Quatre entités, quatre paysages, quatre déclinaisons d'un principe

## 4) Les équilibres à l'échelle du Pays (les sept valeurs paysagères clefs) 19

Une situation originale dans le territoire  
Des reliefs complexes qui génèrent une grande diversité  
Une eau paradoxale (discrète, spectaculaire, dangereuse)  
Une présence simultanée d'espaces de nature sauvages et d'espaces cultivés  
Un paysage de routes qui mettent en scène le territoire  
Un patrimoine construit particulièrement riche  
Des villages sites remarquables

## 6) Les enjeux pour l'avenir du Pays 99

### Les grandes orientations à l'échelle du Pays

Le maintien d'une urbanisation mesurée en logique avec son territoire.  
La conservation d'un réseau de routes qui par sa structure met en scène et permet la découverte de paysages.  
La préservation des plaines agricoles qui mettent en scène le paysage du pays et le maintiennent ouvert.  
La garrigue comme un nouvel espace de liberté : un milieu à gérer et à aménager.  
La redécouverte de l'attractivité et de la mémoire de l'eau.

<b>Les grandes orientations à l'échelle des communes : de la confluence aux failles des garrigues</b> Comps, Remoulins, Uzès et Lussan.	<b>121</b>
<b>Des enjeux spécifiques</b>	<b>153</b>
L'urbanisation	
Les éoliennes	
<b>7) Conclusion</b>	<b>167</b>
<b>Annexes</b>	<b>169</b>
Bibliographie	
Les contacts	



Les communes du Pays

**CANTON D'ARAMON**

- 1-ARAMON
- 2-COMPS
- 3-MEYNES
- 4-MONTFRIN
- 5-SAINT BONNET DU GARD
- 6-SERNHAC
- 7-THEZIERS

**CANTON DE LUSSAN**

- 8-BELVEZET
- 9-FONS SUR LUSSAN
- 10-FONTARECHES
- 11-LA BASTIDE D'ENGRAS
- 12-LA BRUGUIERE
- 13-LUSSAN
- 14-POGNADORESSE
- 15-SAINT LAURENT LA VERNEDE
- 16-VALLERARGUES

**CANTON DE REMOULINS**

- 17-ARGILLIERS
- 18-CASTILLON DU GARD
- 19-COLLIAS
- 20-FOURNES
- 21-POUZILHAC
- 22-REMOULINS
- 23-SAINT HILAIRE D'OZILHAN
- 24-VALLIGUIERES
- 25-VERS PONT DU GARD

**CANTON DE SAINT-CHAPTES**

- 26-AUBUSSARGUES
- 27-BARON
- 28-BOURDIC
- 29-COLLORGUES
- 30-DIONS
- 31-FOISSAC
- 32-GARRIGUES STE EULALIE
- 33-SAINT CHAPTES
- 34-SAINT DEZERY
- 35-SAINTE ANASTASIE

**CANTON D'UZÈS**

- 36-AIGALIERS
- 37-ARPAILLARGUES ET AUREILHAC
- 38-BLAUZAC
- 39-FLAUX
- 40-LA CAPELLE ET MASMOLENE
- 41-MONTAREN ET SAINT MEDIERS
- 42-SAINT HIPPOLYTE DE MON-

TAIGU

- 43-SAINT MAXIMIN
- 44-SAINT QUENTIN LA POTERIE
- 45-SAINT SIFFRET
- 46-SAINT VICTOR DES OULES
- 47-SANILHAC SAGRIES
- 48-SERVIERS ET LABAUME
- 49-VALLABRIX
- 50-UZES

Un grand merci à tous ceux (très nombreux) qui nous ont aidé, guidé dans nos recherches, et à ceux qui nous ont permis de mieux comprendre ce vaste territoire en prenant de leur temps pour nous le faire découvrir.



Le Pays Uzège Pont du Gard tente de se préserver, ou tout au moins de préserver les qualités de son territoire. Qualité de vie, qualité paysagère, particularisme local complexe, il cherche à définir son ensemble, à se donner une cohérence.

Notre travail, d'abord orienté vers un diagnostic paysager nous a amené à aborder une multitude de thématiques liées à ce vaste espace de huit cent trente kilomètres carrés.

Le périmètre d'étude, presque périmètre de protection du pays, s'étire entre la Vallée du Rhône et les massifs des Cévennes, sorte de lieu intermédiaire qui n'emprunte jamais réellement à ces deux entités qui l'entourent. Nous sommes ici dans un entre-deux complexe qui étonne par la diversité des richesses qu'il offre. Le Pays c'est un territoire marqué et organisé par ses reliefs, un espace parcouru par l'eau sous toutes ses formes, une architecture parée de mille couleurs comme ses terres, des garrigues presque impénétrables à l'aspect sauvage, et de grandes voies de communication aux tracés imposants.

Pourtant cette terre, ce territoire se voit confronter à de grandes mutations, des mutations sans précédents pour un pays, et qui,

risquent de transformer profondément son organisation, son aspect à venir et son développement.

Les attentes de la commande étaient d'analyser et de comprendre les enjeux majeurs liés au futur développement du pays (l'intégrité du paysage et le développement des villes), afin de proposer des outils et des réponses aux questionnements des acteurs de ce territoire.

### Les axes de réflexion

Nos axes de réflexion, et de travail, ont été d'*identifier les paysages* aux caractères propres de cet ensemble (car le pays possède *des paysages*), de *comprendre les forces*, les éléments, *qui en constituent la cohérence* et lui donne une identité d'ensemble. Enfin de déterminer ce qui lui donne *cette identité mosaïque*.

**Le futur du pays, c'est de préserver un ensemble.**

Ce qui a porté nos réflexions, c'est

aussi la conviction que le futur du Pays se joue à travers l'équilibre de ses paysages, et à travers sa capacité à préserver cet ensemble aux multiples facettes qui le constituent. L'enjeu, c'est aussi les moyens qu'il se donnera pour, mettre en commun les savoirs et compétences des décideurs, et des acteurs, de l'aménagement du territoire.







L'objectif d'une telle approche est de cerner les grands traits de caractères du paysage, les éléments majeurs qui, par leur présence et leur organisation l'ont façonné et lui ont donné son identité. L'analyse que nous en avons fait, n'est pas qu'une affaire de données objectives, c'est surtout la perception que nous en avons eu qui nous a guidé dans la compréhension de tout ce territoire. Une question se pose : qu'est-ce que le paysage ? Chacun accorde une valeur affective différente au paysage car il est porteur d'une mémoire, d'une histoire pour tous. C'est l'espace où l'on vit, qui trouve une résonance en nous. Le paysage c'est alors le lieu d'une reconnaissance, d'un écho en chacun d'entre nous, lorsqu'il observe autour de lui. C'est un attachement à ce qui nous entoure et nous donne une identité.

Les grands traits qui le constituent peuvent être compris et appréhendés par tous. Nous avons ressenti ce paysage à travers quatre grands thèmes qui sont le plus souvent revenus, comme portés par l'évidence. Ce paysage nous a touché par ses horizons successifs tenus par ses reliefs, les couleurs toujours changeantes qu'il porte, les matières diverses qui y fourmillent, et enfin l'architecture remarquable qu'on y découvre dispersée.

### Les horizons qui se succèdent

« Sentir » un paysage, c'est sentir où l'on se trouve, se situer. Lorsqu'on entre dans ce pays, on entre dans un univers sans mesure pour l'individu, qui y est pris « au piège ». Dirigé par ce qui l'entoure, il se sent enfermé au pied de murs qui enserrent les larges plaines ouvertes des vallées. Pour circuler, la seule solution est de se laisser guider dans ces couloirs, ces corridors étroits et courbes, vers des espaces qu'on espère plus ouverts, plus loin peut-être. Mais plus loin, on découvre toujours d'autres couloirs, dont seule les dimensions varient.

Ce sont les horizons qui se succèdent. La route devient notre guide. La ligne du ciel est un trait verdoyant qu'on suit du regard

et qui semble ne jamais finir. On ne sort pas de ces lieux, ou seulement, lorsque l'on a décidé d'interrompre, de rompre, avec ces espaces réguliers, presque mécaniques. Pour cela il faut sortir des vallées, et monter sur les horizons.

Rompre avec ce schéma, sortir du cadre signifie prendre de la hauteur. En haut, on a l'impression de maîtriser le paysage, de le posséder tant on peut d'un coup en considérer les limites et l'ampleur. On comprend comment il s'organise, et comment on y est mené, là, plus bas dans la vallée.

Il faut monter sur les crêtes, les horizons, pour ce rendre compte que rien, ni personne ne vous y attend. On ne vous y accueille pas (ou si rarement), et on doit parfois lutter, chercher pour obtenir ces belvédères qui montrent tout. Vivre dans ce pays semble signifier surtout, vivre au

cœur des vallées.

Parfois derrière l'horizon ce ne sont pas d'autres vallées, mais des plateaux qui se dévoilent. Pareillement difficiles à appréhender que les plaines. Ici, aucun couloir naturel ne vous guide à part la route. Les rares vues un peu élevées ne vous permettent pas de comprendre où vous êtes. La garrigue noie toutes les perceptions. On est nulle part et partout à la fois. Tout y est vert et moutonnant, dense et impénétrable.



### **Les couleurs changeantes, des matières, des matériaux ...**

Lorsque les horizons s'éclaircissent, lorsque le territoire prend forme et que vous percevez comment il se tisse, d'autres « paysages » attirent votre œil. Tout d'abord celui des couleurs.

La première fois, on ne semble voir que l'ocre et le sable des plaines, le vert sombre des garrigues, et le jaune des pierres des villages. Puis, apparaît une diversité affolante. Pas une terre, pas une pierre, pas une forêt qui ne soit parfaitement identique à une autre. Au fil du paysage, quand on pose son regard avec curiosité, il prend l'allure d'un dégradé coloré, de consistances variées. Du sud au

nord, les couleurs s'étirent du gris pâle à l'ocre, de l'orangé au rouge vif, du sable au marron vif, du vert tendre au vert soutenu. Chaque tonalité, chaque élément de couleur nous démontre la richesse que porte ce paysage. Chaque espace exprime déjà son particularisme et son identité propre à travers ses couleurs, ce qu'il nous offre à voir et à toucher. Cette palette s'associe chaque fois à une matière ou un matériau. Le sol, mis à nu par les cultures, sableux, granuleux ou pierreux. La pierre qui constitue, du plus simple bloc au muret ordonnancé, à la façade de la maison. La végétation très présente par l'immensité des garrigues de chênes verts et de pins, touffus et permanents, jusqu'au chênes pubescents, châtaigniers, et vignes, plus diaphanes et plus clairsemés.

Tout ceci constitue une mosaïque que l'homme utilise, organise, met en valeur ou fait disparaître au gré des époques, par son travail.





Paysage de pierres ...



Paysage de terres ...



Paysage végétal ...

### L'architecture abondante, un regard porté sur l'histoire

Ce qu'on observe dans le paysage, c'est le résultat des pratiques des hommes, qui mettent en avant cette diversité de couleurs et de matières. Le domaine où cela s'exprime le plus fortement est l'architecture. L'architecture se partage en trois types. Une architecture « technique », qui fut un temps, ou est encore, un outil pour le travail et la vie quotidienne, avec les murs, les murets, les capitelles, les lavoirs, les fontaines, les ponts, les soutènements, les mazets, les remparts etc. Une architecture « religieuse », avec les églises, les temples, les campaniles, les calvaires. Une architecture de « l'habitat », avec les mas, les fermes, les châteaux, les maisons

de ville.

Ce foisonnement se concentre dans les villages, ou est éparpillé, selon l'usage, dans la nature. Ces bribes d'histoire, perçues au gré des promenades, laissent imaginer les activités, la vie qui y était associée, sans jamais permettre d'en avoir une vision complète. Ces architectures décousues portent UN sens mais manque DE sens. On se raccroche à l'identité immédiate, portée par ces ouvrages sans comprendre la trame de leur histoire. Ils deviennent alors des éléments isolés, plus ou moins délaissés.



Une architecture de l'habitat



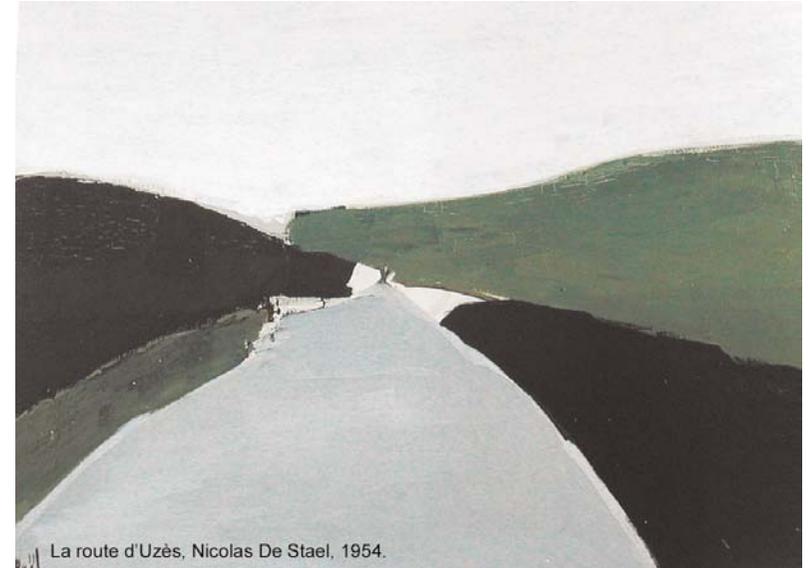
Une architecture religieuse



Une architecture technique

# Une approche sensible du paysage

Les thèmes abordés dans la compréhension « sensible » du paysage nous ont servi à prendre position sur les unités de paysage. Ils nous ont permis de les définir. C'est en abordant les spécificités d'usages, de composition des reliefs, de vues, de couleurs et de matières qu'elles se sont imposées à nous.



La route d'Uzès, Nicolas De Stael, 1954.



Panorama près de Foissac



# Les paysages du Pays



Plaine d Aramon



Plaine de Remoulins



Route d Uzès



Faille de Belvèzet

Le Pays est un ensemble établi selon un périmètre qui n'est pas propre à un paysage. Il correspond à une limite administrative et à un regroupement d'intérêt. Il n'est donc pas une réalité tangible liée au paysage.

Notre travail a été de considérer le territoire proposé dans ces limites et hors de ses limites puisqu'un paysage correspond rarement à une limite administrative. Il est nécessaire de prendre en compte les éléments qui le constituent et les impressions qu'il évoque. Définir un paysage c'est aussi définir une identité, et alors donner un sens à ce territoire.

## Un découpage comme principe de lecture du Pays

Le Pays n'est pas un seul et unique paysage, comme il n'a pas une seule et unique identité. Pour mieux le comprendre, nous avons cherché, ce qui, hors des spécificités, pouvait permettre de saisir l'ensemble réuni.

D'après notre approche sensible, nous avons tiré les éléments communs au Pays.

## PRINCIPE DE LECTURE DU PAYSAGE DU PAYS



Reliefs de garrigues

GARRIGUES FERMEES

Coteau

MISE A DISTANCE

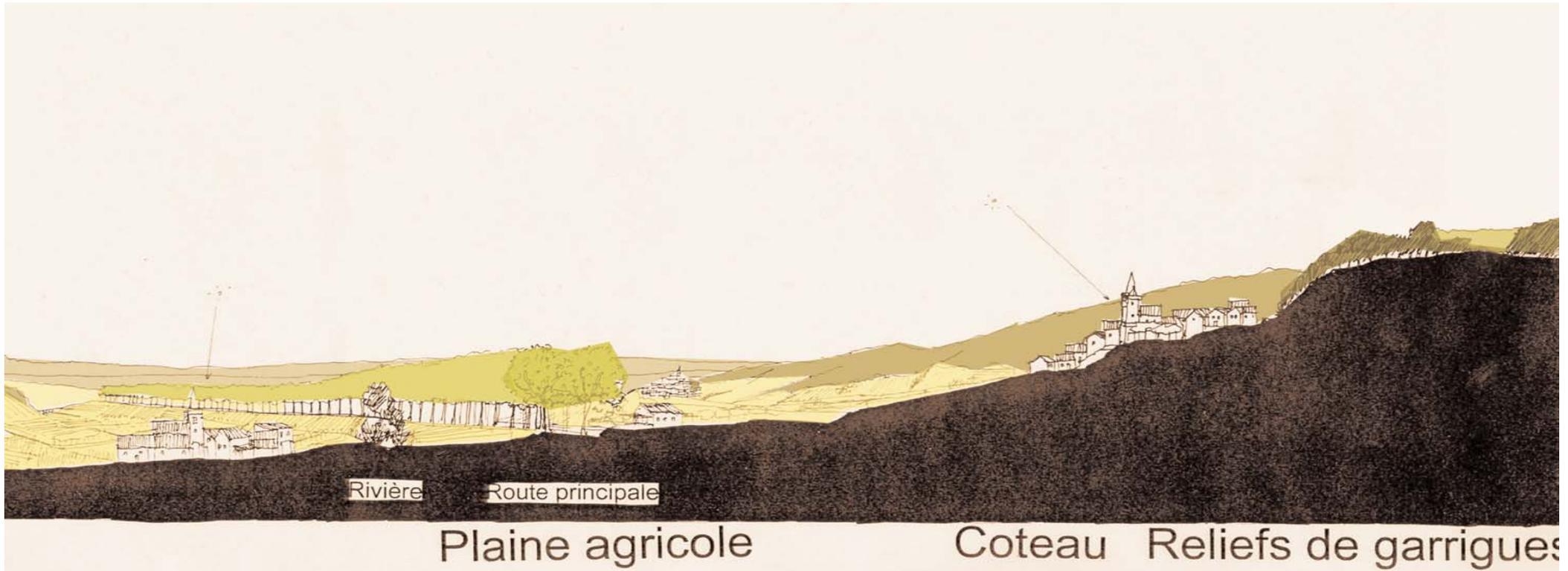
## Un découpage comme principe de lecture

Nous avons établi un principe de lecture. Ce principe définit les éléments essentiels qui reviennent dans une lecture du paysage du Pays, et permettent de comprendre comment il s'agence. Le relief y joue une importance considérable dans la lecture. Il partage le territoire, organise les lieux d'activités

humaines en plaine, en créant des barrières naturelles difficilement franchissables. Les espaces de nature composent une bipartition qui s'oppose, garrigues fermées et plaines ouvertes. Les lieux de vie, les villes et les villages s'organisent dans les vallées, en utilisant les reliefs. Les routes principales struc-

turent la division de l'espace ouvert, assurent la desserte des villages, qui en dépendent fortement.

Cette analyse sert de base à l'identification des différentes entités paysagères. Elle nous a permis d'établir les paysages du Pays.



Rivière

Route principale

Plaine agricole

Coteau Reliefs de garrigues

DES VILLAGES DU RESEAU DANS LA PLAINE OUVERTE

ADOSSEMENT DES VILLAGES AUX COTEAUX

raccordement des villages au réseau principal, central qui structure les plaines

# Les paysages du Pays

**Quatre entités, quatre paysages, quatre déclinaisons d'un principe de lecture**

Le principe de lecture sert de fond à la lecture des entités qui font les paysages. Ce sont les éléments distinctifs, qui tou-

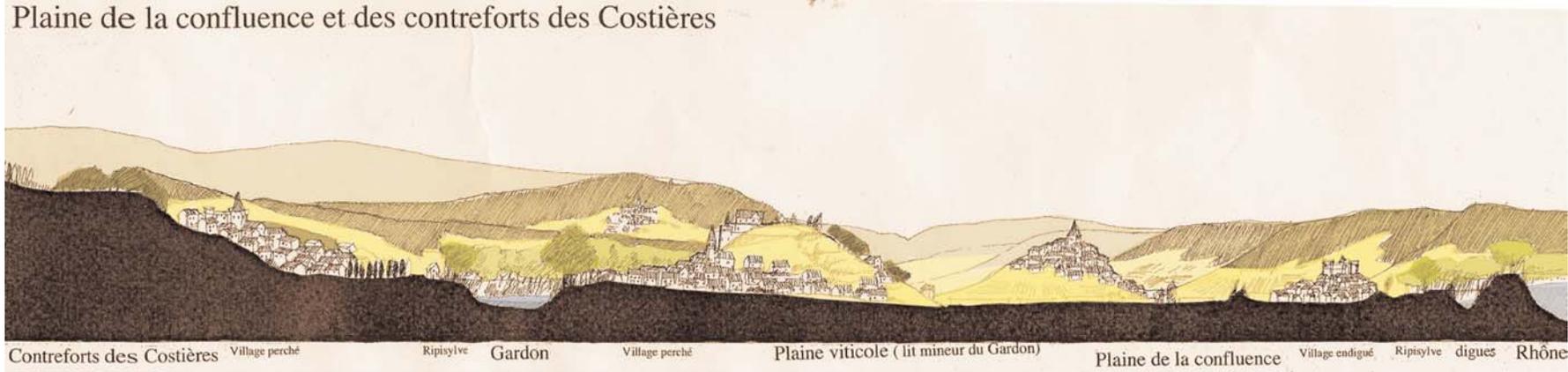
jours présents s'organisent de façons différentes.

Nous avons constitué un découpage en quatre entités : les contreforts des Costières et la plaine de la confluence, la plaine de Remoulins, la plaine de

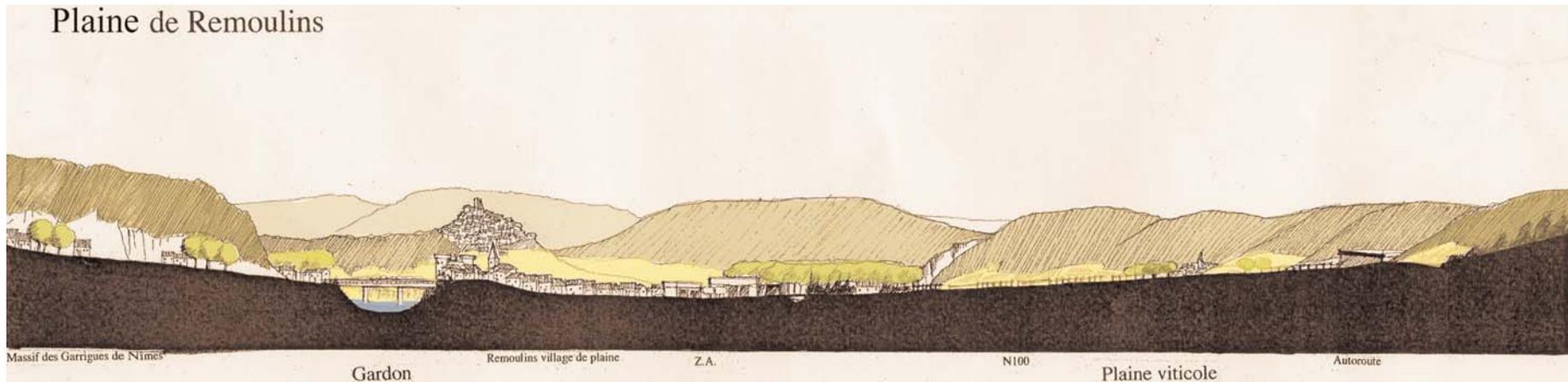
l'Uzège, et les failles des Garrigues et du Grand Lussan.

La première entité, le premier paysage distingué est au sud-est du Pays ; les contreforts des Costières et la plaine de la confluence. C'est une plaine faite et

## Plaine de la confluence et des contreforts des Costières



## Plaine de Remoulins



Quatre entités,  
quatre paysages,  
quatre déclinaisons  
d'un principe de lecture

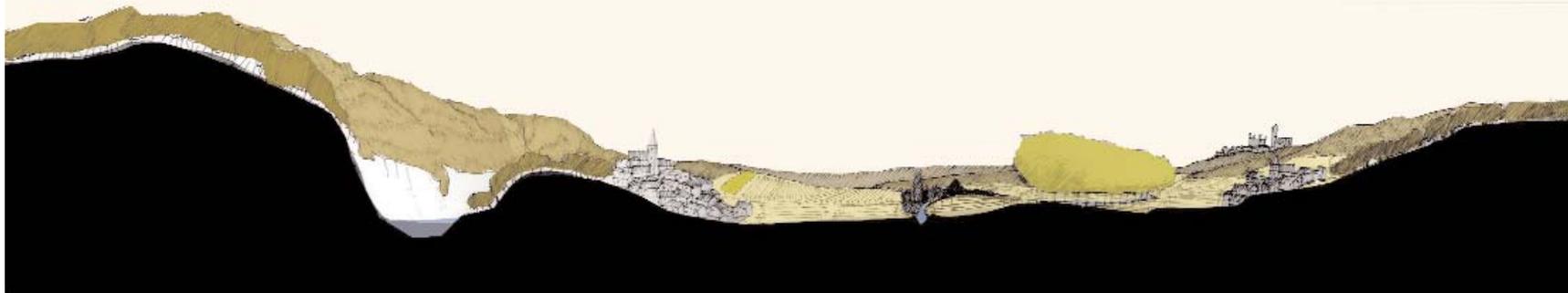
entretenu par l'eau. C'est le caractère principal de ce paysage. La vie s'est installée en fonction de cet élément fort qui apporte son influence sur le sol et son appropriation. Ce paysage est adossé au plateau des Costières, sur ses contre-

forts. L'ensemble se tourne vers la vallée du Rhône où le Gardon vient mourir.

La seconde entité est la plaine de Remoulins. C'est une sorte de vestibule formé par les reliefs. Sa plaine y est encerclée par des massifs et bordée par le

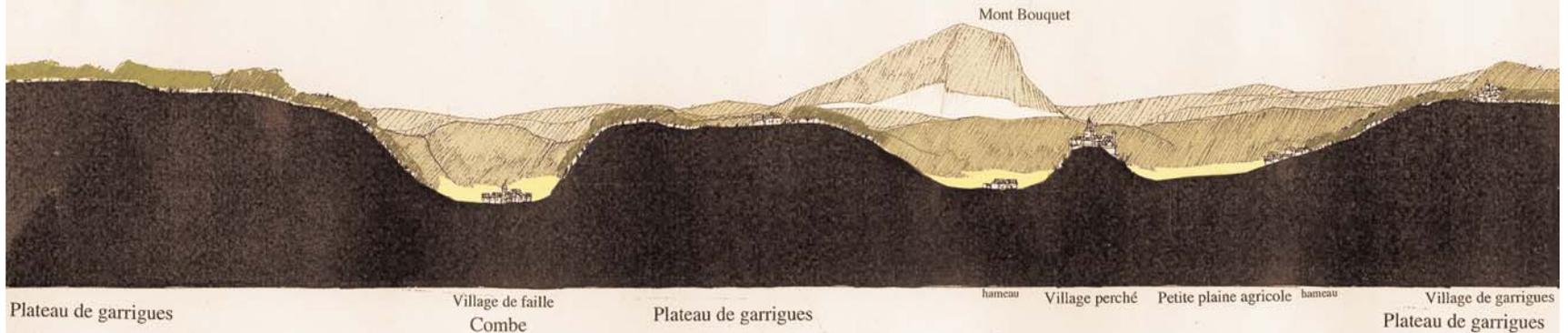
Gardon. C'est un carrefour naturel qui sert à distribuer la région du nord au sud et d'est en ouest. L'espace de distribution s'est installé dans la ville de Remoulins. Ce paysage est marqué et s'organise autour de cet usage.

### Plaine de l'Uzège



### Failles des garrigues et du Grand Lussan

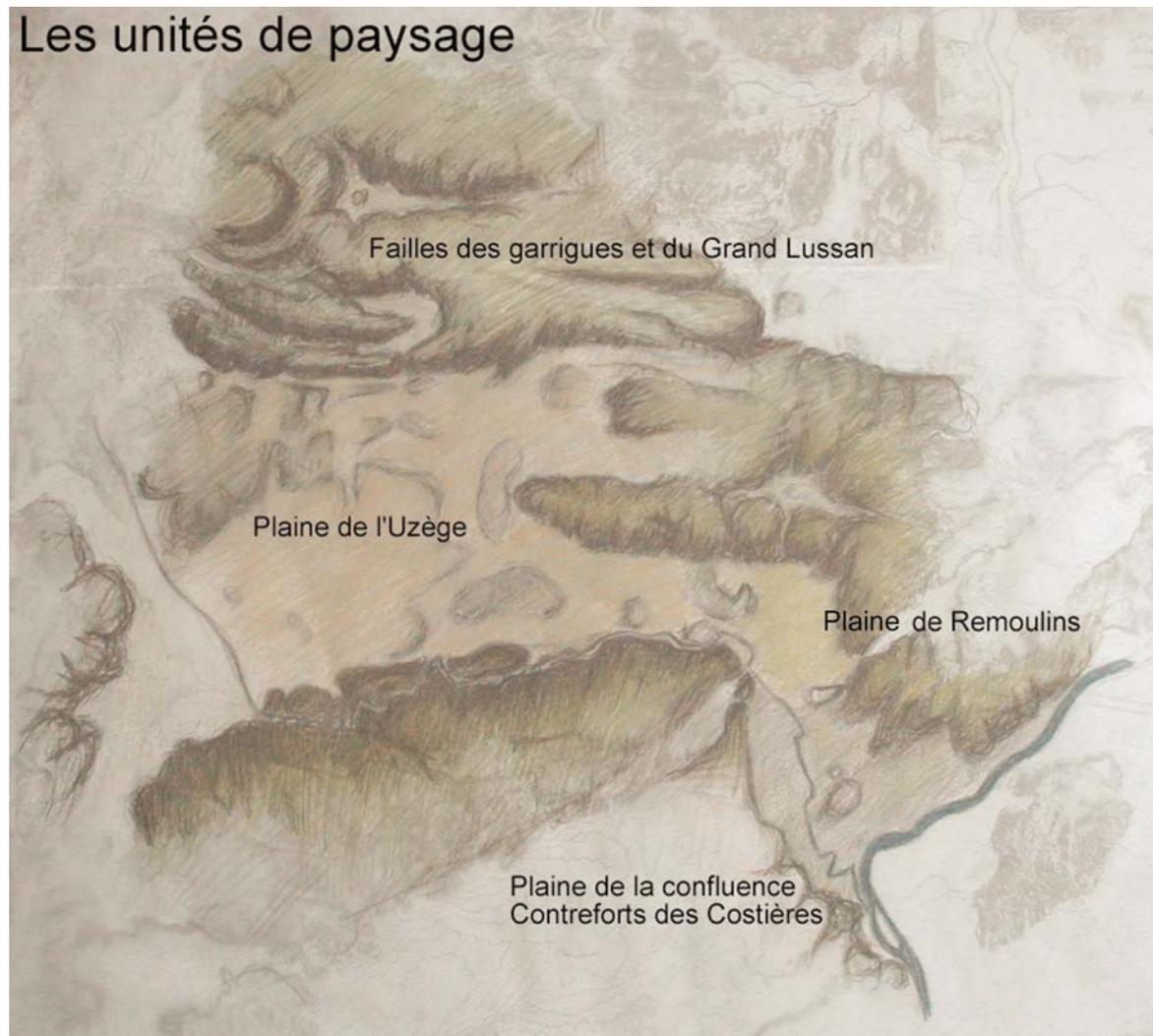
Les Basses Cévennes

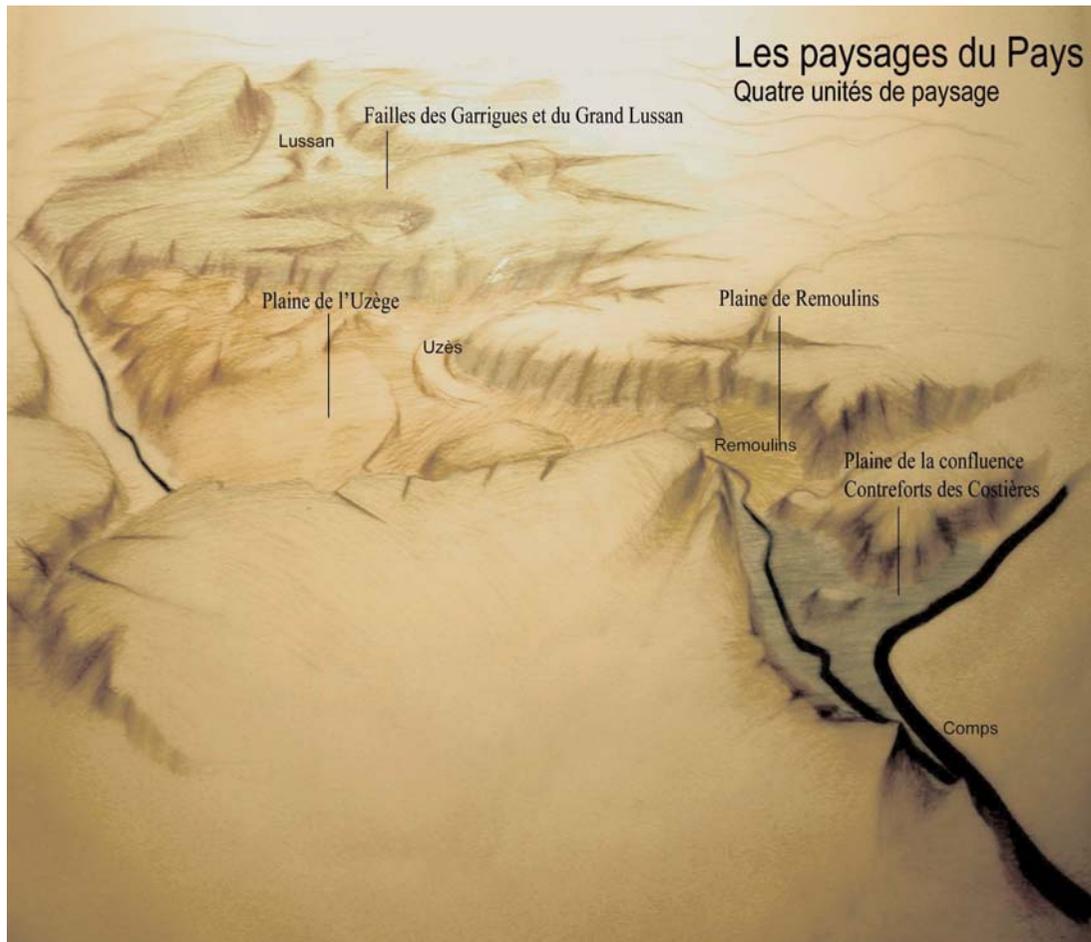


La troisième entité, très centrale et très emblématique est la plaine de l'Uzège. Comme son nom l'indique, cette plaine est liée à la ville d'Uzès. Elle se compose de petites plaines structurées par de petits reliefs. L'ensemble du territoire est drainé par la ville d'Uzès, une porte à passer obligatoirement pour aller vers le nord. Ce paysage est très découpé par ses petits reliefs mais très structuré par ses grands reliefs.

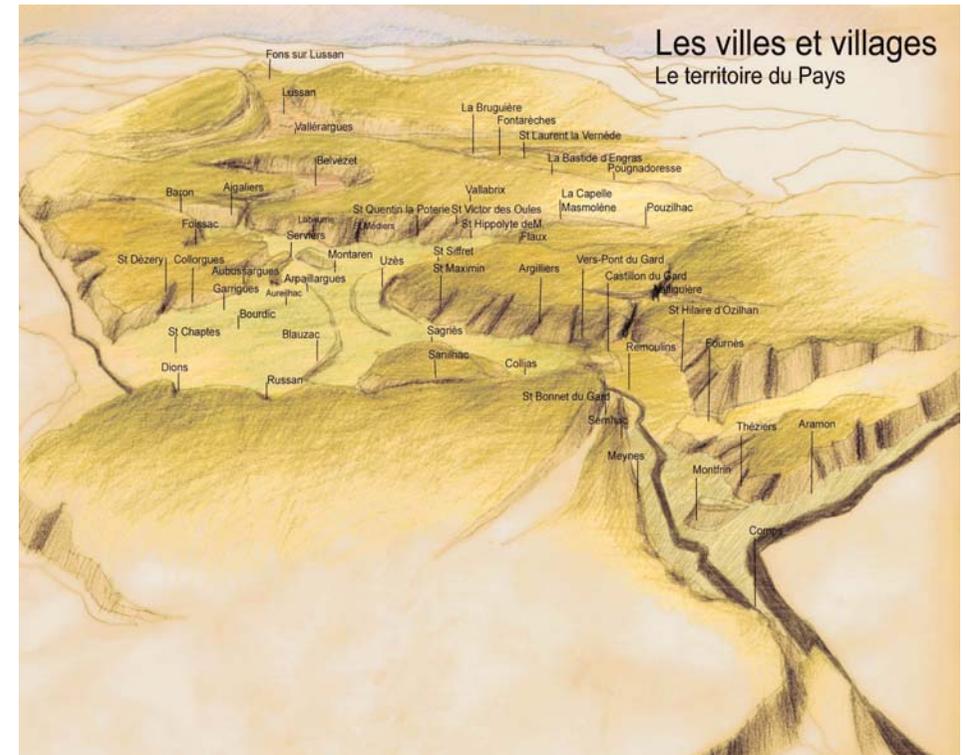
La quatrième entité est formée par les failles des Garrigues et du Grand Lussan. Ce sont de petits espaces, faits de vallons, nichés dans les creux de reliefs, en forme de combes, ou de bandes, de failles allongées. Ces espaces sont isolés, peu accessibles. Le lieu le plus emblématique de cette partie nord du Pays est la ville de Lussan. Ce paysage étonne car il semble faire fonctionner les villages avec leur plaine et car ils n'entretiennent pas de relation forte entre eux. La garrigue les enferme.

Ces quatre paysages se complètent. Ils s'articulent les uns aux autres grâce à des cols, des plateaux, des basculements du relief, qui créent un Pays très dépendant et très lié par sa géographie, qui est le principal caractère de son identité.





De notre perception sensible du territoire, nous avons tiré les éléments les plus distinctifs qui re-découpent le Pays en « paysages » plus spécifiques, plus marqués. Ces différents espaces qui le composent, en représentent la richesse mais aussi son identité, avec tous ses visages.





### Introduction

Des différents paysages rencontrés dans le Pays, on perçoit une grande diversité de formes et de matières, qui frappent le regard, et n'en permettent pas l'inventaire. Pourtant, ces paysages se composent d'éléments, toujours présents tout au long du Pays, et qui se tissent différemment du nord au sud. Ces éléments semblent indissociables les uns des autres. Ils structurent les territoires, le développement des hommes, et les différentes facettes de l'identité du Pays. Ce sont les sept valeurs clefs qui font ces paysages.

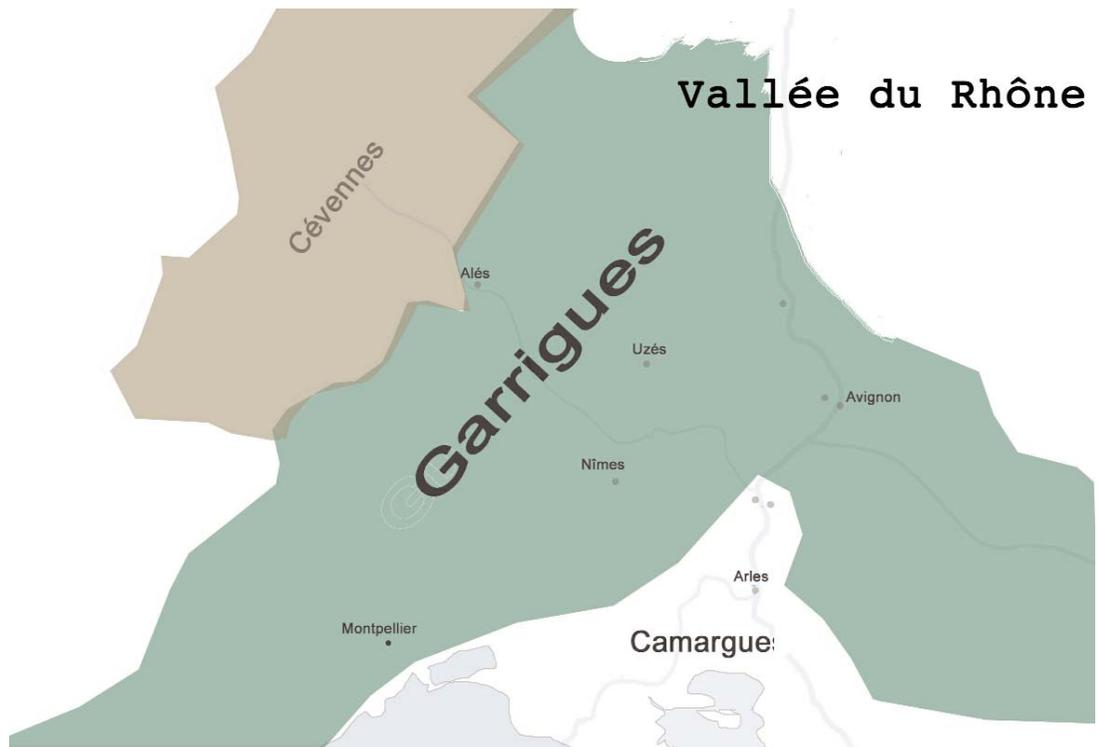
Tout d'abord, le relief vient poser un décor, puis, les garrigues et les plaines donnent un fond coloré. Les routes tracent des frontières, et l'eau s'insinue discrètement dans les sols. Les villages se répandent dans les espaces libres, où les traces d'un patrimoine ancien donnent des repères dans ces paysages.

C'est sept valeurs, partout présentes, fondent l'identité du Pays, et expriment toute la diversité de ces paysages.





CARTE GÉNÉRALE DU TERRITOIRE



Ce pays est un grand territoire à la rencontre des montagnes Cévenoles et de la vallée du Rhône.

" La région Nîmes-Uzès-Lussan se situe entre la Méditerranée et les tout premiers contreforts des Cévennes, elle est bordée par le Rhône à l'est. Aux confluences de quatre cultures majeures venant du Languedoc, de la Camargue, de la Provence et des Cévennes, cette région reflète une image aux multiples images, résultat complexe de ces diverses influences léguées par le passage des Hommes et de leur culture. "

## Situation dans le relief



Le pays compose un lieu intermédiaire entre les Cévennes et la Méditerranée, un entre deux, espace de rencontre entre ces deux éléments. C'est une imbrication entre plaine et relief.

Il retourne à la fois des grands couloirs de plaines qui viennent s'imbriquer dans les reliefs et des fragments de plaines qui viennent creuser les reliefs les plus marqués.

Cette fragmentation a composé des espaces particuliers, des unités de paysage, chacune compose l'identité du paysage du pays.

À travers le cheminement parmi cette multitude de paysages, on lit un principe d'organisation commun.

On a cherché un principe de lecture commun du paysage afin de donner une vision cohérente face aux enjeux à venir, ce schémas de principe est une mise en rela-

tion entre le relief et ses garrigues, le développement des villages, les plaines agricoles, et les routes principales, il existe un jeu de relation visuel entre tous ces éléments.

On est toujours limité, enfermé par les reliefs, et l'ensemble des espaces de vie se trouve dans les plaines ou le long des coteaux.

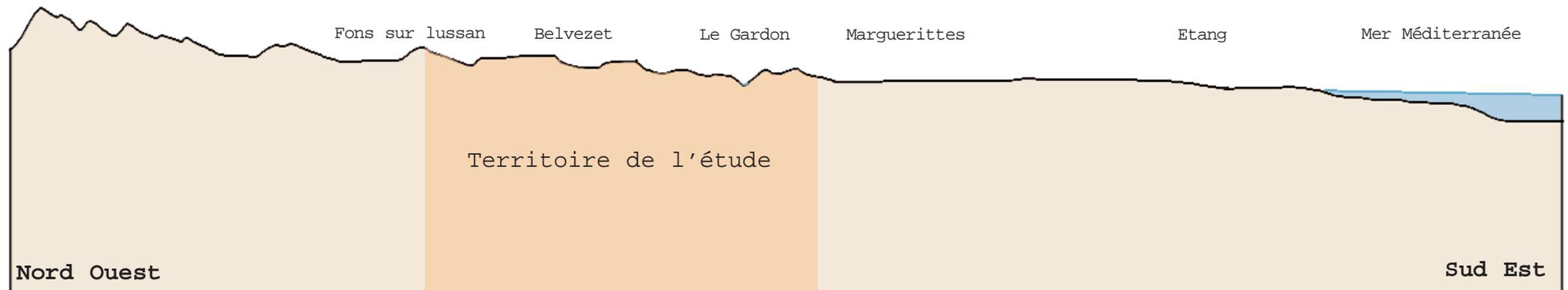
La desserte principale de ce territoire est au cœur des plaines et organise sa vie et son développement.

Les villages s'adosent aux coteaux et aux garrigues, à distance des voies de desserte, la plaine agricole s'étend à leur pied.

Les villages sont mis en relation les uns avec les autres.

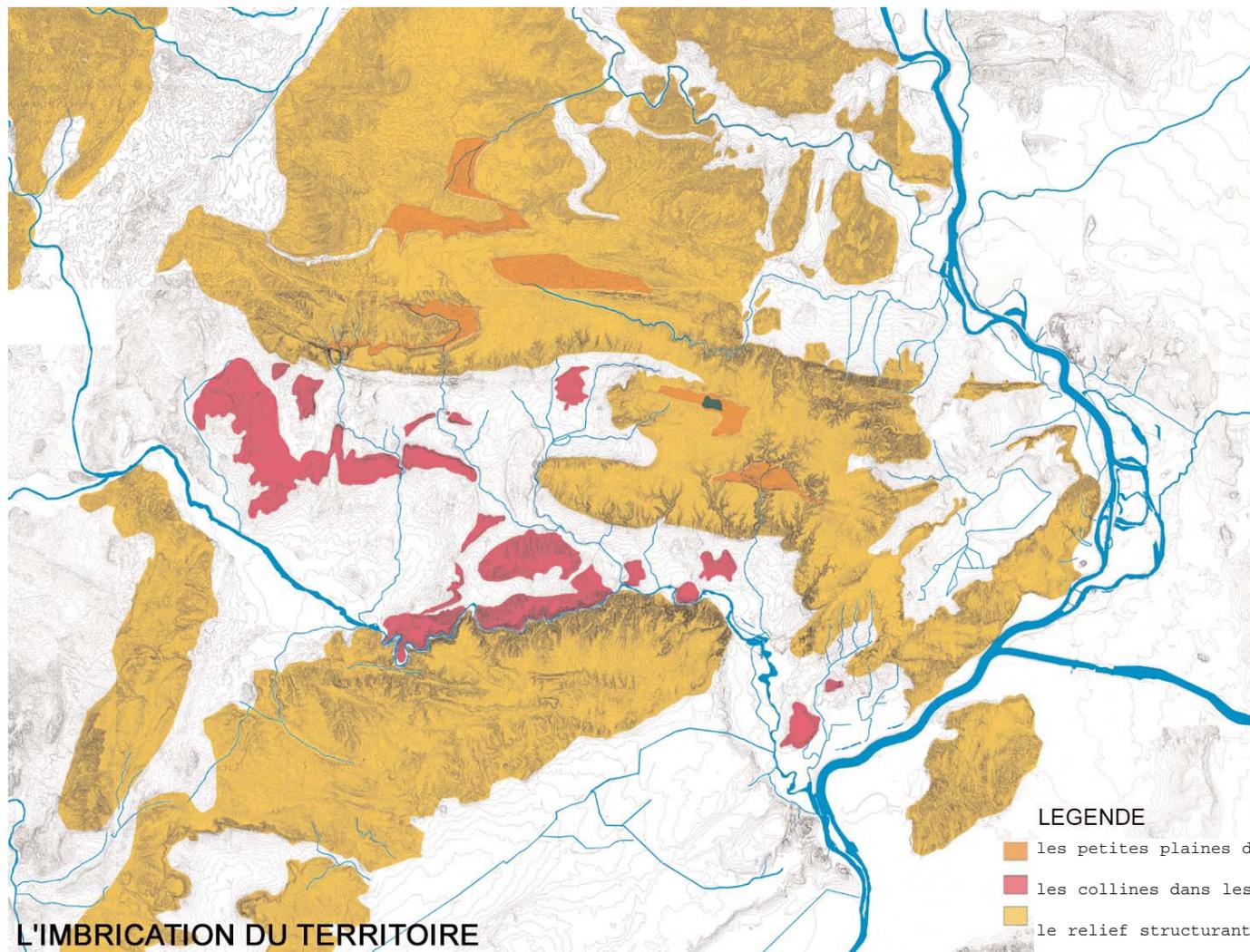
Les garrigues constituent un élément de repère et de limite, elles permettent de se situer.

Mont Aigu (1314m)









La richesse de ce paysage tient à ses éléments constitutifs.

Le pays Uzège-pont-du-Gard est composé de reliefs qui lui donne une originalité et génèrent une grande diversité.

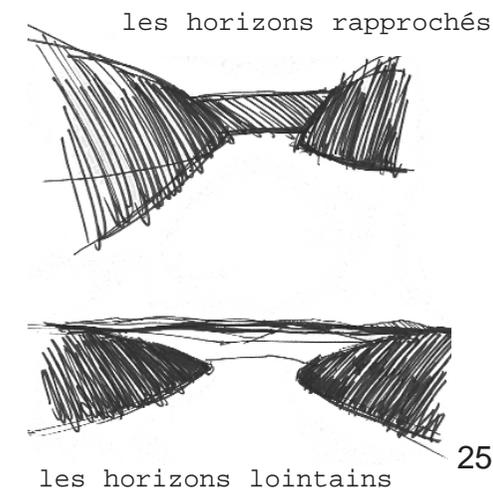
Il se constitue de plaines et de collines. Il y a un jeu d'imbrication entre ces éléments.

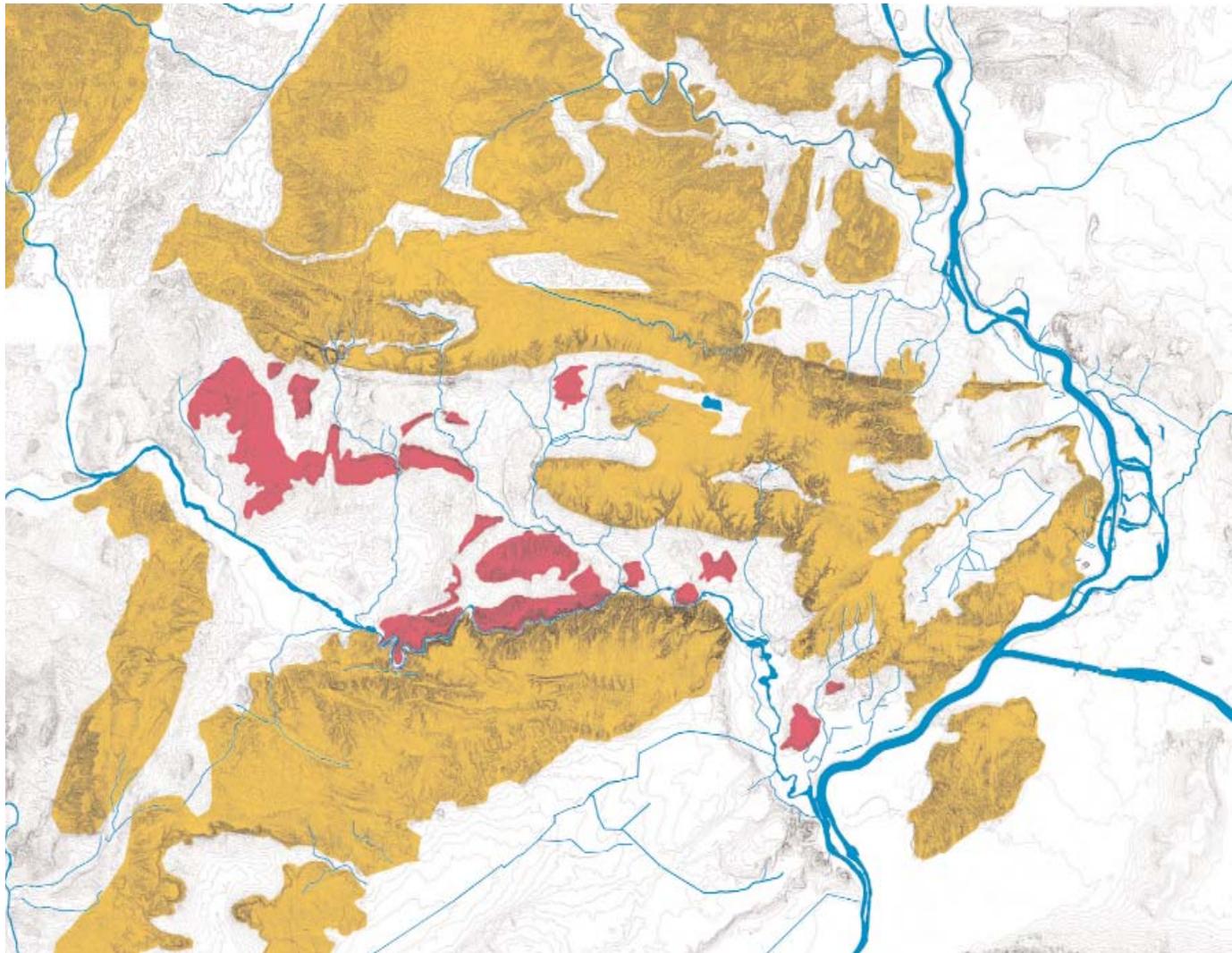
Ces imbrications font naître des relations fortes et intimes.

Nous avons à la fois:

- des plaines dans les collines
- des petites plaines dans les collines
- des collines dans les plaines

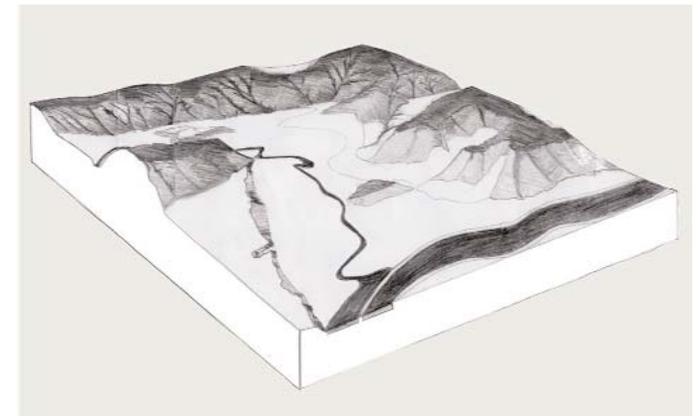
Ces jeux incessants nous invitent tantôt à être dans des situations ouvertes où nous percevons des horizons lointains, tantôt à nous mettre dans des situations plus confinées où les horizons sont plus rapprochés.





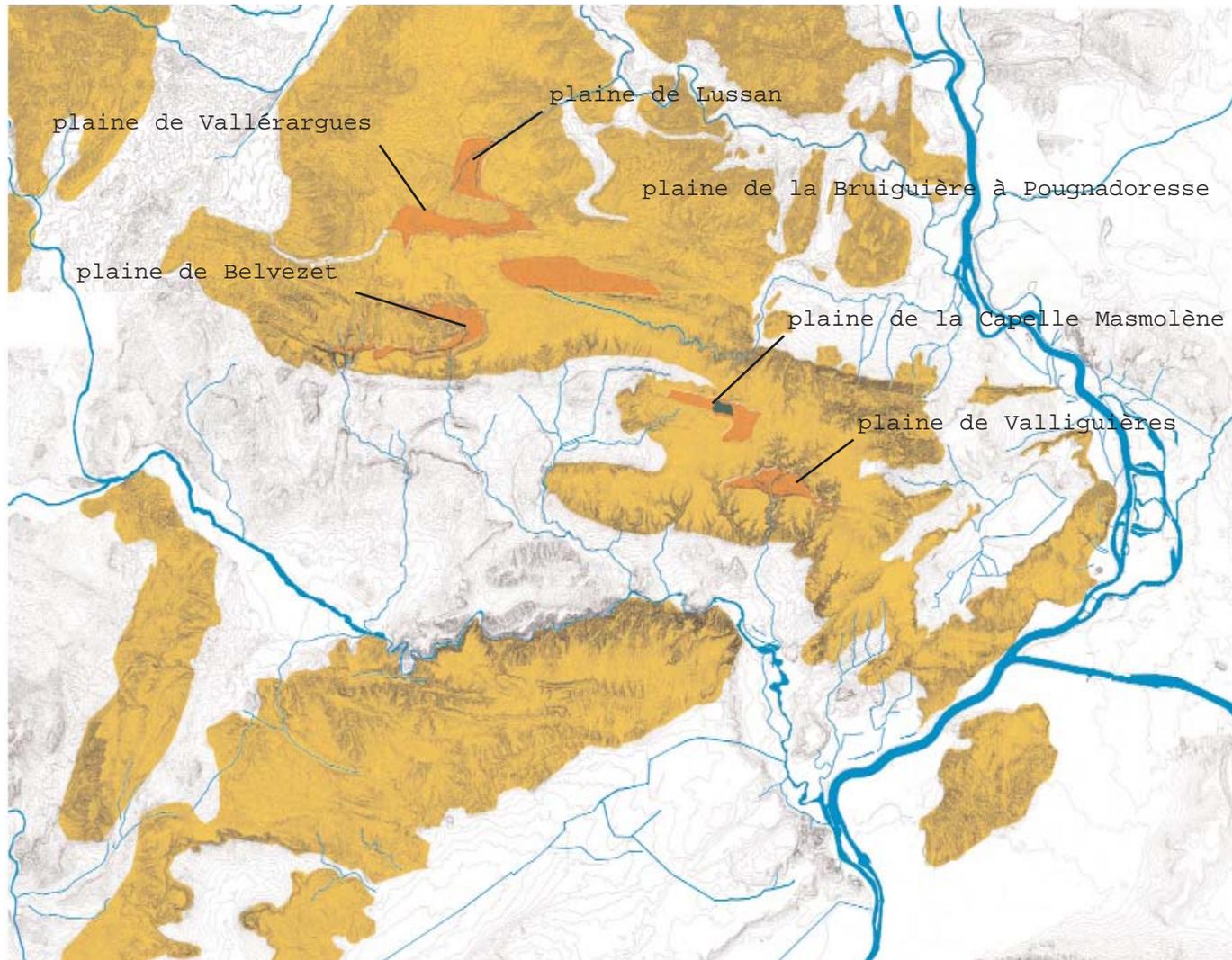
### Les grandes plaines dans les collines

Nous entrons dans un face à face entre les plaines et les collines. La limite entre ces éléments est nette. Des contrastes forts se révèlent. Ces plaines ouvertes, cultivées, parfois appuyées par des haies de brise-vent rentrent en contact avec des collines qui sont les reliefs structurants du pays de l'uzège.



la grande plaine du gardon qui s'ouvre au gardon

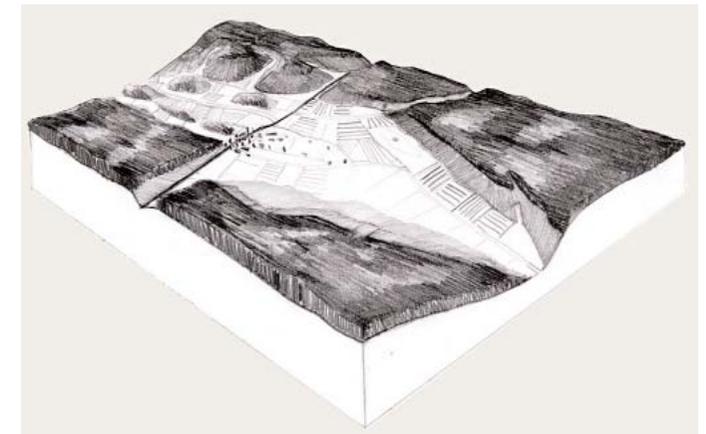




### Les petites plaines dans les collines

Dans ces reliefs qui forment une enveloppe, nous avons des effets de surprise. A travers ces reliefs de garrigue omniprésents, nous avons des poches agricoles en creux:

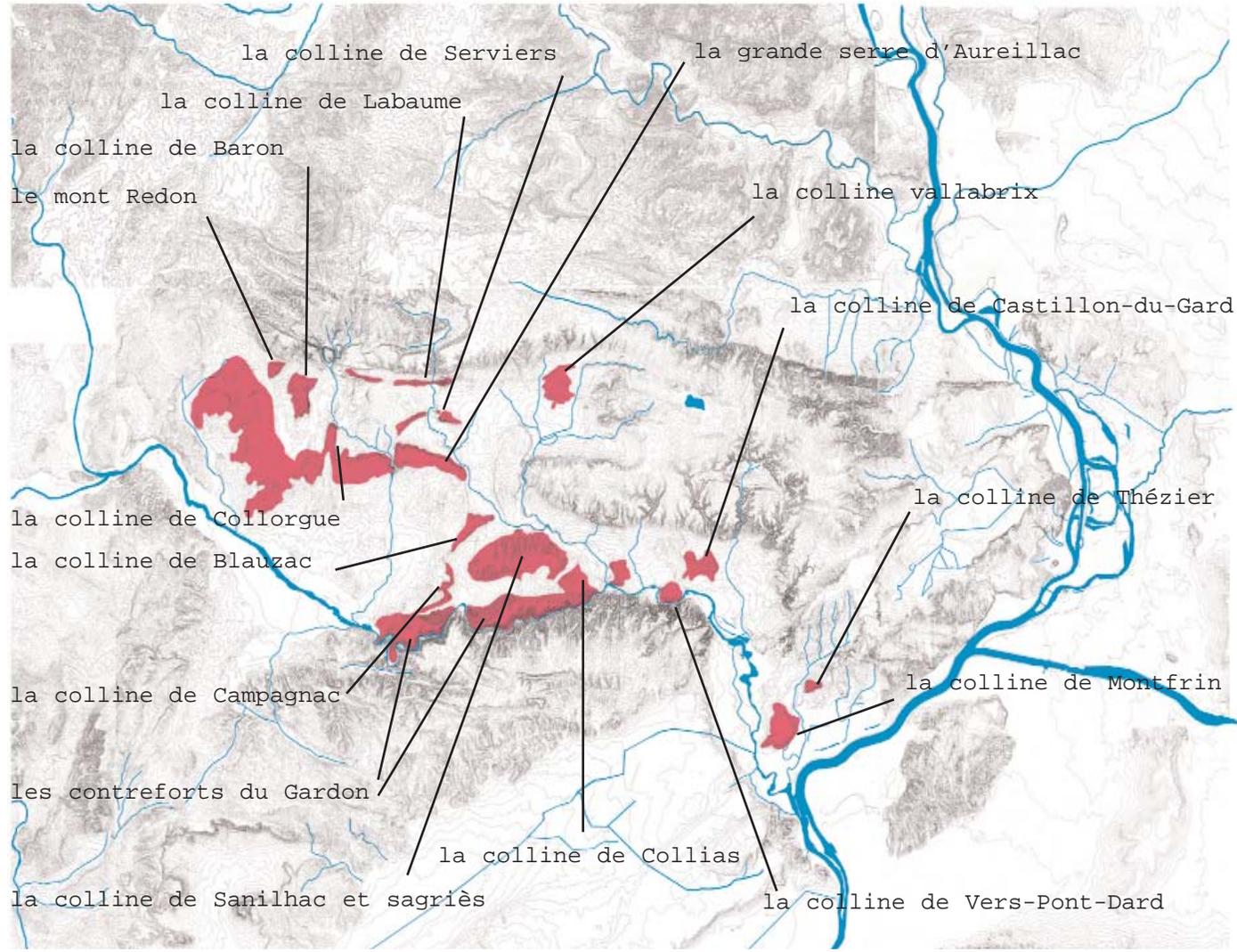
- la plaine de Vallérargues
- la plaine de Lussan
- la plaine de Belvezet
- la plaine de la Bruiguière à Pognadoresse
- la plaine de la capelle masmolène
- la plaine de Valliguière



bloc diagramme de la plaine de Valliguière dans les collines de garrigue

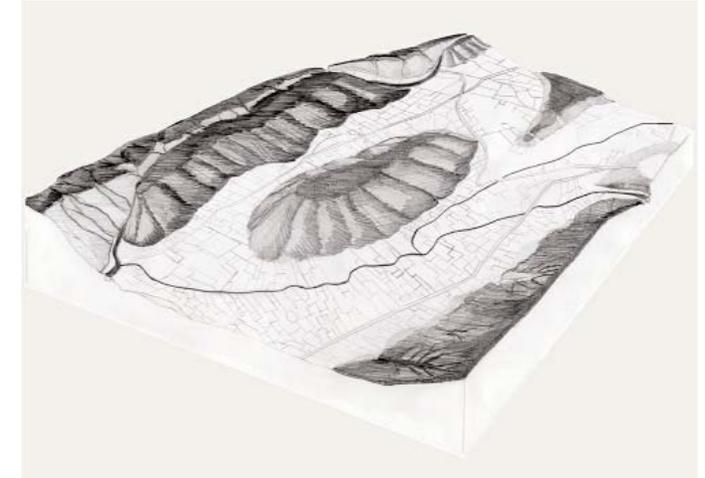
panorama sur le plaine de la Capelle Masmolène





### Les collines dans les plaines

Dans ce jeu d'imbrication, les collines nous font découvrir de nouveaux paysages. Positionnées au milieu des plaines, elles organisent le territoire. Ce sont des seuils qui font naître des micro-paysages à travers lesquels c'est organisé une vie sociale.



la colline de Sanilhac et Sagriès dans la plaine de l'Uzège







L'Alzon

Si l'eau est souvent présente dans le pays d'Uzège ( la Tave, le Bordic, le Rieu, les Seynes, le Mélançon, l'Alzon, l'Aiguillon et le Gardon ) elle n'apparaît pas toujours d'une manière claire.

L'eau est discrète et ne se présente qu'épisodiquement.

Elle peut être exubérante dans les gorges du Gardon et ensuite s'effacer dans les plaines.

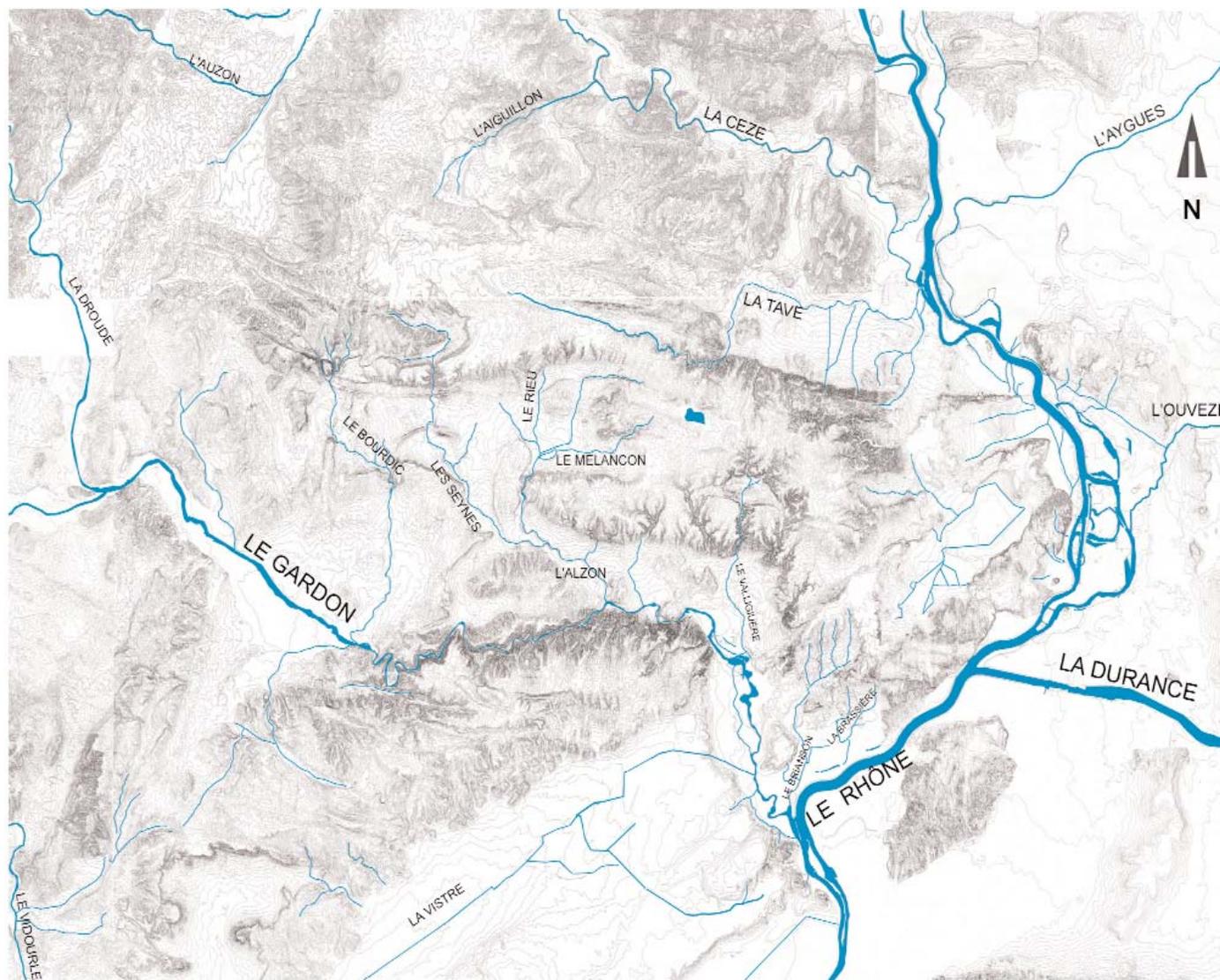
La ripisylve

Malgré cette présence discrète elle a une silhouette subtile qui se confond avec les horizons des collines de garrigues. Pourtant, elle reste un élément qui peut révéler à certains endroits le territoire et être au centre de propositions de projets.

Cette utilisation de l'eau sera montrée plus tard dans l'étude.



La silhouette diffuse de la ripisylve dans le paysage de collines



### Son réseau

L'eau a creusé à travers les siècles les paysages de l'Uzège, formant des vallées et faisant émerger des collines qui révèlent une grande diversité. C'est une eau qui est à la fois discrète et spectaculaire.

Elle se cache, passe par des chemins qui ne sont pas dans l'ordre des choses ( la combe de Belvezet ou les gorges du gardon). C'est une eau dangereuse, imprévisible.

D'un instant à un autre surtout à la fin de l'été, l'eau peut se réveiller et se déchaîner sur le pays. Dstructions. Des infrastructures et des habitations sont balayées voir rayées du territoire.

Dans le pays Uzège pont du Gard, nous avons deux cours d'eau et un fleuve qui le bordent; au nord la Cèze et au sud le Gardon. A l'est le Rhône vient limiter le territoire.

Les ruisseaux situés au nord comme la Tave, l'Aiguillon se jettent dans la Cèze. Quand au Gardon il reçoit les eaux du Bourdic, des Seynes, du Rieu, du Melançon, de l'Alzon, du Valliguière, du Briançon et de la Brassière.

carte d'hydrologie

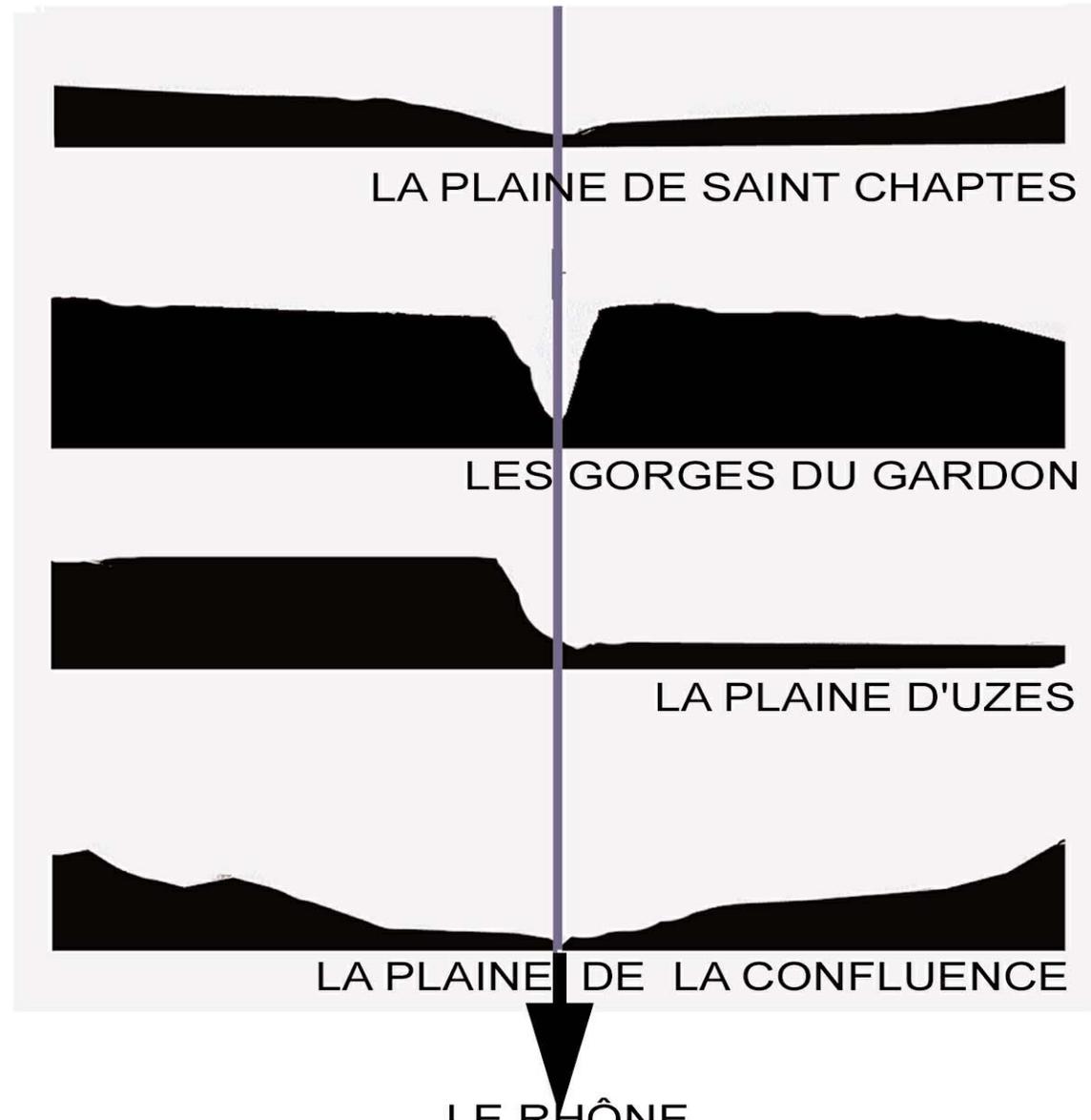
### Les formes de l'eau

L'eau ayant façonné le paysage, elle s'est prise au jeu d'avoir plusieurs aspects. A la fois circuler dans les plaines en passant inaperçue, ou de se mesurer aux reliefs en traçant d'une manière sinueuse son passage.

Trois formes nous ont frappé :

- le gardon par son particularisme
- les affluents des cours d'eau (les ruisseaux)
- les roubines

Le Gardon coule à travers des paysages très divers. Il se montre très atypique pour le pays et pour le département du Gard. La diversité de ce parcours à travers le pays est illustrée par la variété des profils ci-contre:





### **La plaine de Saint-Chaptes :**

une plaine agricole ouverte sur les deux rives du Gardon. Une plaine d'expansion où le Gardon peut s'étendre.



### **Le massif des gorges :**

l'eau a creusé le calcaire blanc. Il s'est érodé par l'imposition du tracé. Nous avons une image de canyon qui est fortement appréciée.



### **La plaine de Remoulins :**

l'eau réapparaît, adossée aux reliefs de la fin des gorges. Des collines viennent clore la muraille de calcaire des gorges. Le Gardon s'élargit, son dessin prend de l'aisance dans la plaine.



### **La plaine de la confluence :**

le Gardon est pris entre le plateau des costières de Nîmes et la fin du massif des Angles. Le Gardon coule dans une plaine agricole, conduite par ses limites géographiques, mais qui est ouverte sur le Rhône par son delta. L'exutoire naturel du Gardon allait d'Aramon à Comps. Il a été réduit depuis 1946 par l'édification de la digue du Rhône qui a rompu l'écoulement naturel et du même coup a augmenté les débits d'eau dans la plaine de la con-33  
fluence.

### les affluents des cours d'eau

Ces ruisseaux viennent rejoindre la Cèze et le Gardon, les deux cours d'eau majeurs du territoire.

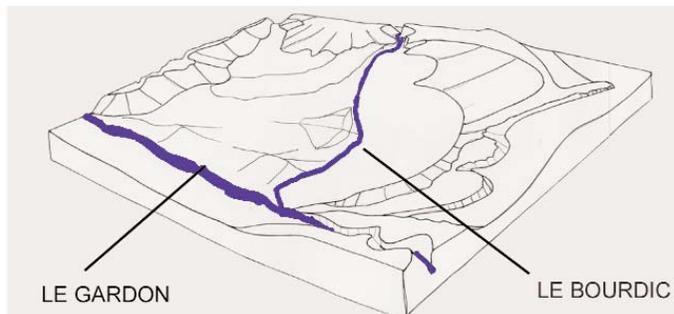
Leurs particularités, ils proviennent du centre vallonné du pays. Il y a :

- l'Aiguillon
- le Bourdic
- le Rieu
- le Mélançon
- l'Alzon
- les Seynes

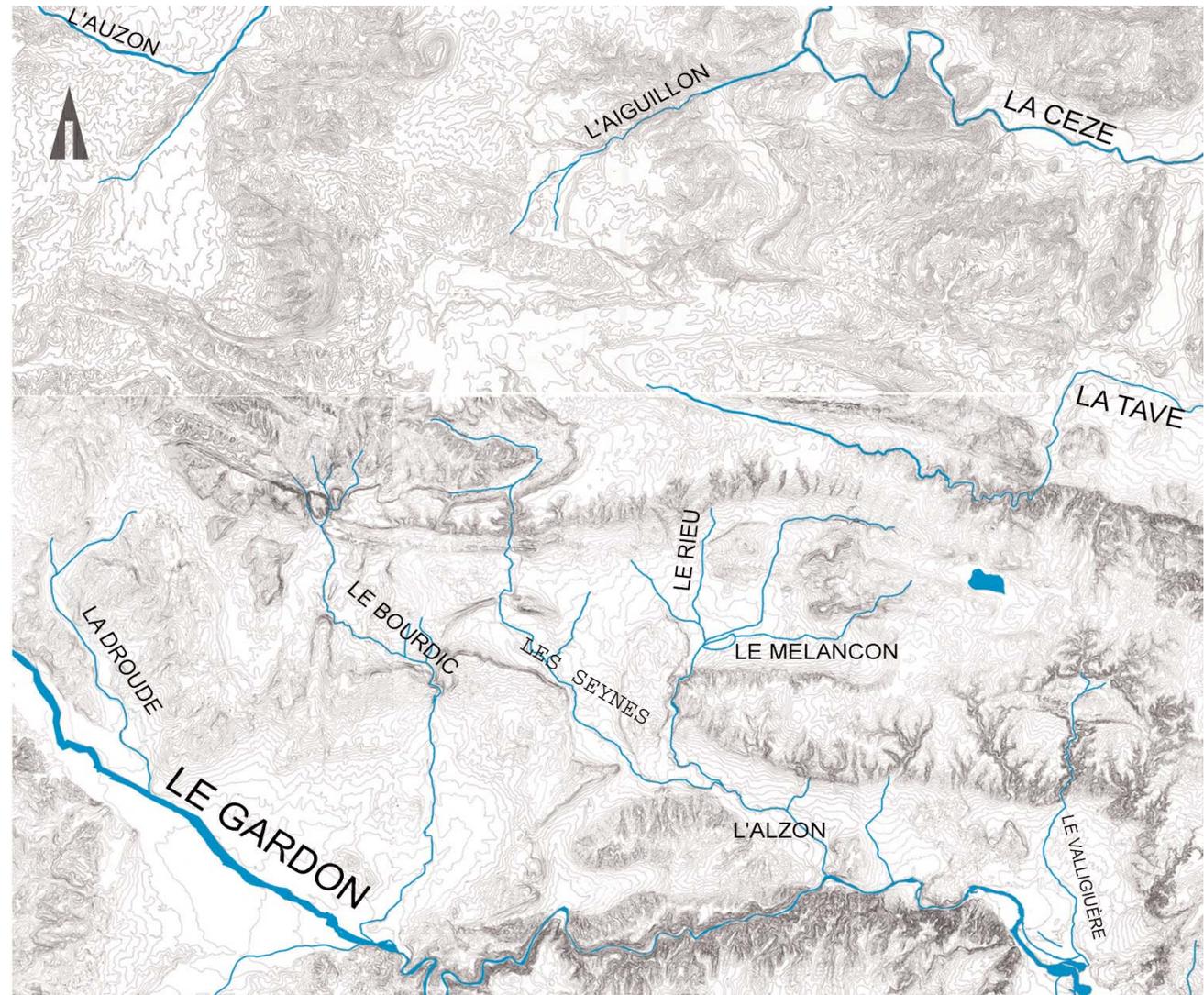
Ils traversent tout le territoire.

Ils ont creusé les collines, élargi des plaines. L'eau est très étrange dans le pays. Elle défie les lois de la nature. Elle s'infiltré dans la roche, creuse des failles. Remonte les reliefs.

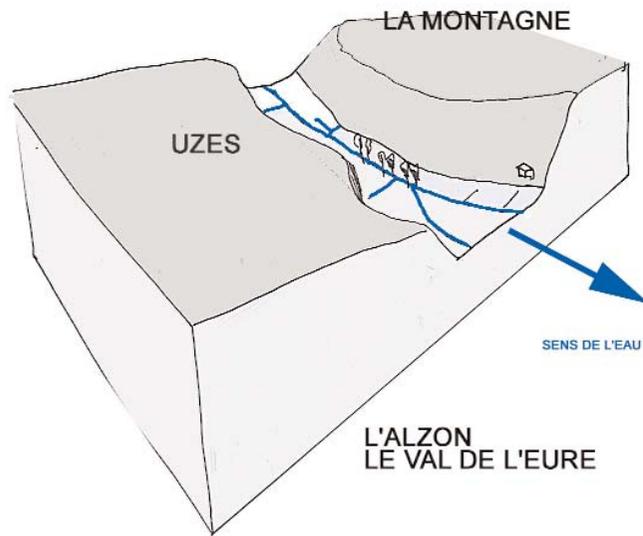
Ces ruisseaux transportent avec eux une image, une culture de leur passage dans le pays.



la plaine de Saint-Chaptes, le Bourdic se jetant dans le Gardon



Carte des affluents se jetant dans la Cèze et le Gardon



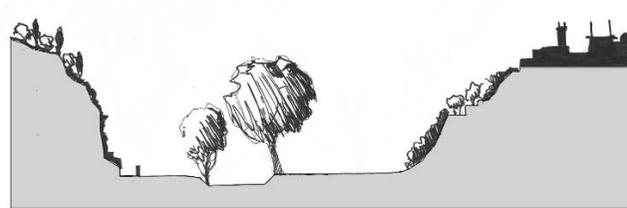
### Les ripisylves

L'eau et la ripisylve créent des ambiances surprenantes pour une zone méditerranéenne .

Par exemple dans le Val de L'Eure où l'Alzon coule, nous avons à la fois une ambiance très tempérée, très humide où la végétation est luxuriante.

A quelques mètres nous avons simultanément une végétation plus aride, plus sèche typique de la garrigue.

Les espaces sauvages sont face à Uzès; "la montagne", avec une ambiance très aride sur les crêtes (chêne vert, genévrier, chêne kermes). Dans le fond du val, l'atmosphère est fraîche, de nature tempérée complètement opposée aux reliefs



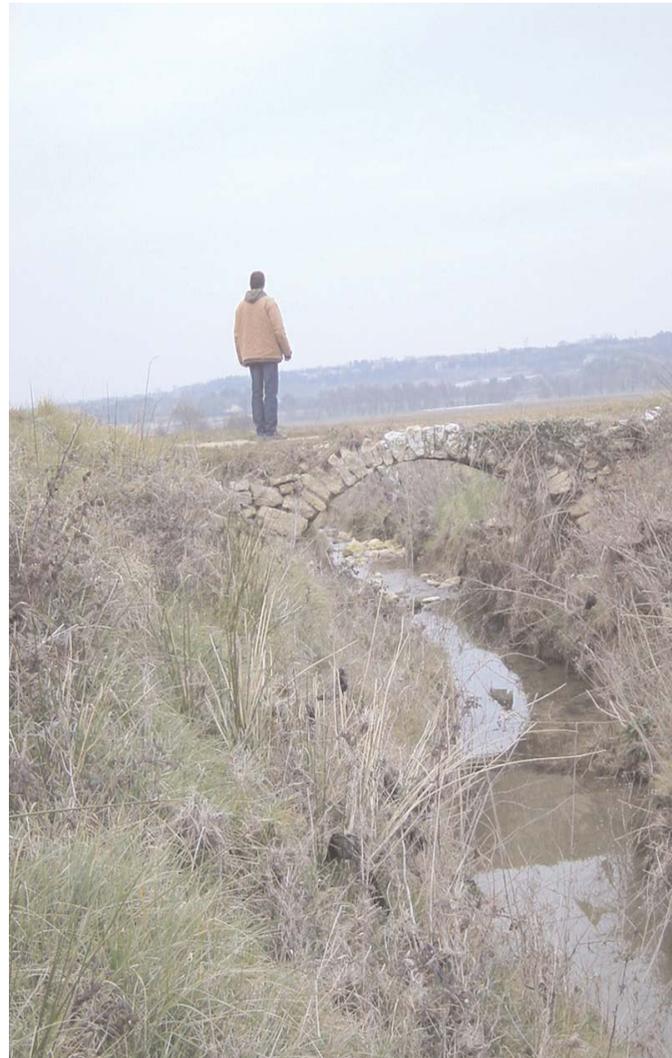
Uzès, ville située sur un socle, face à sa garrigue protégée "la montagne". La ville domine son territoire.



Le val de l'Eure à la sortie d'Uzès où l'on aperçoit sa silhouette, la ripisylve s'élargit et l'ancien tracé de l'aqueduc passe sur la droite



Dans la plaine de Lussan

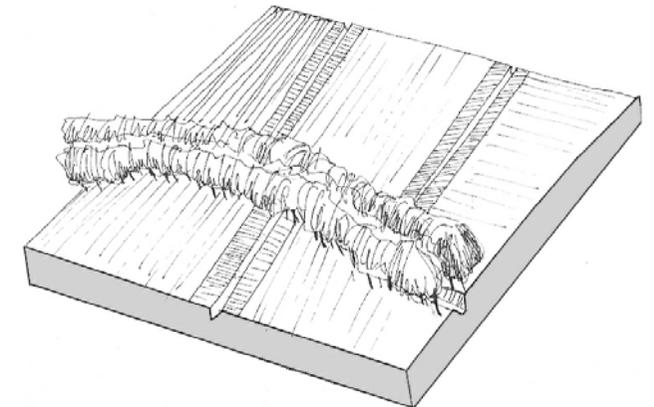


Les petits ouvrages architecturaux sur les roubines dans la plaine de l'Uzège

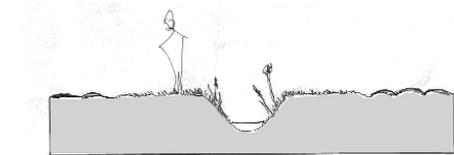
### les roubines

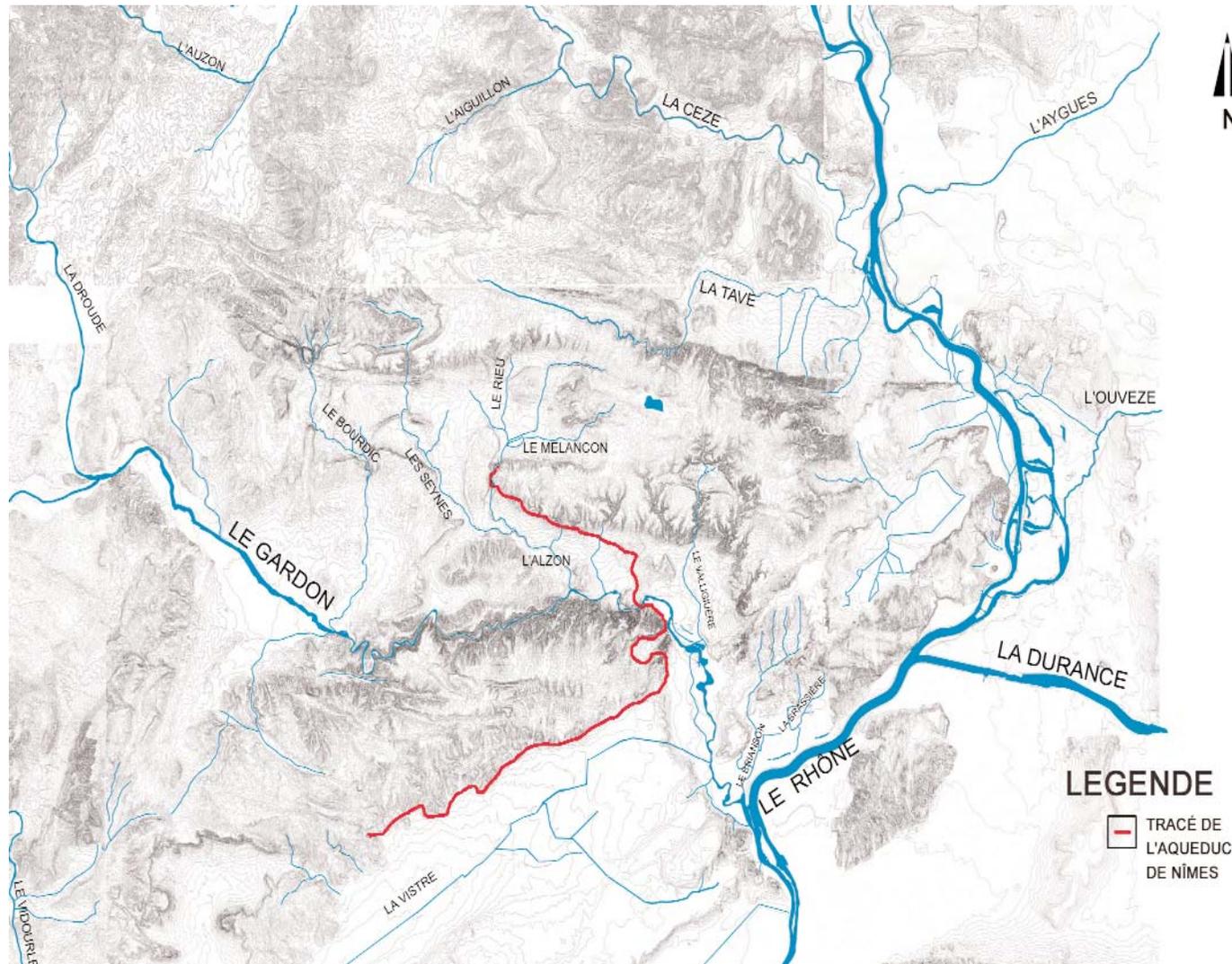
Un réseau conduit par l'homme.  
Un élément qui organise, compartimente les plaines agricoles.  
Un réseau qui avait ses pratiques, ses parcours et son patrimoine.

Les roubines ont une véritable potentialité à l'échelle du pays pour des parcours alternatifs pour découvrir le pays.



La partition de l'espace par les roubines





### L'eau comme patrimoine

A l'origine, l'attractivité de ce pays était liée à l'eau. Une richesse qui attirait les convoitises et hiérarchisait les hommes (apportant pouvoir et supériorité). Pour que cette eau soit palpable, les hommes ont construit, édifié, réfléchi des structures qui permettaient d'acheminer l'eau. La conduire pour nos besoins quotidiens.

L'eau est un patrimoine à elle toute seule. C'est un patrimoine mondial. Mais c'est aussi un patrimoine parce qu'il l'a représenté. C'est à dire les infrastructures qui lui ont permis de jaillir ou d'être maîtrisée pour la vie courante. Notre quotidien ne reconnaît plus ce caractère patrimonial et révolutionnaire.

Pourtant il est présent devant nous, malgré nos évolutions technologiques et notre savoir faire à tout enterrer ou cacher.

Nous discernons:

- le patrimoine hydraulique
- le patrimoine social

### UN PATRIMOINE HYDRAULIQUE

Le plus emblématique, le Pont-du-Gard, maillon d'un cheminement qui captait l'eau depuis la source de l'Eure et l'amenait au centre de Nîmes ( voir carte page précédente ).

Le patrimoine hydraulique est omniprésent. Il est à tous les niveaux de besoins des individus.

De la taille du Pont du Gard à une fontaine qui distribue l'eau dans les jardins maraîchers ( le lavoir de Saint-Laurent-la Vernède ).

Nous avons un patrimoine qui reflète une apparence, un passé. Le patrimoine ne montre pas assez la véritable richesse du territoire; **l'eau**.

C'est à dire l'eau sous toutes ses formes, ces représentations architecturales et ses utilisations.

Comment faire renaître ce passé de l'eau dans des projets de village, d'habitat, de tourisme, et de développement économique ?



Dans le val de l'Eure les vestiges du captage et de l'acheminement de l'eau jusqu'à Nîmes.



Dans le site des gorges du Gardon, un des lieux les plus reculés et les plus difficilement accessibles, mais les plus attractifs, nous trouvons un moulin submersible.





le détail méticuleux et ingénieux de l'eau sur la commune de Saint-Laurent-la-Vernède

### Un patrimoine social

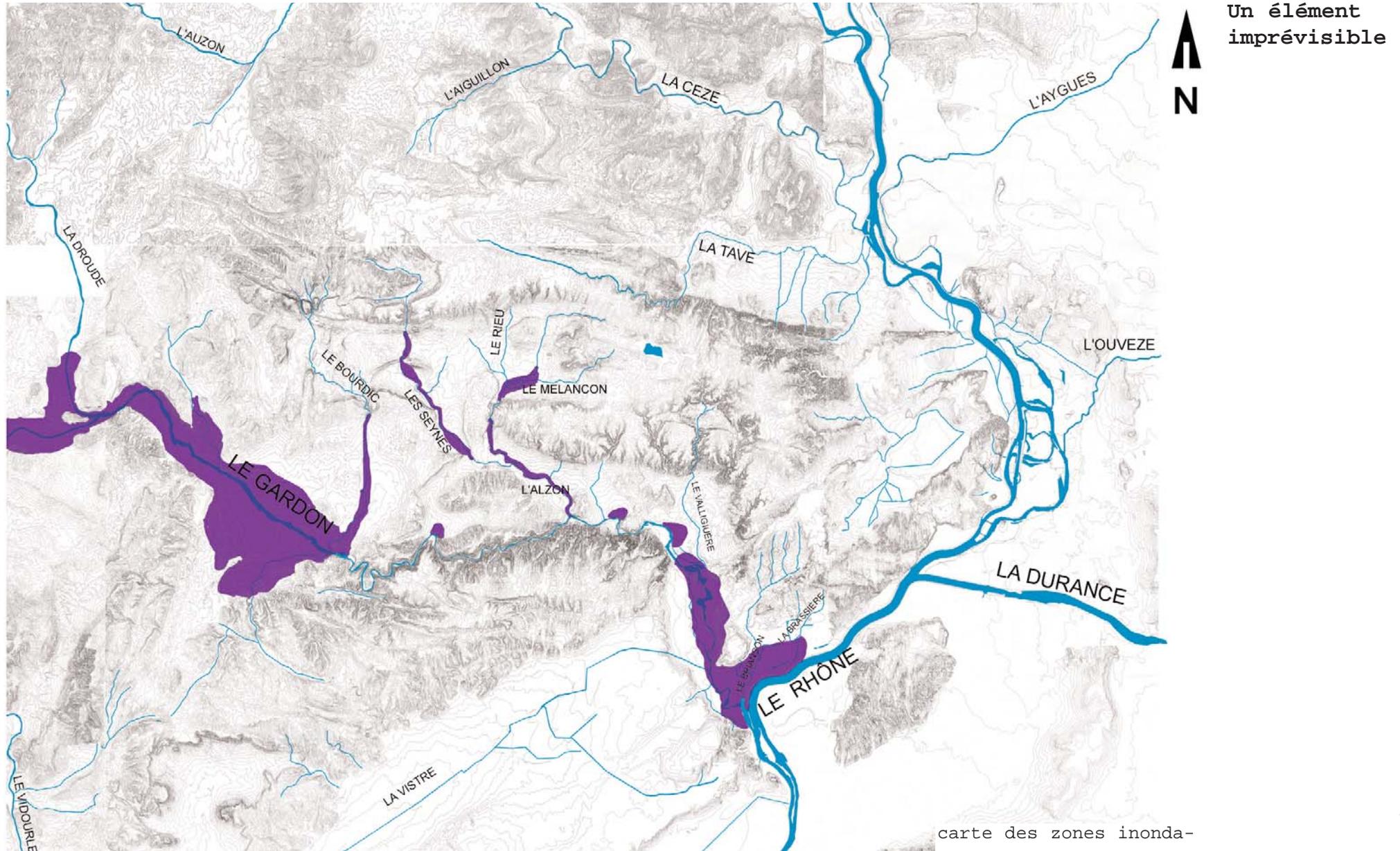
L'eau au quotidien. Une eau qui rassemblait. Un lieu de rencontre. Un point centralisateur des nouvelles dans le village; le lavoir, les fontaines.

La vie de village tournait autour de ces lieux. Maintenant que fait-on avec ce patrimoine?  
comment les utiliser dans nos besoins contemporains?  
Conserver pour perpétuer une mémoire?

il y a une démarche à mettre en place pour utiliser cette richesse invisible afin d'organiser le territoire des villages et du pays.

Le lavoir sur la commune de Fontarèches





### **La perte du lien qui associe l'homme et l'eau**

La richesse cachée de ce pays c'est l'eau. Objet de convoitise, de pouvoir et de guerres entre les hommes.

L'eau a toujours été associée à l'homme par les constructions, les ouvrages architecturaux et les évolutions sociales. C'était une force de développement pour l'homme.

Ce lien entre source de vie et l'installation humaine s'est volatilisé.

Notre société a évolué, l'acheminement de l'eau n'est plus le même.

L'eau n'apparaît plus comme une richesse, ni une rareté pour une région méditerranéenne.

Nos facilités de vie nous ont fait perdre la valeur de l'eau.

La première image que l'on se fait de l'eau dans le pays de l'uzège ceux sont les gorges du Gardon. Une image de l'eau lié aux activités de découverte et de loisir.

Nous n'avons plus de rapports quotidiens, d'aller chercher l'eau à une fontaine, ni faire la lessive au lavoir.

La disparition de l'outil hydraulique comme force pour le travail, requalifie ces ouvrages architecturaux. Ils changent de statut et n'ont plus qu'une vocation patrimoniale.



### Une mémoire oubliée

Est-ce que l'eau est présente dans toutes les mémoires ?

Autrefois, l'eau résonnait dans la vie des habitants.

Elle rythmait par ces écarts saisonniers leurs travaux. Mais elle a aussi contraint les hommes à vivre avec elle, à se développer en fonctions des ses fluctuations, et de ses débordements. Par rapport à la carte précédente qui montre les zones assujetties aux inondations, l'eau contraint le développement de ce territoire.

Est-ce l'évolution technique qui a rendu amnésique les hommes face à cette force imprévisible?



Comps, son adaptabilité architecturale.

Est-ce que cette amnésie nous apporté une confiance dans la démarche de dompter l'eau?



En amont de Remoulins, les bords du Gardon sont ravagés.



L'effet de souffle des inondations sur la commune de Collias



Un réseau complètement absent



Un vocabulaire architectural qui est à l'échelle des contraintes. Des contraintes visibles et mesurées.

### Une tendance à la minimiser

Une mémoire peu lisible, une volonté de montrer le plus remarquable ou l'on s'identifie pour en faire un porte-voix un logo une marque de repère pour le pays et le département ( le Pont du Gard ). Nous nous sommes aperçu que l'eau était de plus en plus contrainte. Elle est cachée, réduite.

Une tendance à la calibrer. les roubines deviennent toutes aseptisées, réduites à un inexistence.

Les bords sont tondus, plus aucune végétation est visible. On ne cherche plus à signifier les roubines et à utiliser leur potentiel de frein qui temporise l'écoulement des eaux.

Profiter de leur organisation spatiale pour coordonner une gestion de l'eau qui pourrait "maîtriser" l'écoulement. Mais cette organisation demande de laisser s'installer une végétation propice et d'inclure un entretien approprié.



La montagne d'Uzès, plantation de Cèdre



La forêt de Sanilhac et Sagriès



carte des massifs de garrigue

## Les espaces de nature

### La garrigue

On se situe dans le pays des garrigues, un espace sauvage où la végétation est aujourd'hui abondante et qui s'étend depuis la vallée du Rhône jusqu'aux contreforts des Pyrénées.

C'est un rempart qui démarque le pays par rapport aux alentours et c'est un seuil à gravir dans l'entrée du pays.

La garrigue est implantée sur des reliefs, elle vient souligner les crêtes des collines.

Omniprésente, la garrigue s'étend faisant émerger des horizons continus jusqu'au lointain.

Outre son aspect sauvage, c'est aussi un espace géré, un lieu de vie et de travail. Les services de l'ONF gèrent les forêts communales pour valoriser le bois.

Mais dans le passé, c'était un lieu de transhumance, de pastoralisme, de cultures vivrières, et de production de charbon de bois.

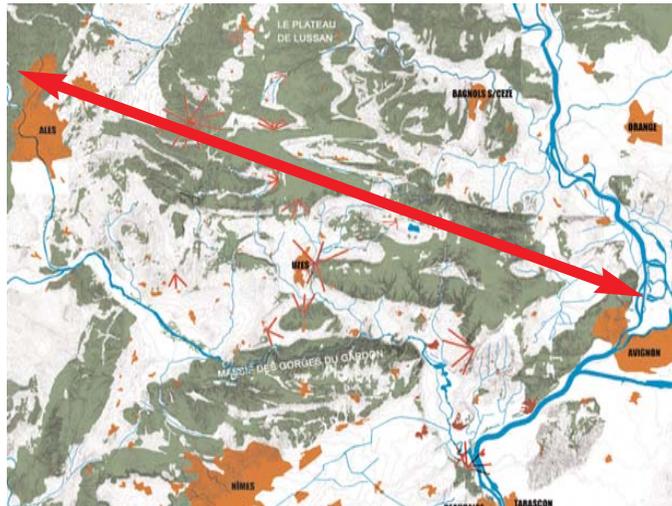
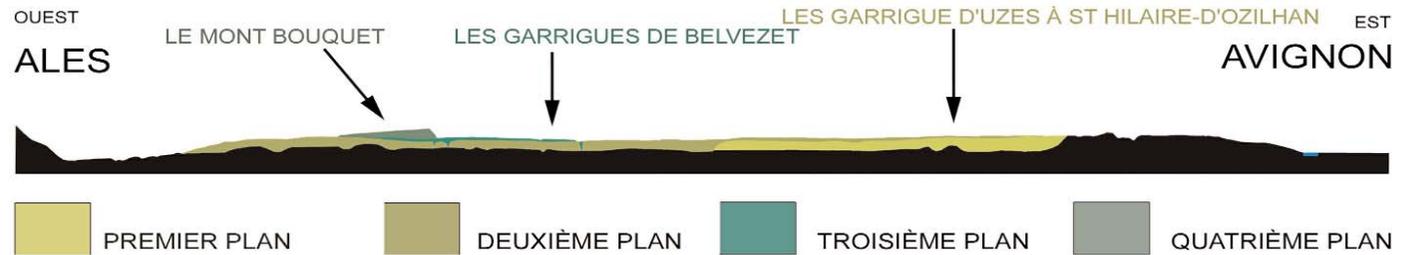
# Les équilibres à l'échelle du pays

## Une présence simultanée d'espaces de nature et d'espaces cultivés

### les perceptions est-ouest

La dualité forte formée de plaines et de reliefs crée une impression de couloirs. Cet effet est renforcé par des façades de garrigue continues, un cloisonnement infinis.

Quand on s'élève tant soit peu, on peut percevoir ces murs qui forment une succession de plans parallèles, ponctués par des points d'appel ( par exemple, le Mont Bouquet, qui est dehors du pays, mais il offre un panorama de Lussan jusqu'aux gorges du Gardon ).



plaine de l'Uzège



plaine de la confluence



## Les perceptions nord-sud

Cet autre sens de perception révèle des petits paysages que l'on découvre à travers des vallonnements plus ou moins rapprochés. Ces vallonnements constituent les horizons successifs et conditionnent des situations plus intimes, voire d'isolement.

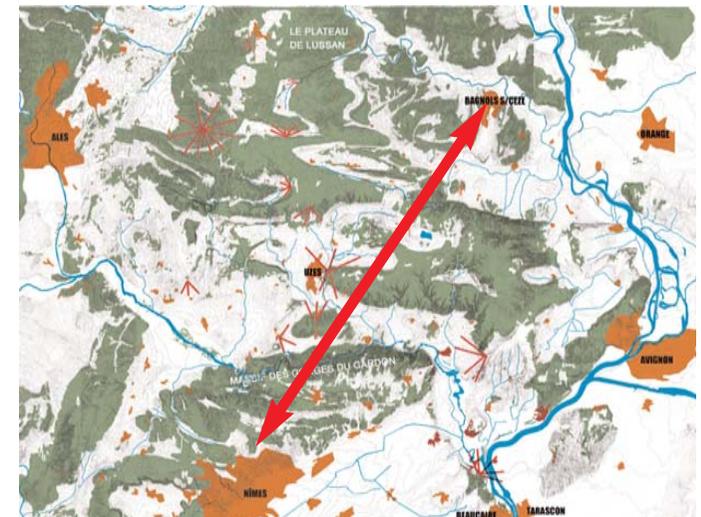
Il est important de percevoir le territoire sous ces deux orientations pour concevoir qu'il y a une diversité de paysage. Et que dans cette diversité, une vie s'y est développée;



plaine de Lussan



plaine de l'Uzège



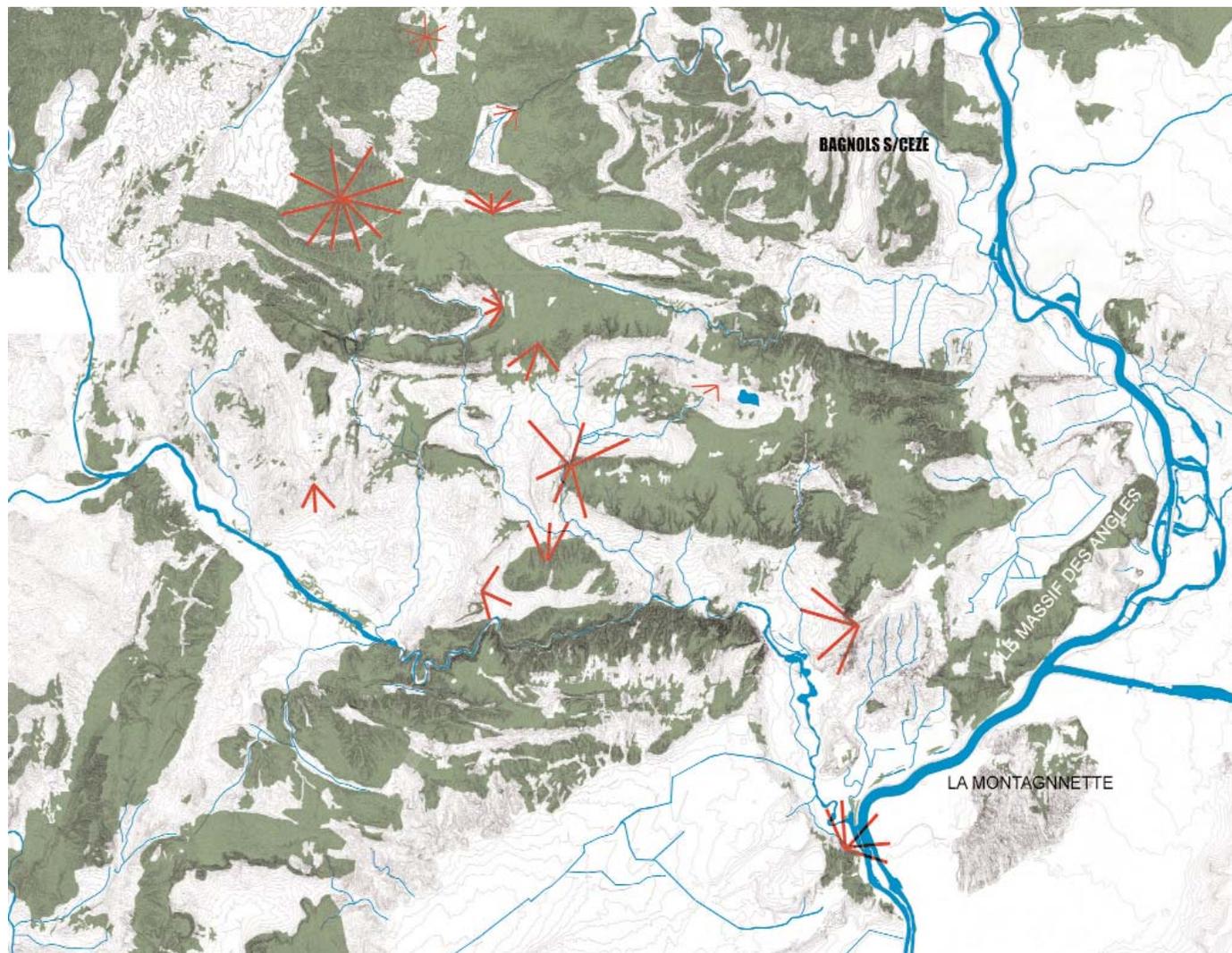
### Un lieu de points de vues

Le pays fourmille de points de vues, depuis les villages, mais aussi depuis les reliefs.

C'est un pays qui peut se vivre à une altitude. Depuis ces points hauts nous pouvons contempler ce pays, vivre ces paysages.

On comprend depuis ces lieux la grande richesse des paysages.

Des plaines dans les collines et des collines dans les plaines qui s'enchevêtrent les unes dans les autres.



carte des points de vues

Les équilibres à l'échelle  
du pays

Une présence simultanée d'espaces  
de nature et d'espaces cultivés



Les poches agricoles qui détournent dans les rondeurs des garrigues



La plaine de l'Uzège depuis la route reliant Lussan

### **Un lieu de vie**

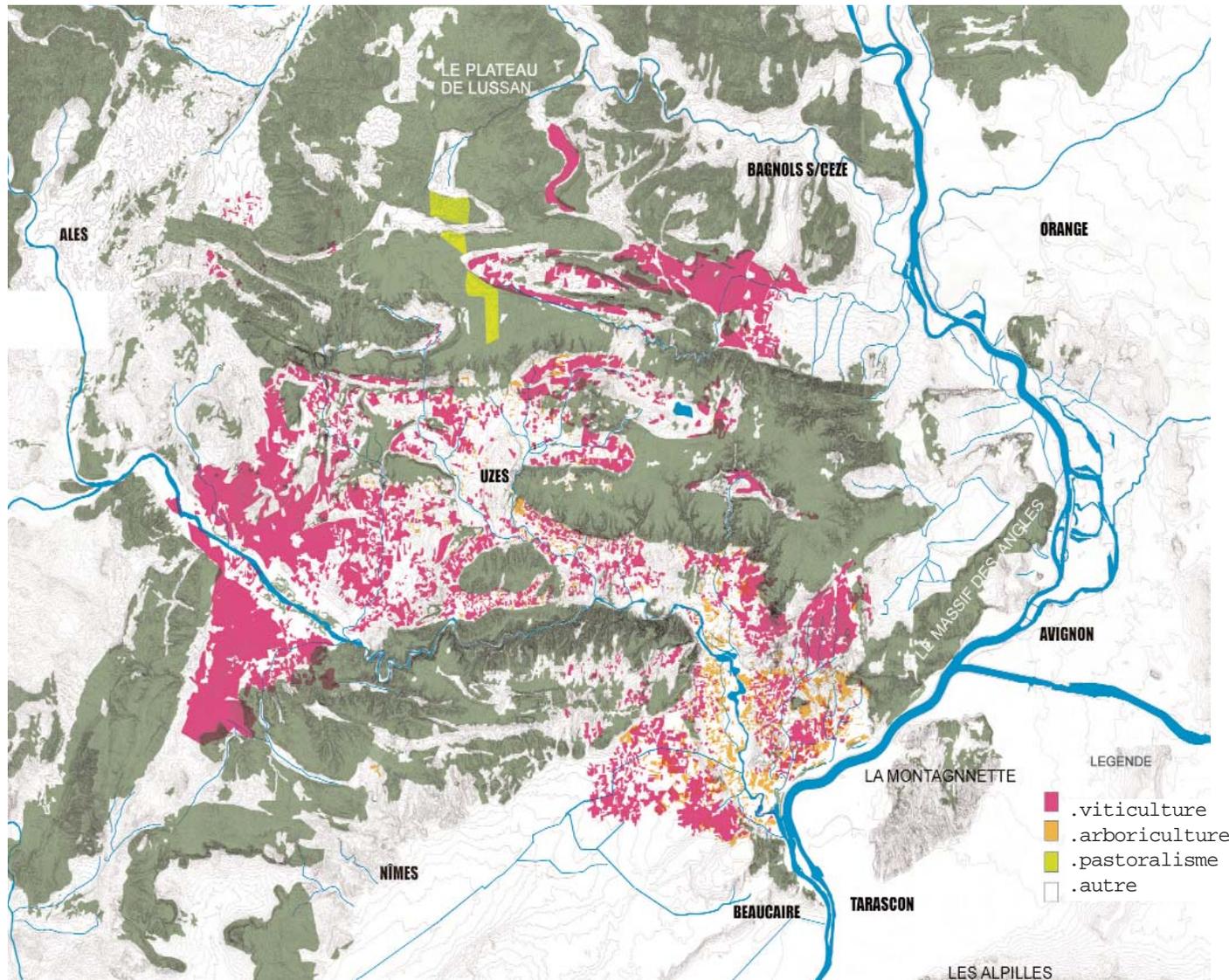
La garrigue a été un lieu de vie , un lieu de travail. Un espace agricole.

La plaine était exploitée par les plus riches.

La garrigue était le seul espace de subsistance pour les plus pauvres. On exploitait le bois pour le chauffage.

On y cultivait des oliviers, des vignes, des amandiers, des figues et on y faisait du pastoralisme. La garrigue était un lieu de culture.

Le village vivait avec ce milieu très organisé.



carte des espaces agricoles

### Les espaces cultivés

Nous avons une agriculture qui exploite le plus possible le territoire des plaines. Elle s'est installée dans les espaces ouverts. C'est un espace qui est en contact direct avec les massifs de garrigue. Il tient les villages à distance et il est le support des réseaux de routes.

la vigne est très présente mais elle est associée à de l'arboriculture, et à des cultures céréalières. Dans les territoires les plus reculés, nous avons du pastoralisme.

### **l'agriculture au sud et au nord**

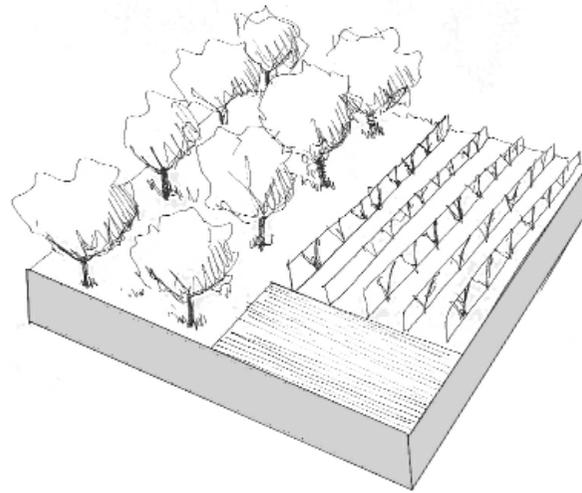
L'agriculture au sud du pays est différente de celle du nord.

Au sud, l'agriculture de la plaine de l'Uzège et de la plaine de la confluence est une polyculture de viticulture, d'arboriculture et d'autres cultures d'appoints céréales, oléagineux ou d'asperge.

Cette association agricole crée une mosaïque dans le paysage.

Un patchwork de cultures qui contraste avec l'uniformité de la garrigue. Mais aussi avec les plaines purement viticoles ( dans la région de Montpellier et de Bézier ).

Cette association rompt la monotonie et la simplification de l'espace.



Paysage mosaïque



Les combes cultivées entre Russan et Sagriès



les fruitiers dans la plaine de la Confluence



Des chênes truffiers vers la plaine de Saint Quentin-la-Poterie

Les équilibres à l'é-  
chelle  
du pays

Une présence simultanée d'espaces  
de nature et d'espaces cultivés



La plaine de l'Uzège, sur la commune de Saint-Hilaire-d'Ozihlan



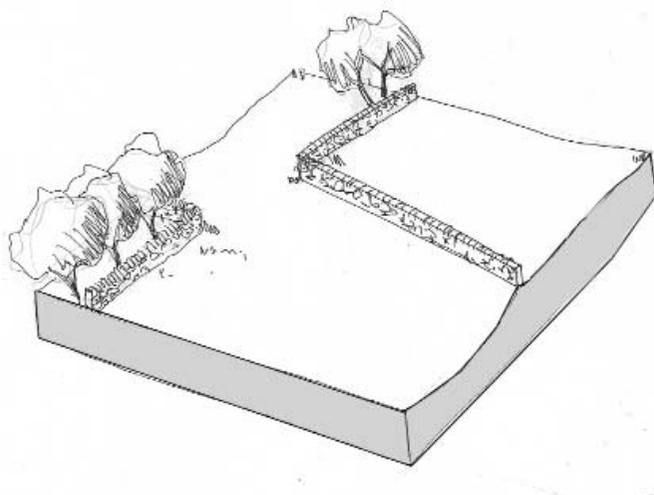
la plaine de l'uzège

## Au nord

Les plaines agricoles se raréfient, la garrigue est beaucoup plus présente et étendue.

L'agriculture est présente sous deux formes :

- un paysage architecturé par des murets qui servaient à parquer les troupeaux pastoraux, à cultiver dans un lieu clos. Une agriculture mesurée, organisée. Des espaces gérés destinés au pastoralisme



le paysage architecturé des parcelles

- de grandes plaines cultivées jusqu'aux ourlets de garrigues. la parcellisation n'est pas la même que dans le sud du pays. Il y a principalement des cultures céréalières.

La confrontation plaine ouverte et garrigue massive provoque un contraste de textures, de couleurs, de lumières.

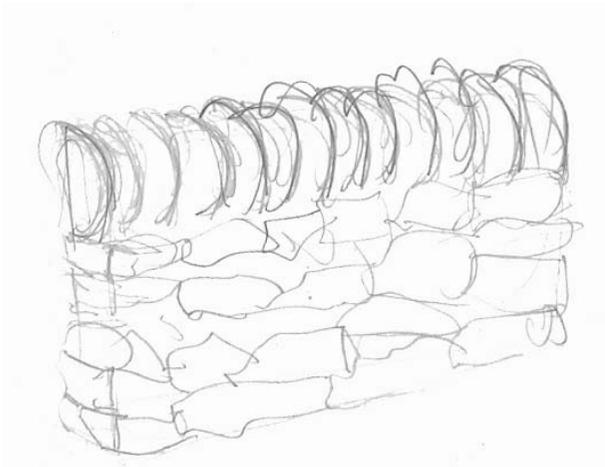


L'élevage de chèvres sur la commune de Fons-sur-Lussan





Une poche agricole, la plaine de Vallérargues



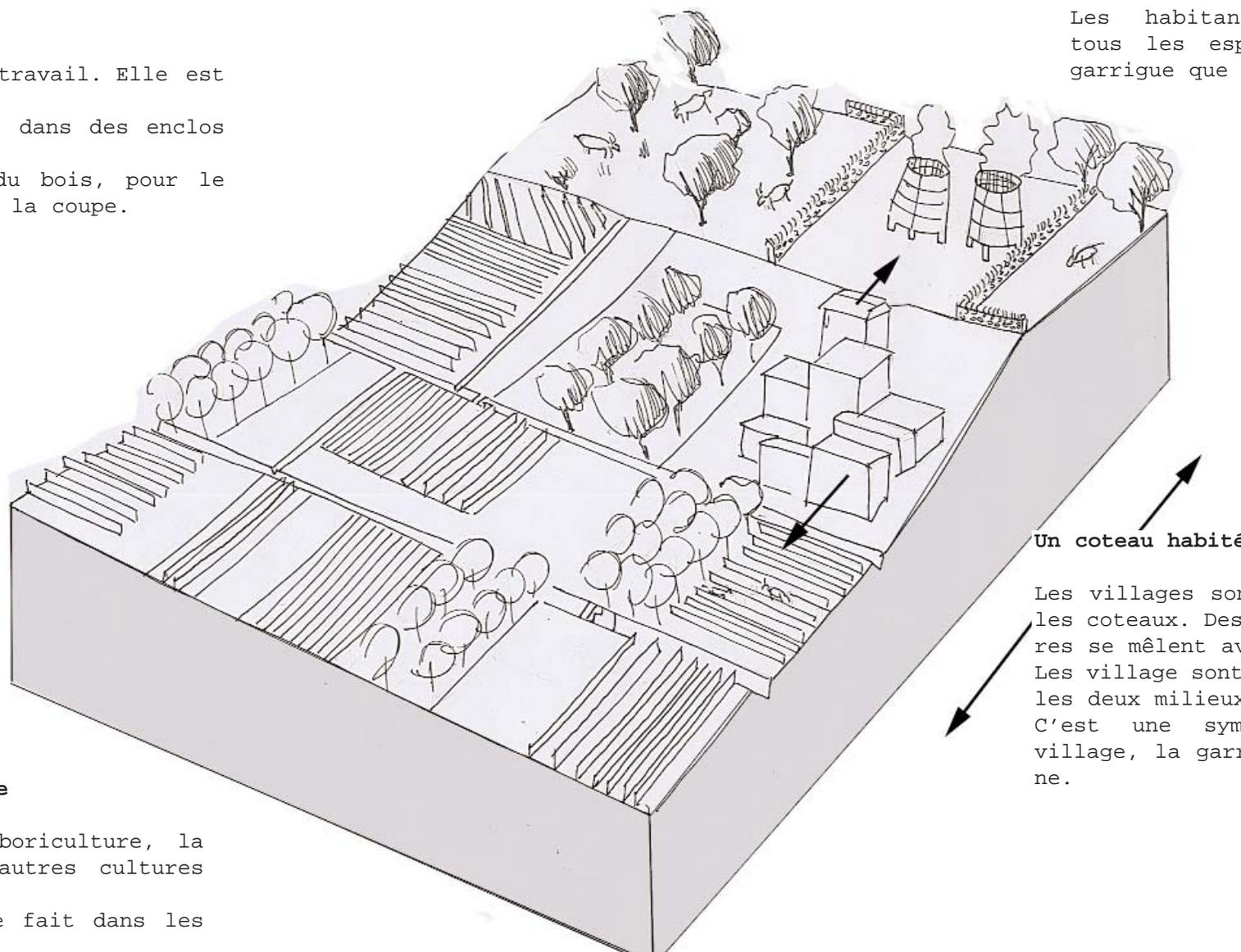
les garrigues et les espaces cultivés en 1900

**La garrigue**

C'est un lieu de travail. Elle est valorisée par :

- du pastoralisme, dans des enclos de murs de pierre.
- l'exploitation du bois, pour le charbon de bois et la coupe.

Les habitants exploitaient tous les espaces, autant la garrigue que la plaine.



**une plaine cultivée**

Elle associe l'arboriculture, la viticulture et d'autres cultures sur champs.

Le pastoralisme se fait dans les vignobles.

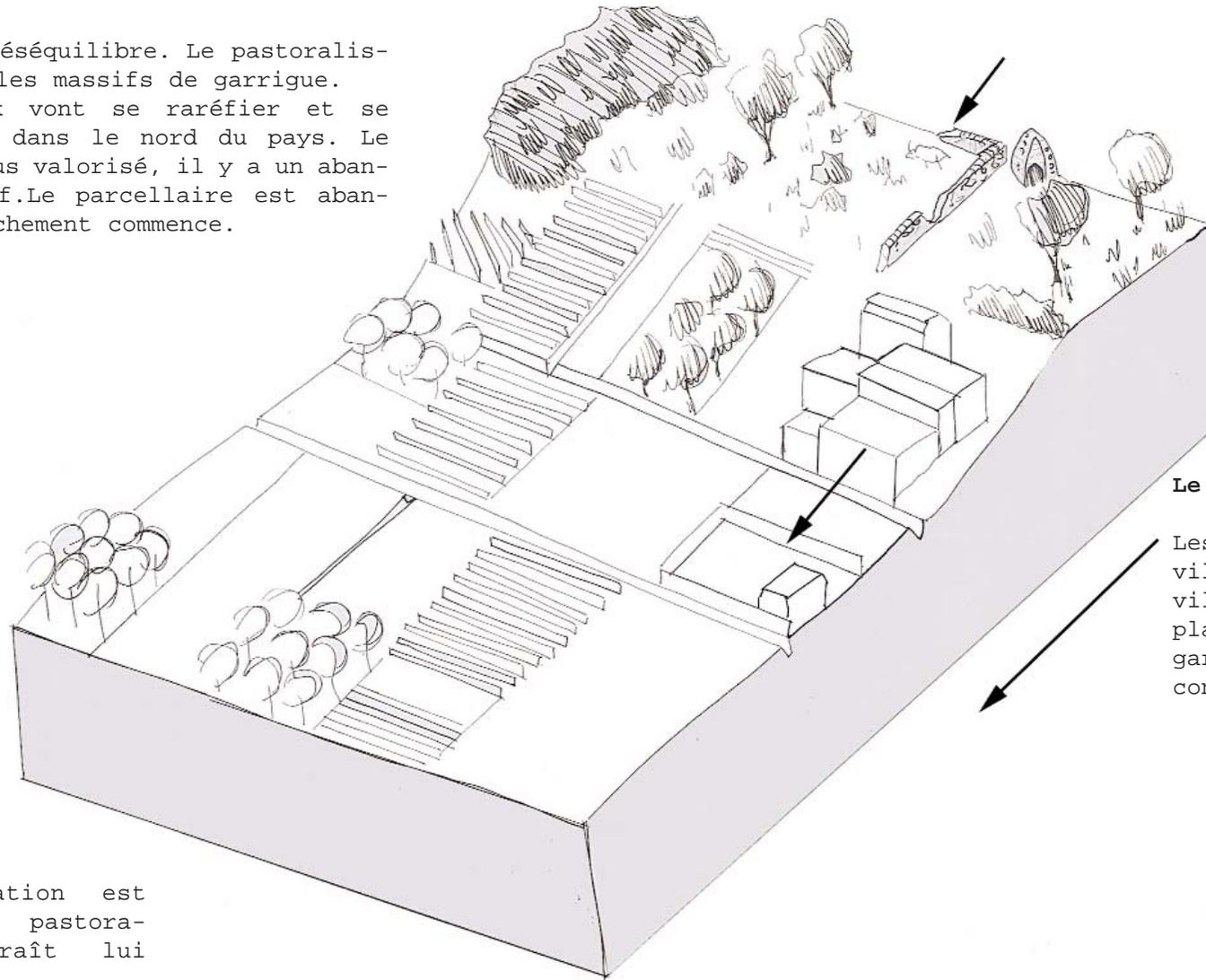
Un coteau habité

Les villages sont concentrés sur les coteaux. Des cultures vivrières se mêlent avec le village. Les villages sont en relation avec les deux milieux. C'est une symbiose entre le village, la garrigue et la plaine.

**La garrigue**

Elle est en déséquilibre. Le pastoralisme abandonne les massifs de garrigue. Les troupeaux vont se raréfier et se concentreront dans le nord du pays. Le bois n'est plus valorisé, il y a un abandon progressif. Le parcellaire est abandonné. L'enfrichement commence.

Les agriculteurs se spécialisent. Une activité agricole prend le dessus: la viticulture. L'association fruitiers et autres cultures perdurent.



**Le village**

Les évolutions ont détourné le village de son territoire. Le village s'oriente maintenant sur la plaine. Début d'une amnésie sur la garrigue. C'est aussi le début des constructions en plaine

**La plaine**

Son organisation est maintenue. Le pastoralisme disparaît lui aussi.

les garrigues et les espaces cultivés en 2003

**La garrigue**

Elle est devenue impénétrable. Elle c'est transformée, l'O.N.F a lancé une politique de boisement depuis 1970.

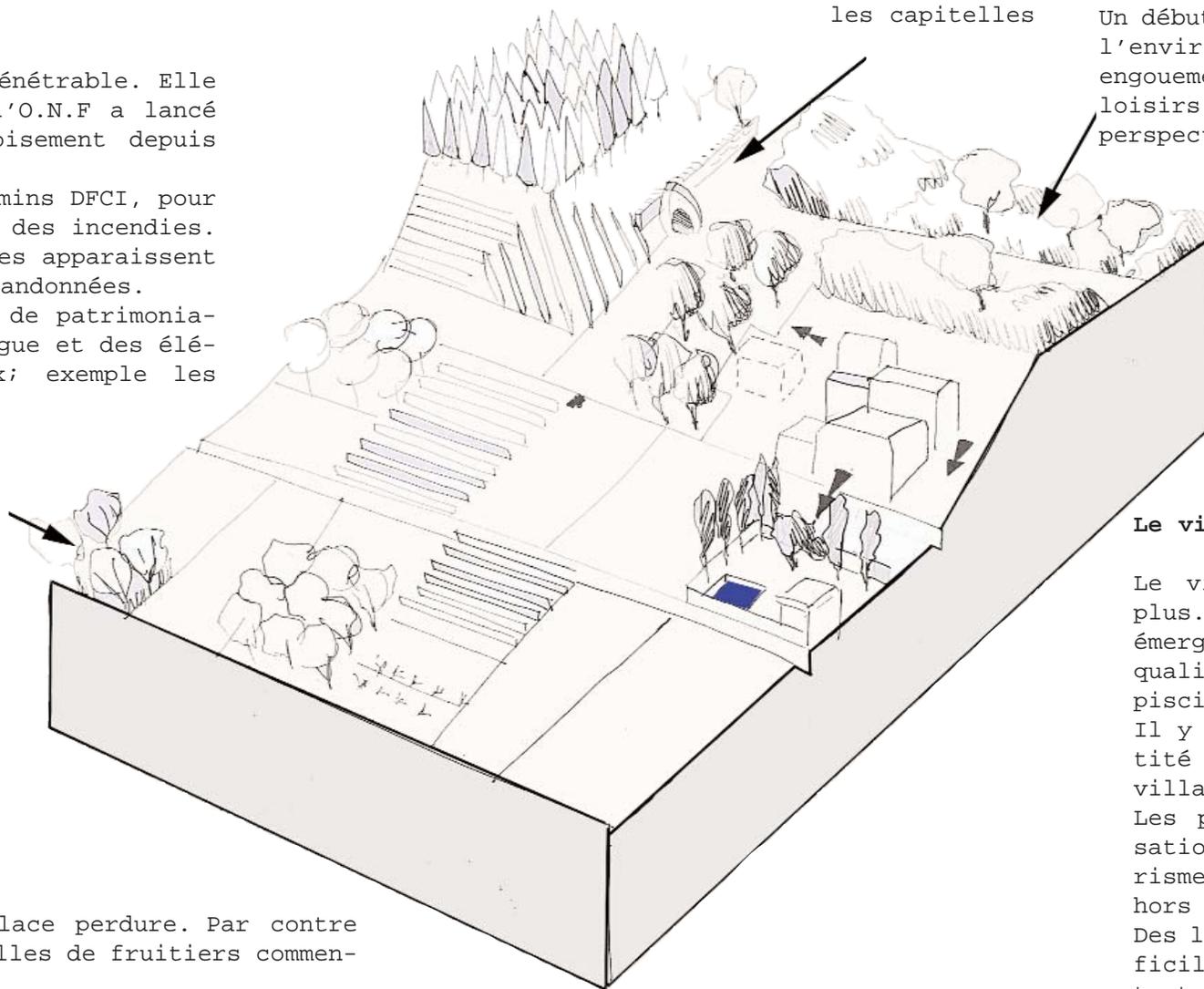
L'apparition des chemins DFCI, pour protéger la garrigue des incendies. De nouvelles pratiques apparaissent par les chemins de randonnées.

Il y a un phénomène de patrimonialisation de la garrigue et des éléments architecturaux; exemple les capitelles.

**La plaine**

La polyculture en place perdure. Par contre le devenir des parcelles de fruitiers commencent à s'enfricher.

Comment maintenir les fruitiers dans la plaine pour ne pas perdre l'association qui tient l'organisation spatiale et paysagère ?



les capitelles

Un début de prise de conscience sur l'environnement du village. Les engouements liés à la nature aux loisirs émergent et dictent les perspectives futures.

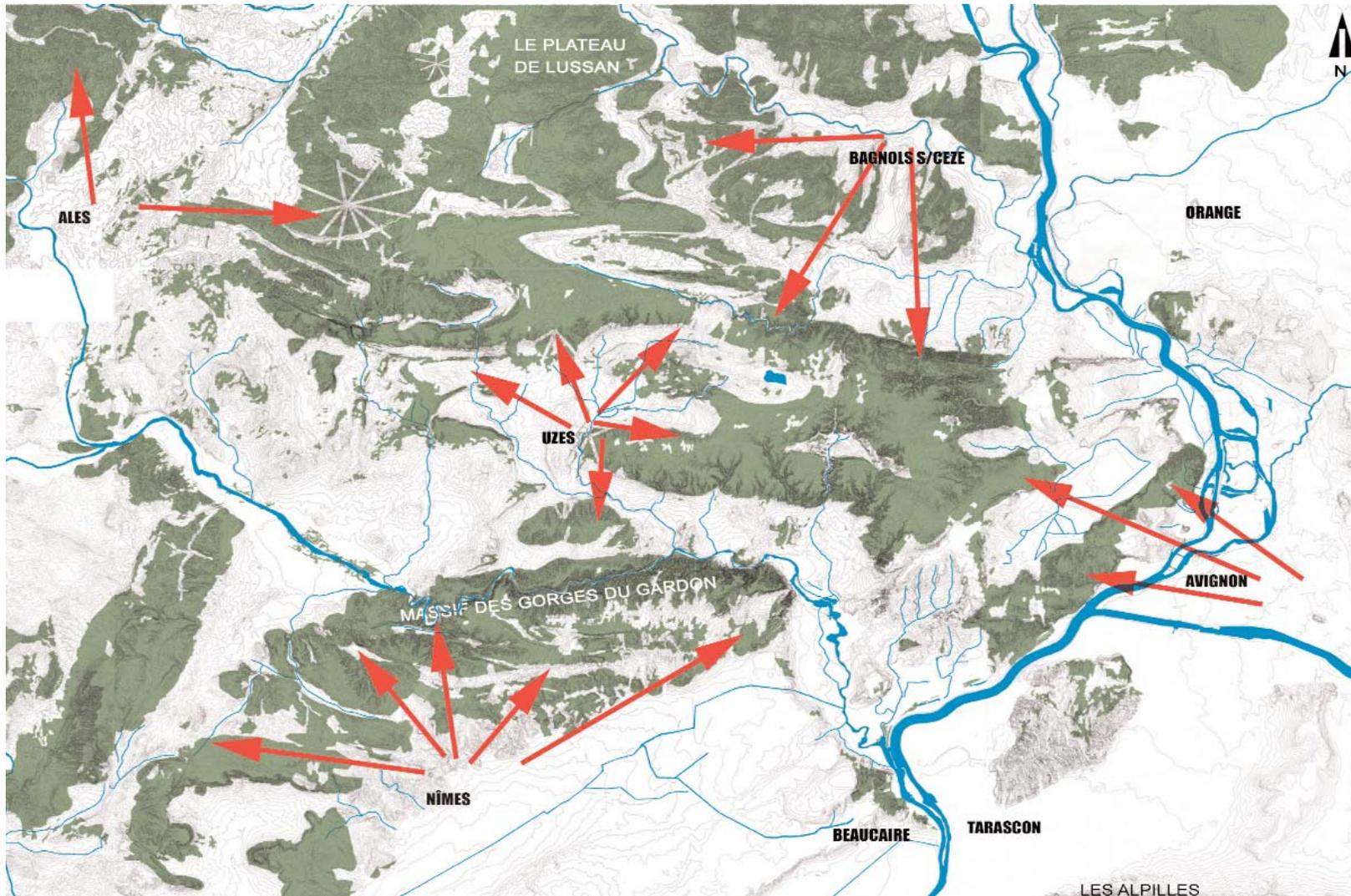
**Le village**

Le village s'étend de plus en plus. Des extensions de villages émergent avec leurs options de qualité de vie; par exemple la piscine.

Il y a une résurgence de l'identité patrimoniale. Les coeurs de village sont restaurés.

Les phénomènes de patrimonialisation des villages et d'un tourisme demandeur rend ces lieux hors de prix.

Des lieux où il devient même difficile d'habiter pour les habitants du pays.



Les massifs de garrigue deviennent des lieux de tentation.  
Des pressions exercées par les agglomérations qui bordent le pays:

- Alès
- Nîmes
- Avignon
- Bagnols S/Cèze

Ces villes demandent :

- des lieux ayant un territoire encore préservé, Peu urbanisé et qui a gardé le cachet des villages. La question du cadre de vie explose et il y a un réel désir d'habiter à la campagne
- des espaces de liberté pour les loisirs, le délasserment, la découverte.

Quel avenir pour un pays attractif par ses qualités paysagères et sa situation en retrait des agglomérations gravitant autour de lui.



# Le réseau des routes, chemins et voies

L'objet de cette partie est d'expliquer, de faire connaître et comprendre l'un des sept éléments distinctifs du paysage du Pays : le réseau des routes, chemins et voies. Le thème abordé ici est une des clefs permettant de comprendre le paysage et l'organisation du territoire, pour en permettre un développement futur

mieux maîtrisé. La route représente pour le paysage plus qu'une simple gestion des flux, abandonnée à des grilles de lecture très techniques. C'est l'espace du partage du territoire et de l'équilibre du paysage.

Alors, qu'est-ce qu'un réseau, qu'est-ce qu'un réseau de routes ?

Afin de comprendre les enjeux que peuvent porter les réseaux pour le futur du territoire, il convient d'en cerner la définition et ses limites. Tout d'abord, un réseau est un concept abstrait qui identifie un « ensemble de lignes ou de relations aux connexions plus ou moins complexes ». Un réseau de « déplacement » dans un territoire peut être une route, une autoroute, un chemin, une voie, une rue, une voie ferrée. Très concrètement, cela signifie que les liens que peuvent tisser les routes dans un territoire ne se résument pas à une ligne qui relie deux points mais bien à un lieu complexe qui gère bien plus qu'une simple connexion.

On peut identifier trois caractères à un réseau de routes. C'est un outil technique puisqu'il relie physiquement des espaces, des lieux entre eux. C'est aussi un élément plus social et plus connoté culturellement puisqu'il ne fait pas que relié les lieux entre eux, il relie surtout les gens. Enfin c'est un lieu à part entière qui a son nom, son aspect, ses codes et sa culture, c'est un cadre et un décor à la fois. Ce que peut représenter un réseau de routes dans un paysage c'est un maillage qui englobe ces différents caractères.

La route s'inscrit, s'écrit, évolue et se projette dans un paysage, elle organise et structure un territoire.



Le réseau,  
un outil technique



Le réseau,  
un enjeu social et culturel

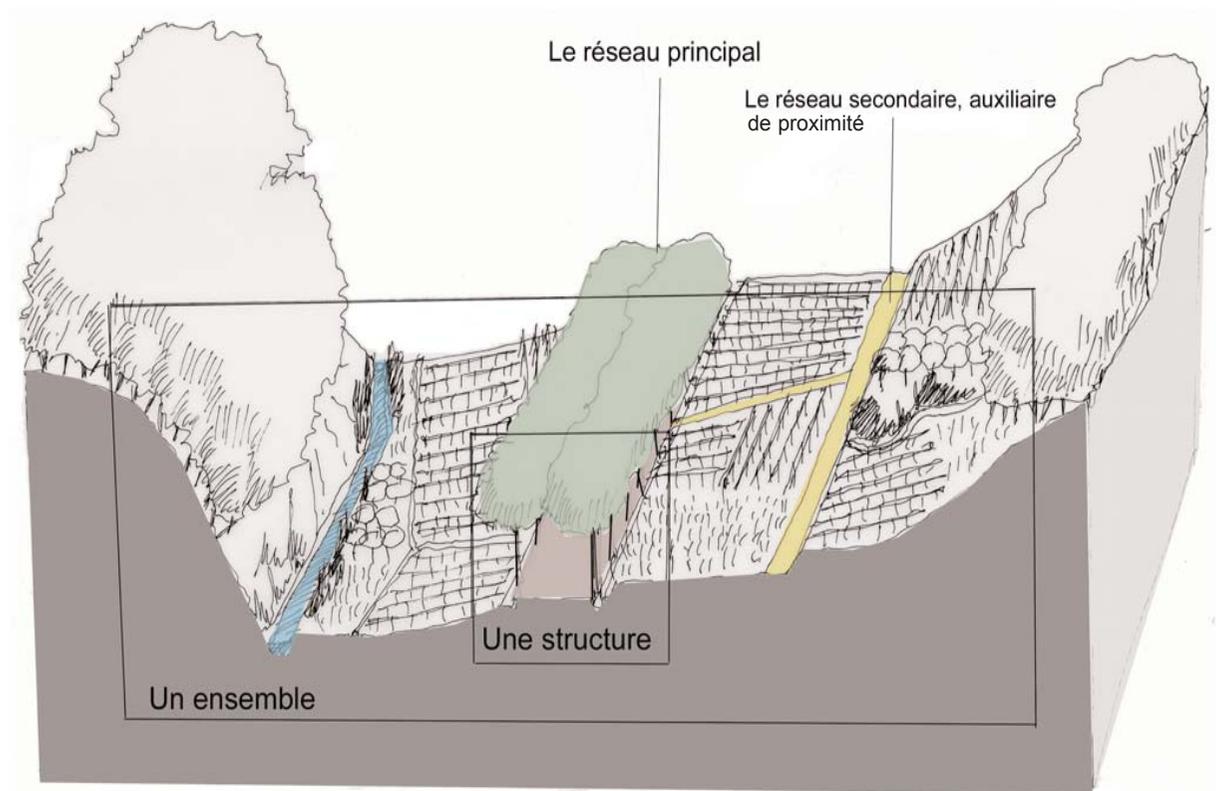


Le réseau,  
un espace à part entière

## Comment les routes s'inscrivent-elles dans le paysage du Pays ?

L'ensemble du réseau de routes qui constitue le Pays se lit en deux échelles. Tout d'abord on distingue un réseau « principal » composé des routes nationales et départementales, les axes principaux du déplacement qui mettent en relation les grandes villes et les pôles d'attraction urbains. Puis vient le réseau « secondaire » fait de petites routes ou chemins, de départementales peu fréquentées, de voies où la circulation est intermittente et peu présente. Ce dernier réseau est à considérer comme un réseau de proximité. Ces deux « niveaux » de déplacements indiquent deux façons de traverser le paysage donc deux façons de le pratiquer et d'entretenir un contact physique et visuel avec lui. La grande majorité des déplacements dans le pays se faisant en voiture, nous avons privilégié une analyse qui se base sur ce mode de déplacement.

## Le réseau des routes Une lecture à deux échelles



# Le réseau principal et secondaire



Le réseau principal de déplacements rapides  
(route d'Uzès)



Le réseau secondaire auxiliaire (Sanilhac)



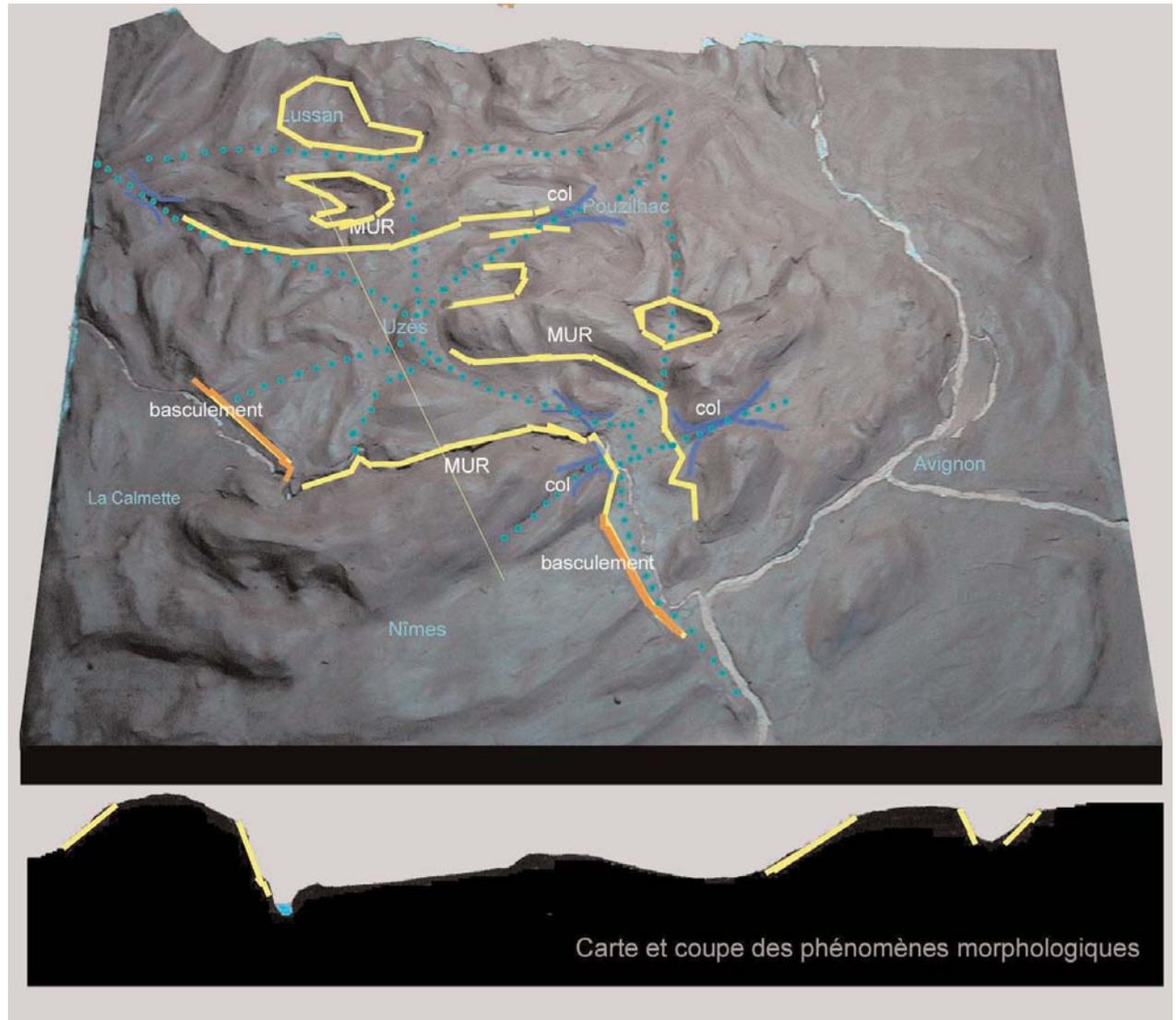
Le réseau secondaire de proximité  
(Castillon du Gard)

# Le réseau des routes, chemins et voies

## Une géographie de la route

Le paysage du Pays est fortement porté par ses reliefs mais la puissance de ce paysage c'est aussi la fine et habile inscription du réseau principal dans cette géographie marquée. L'ensemble des routes s'est inscrit le long des plissements des plateaux, au milieu des vallons, au creux des thalwegs, évitant les obstacles du relief, ou les prenant de front pour mieux les traverser. Tous ces tracés semblent soit inscrits par la force de la nature, là seulement où elle l'a permis, soit par la main ferme de l'homme qui seul a décidé. C'est toute l'ambiguïté de ces voies qui paraissent totalement naturelles ou bien totalement artificielles.

Ces dessins semblent aussi « tenir » parfaitement le territoire tant ils structurent l'espace laissé libre dans les vallons ou les plaines ; les lieux de la vie, de l'activité. Ces découpages qu'ils imposent mettent en évidence une hiérarchie d'accès au territoire. Il y a des passages obligés pour accéder à tout le Pays. Ces passages ou ces portes sont des resserrlements naturels, des ruptures dans les reliefs, ou bien des reliefs associés à des villes ou villages. Ces derniers constituent alors des verrous pour le territoire car ils fonctionnent en relation étroite avec l'organisation de la ville qui y est associée.



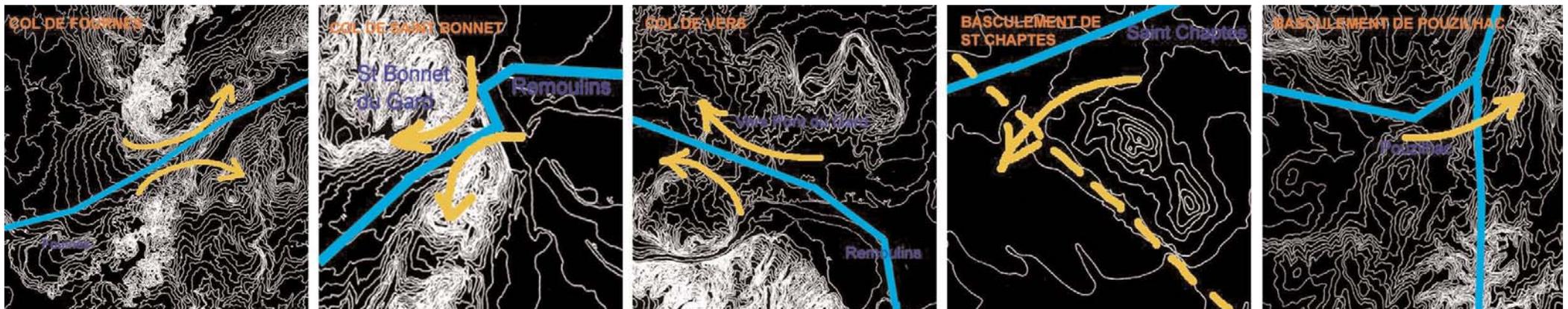
# Une géographie de la route



L'ordre imposé par la route

L'organisation des routes induit donc une autre hiérarchie, celle de l'accessibilité au territoire et aux villes et villages. La route utilise les reliefs et les villes s'accrochent à la route. En effet, le développement « urbain » semble plus dicté par la route, qu'elle ne se plie aux exigences du développement humain. Elle paraît même parfois être un élément « monolithique » et intemporel du paysage. Cela constitue les premières clefs dans la compréhension du paysage et de son aménagement.

Comme une trame principale, la route vient supporter les accroches des villages, ce qui donne l'orientation privilégiée de



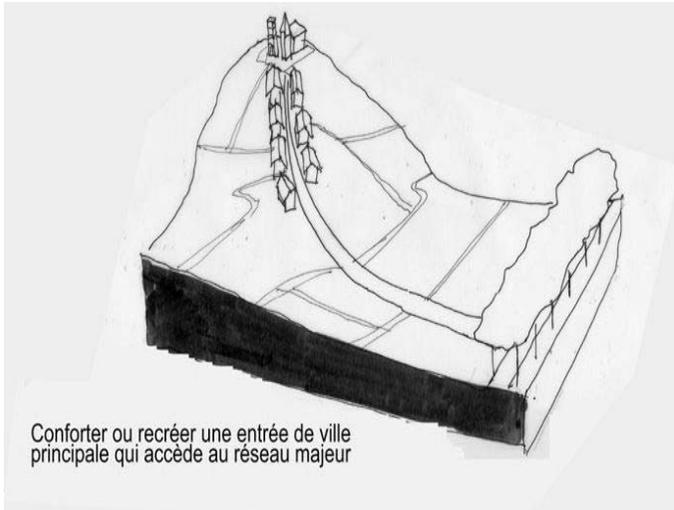
Quelques schémas: les passages de cols dans le pays

# Le réseau des routes, chemins et voies

leur développement. Telle la façade d'une maison, le village se crée ainsi une façade urbaine principale, orientée vers la route principale.

Les modèles courants de développement urbain « moderne » utilisent un procédé qui crée la route avant l'habitation. La constitution des bourgs anciens paraît avoir suivi le même schéma, une route, un axe principal a été construit avant même l'existence de fermes ou de villages.

Toutefois la seule existence d'une voie principale bien ancrée dans le sol ne saurait expliquer simplement sa force et sa persistance comme gage de pérennité. La forme qu'elle a su prendre et garder depuis quelques siècles lui ont donné sa personnalité et sa stature.



# Le paysage de la route réseau principal et secondaire

## Le paysage de la route

Le paysage de la route, c'est ce qui l'entoure mais aussi ce qui la fait, la compose. Sa particularité, c'est de supporter de longues séries d'alignements d'arbres, le plus souvent des platanes. Circuler sous ces couverts que l'on appelle communément des arbres « en cathédrale » donne une toute autre dimension au

paysage. La route devient une voie royale majestueuse qui sublime ce qui l'entoure. Les arbres couvrent le ciel et séparent le paysage en deux parties, de chaque côté de la route. Ils donnent encore plus de force au tracé que suit la route puisqu'il scinde le territoire en deux. Du dedans on se sent guidé presque enfermé et du dehors la route s'impose alors comme une barrière, une frontière qui sépare le paysage en

morceaux. Les espaces dépourvus avec le temps de ce cadre, perdent de leur force et perdent en compréhension. Ils deviennent communs, se banalisent. Si l'on peut louer les spécificités du paysage du Pays, la route bordée par ces alignements d'arbres constitue une valeur majeure de la richesse de ce paysage.

## LE RESEAU PRINCIPAL



Lussan



Valliguières



St Siffret



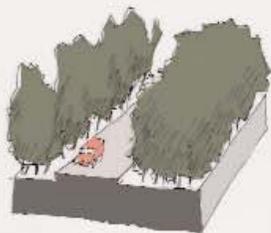
Remoulins



Montaren



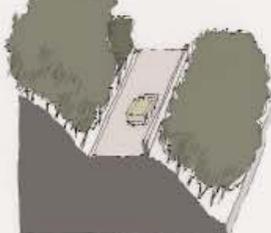
St Maximin



Dans les garrigues hautes



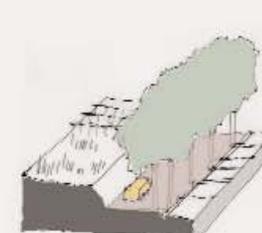
Dans les alignements de chânes verts



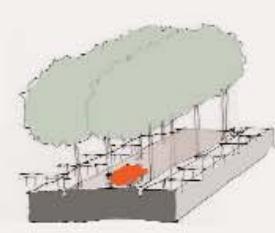
Dans les garrigues des côteaux



Dans les alignements doubles adossés



Dans les alignements simples adossés



Dans les alignements doubles en plaines

# Le réseau des routes, chemins et voies

À côté de la route d'autres chemins

La route principale bien que plus marquante et très structurante, n'organise pas à elle seule tout le paysage. En parallèle des routes, ils existent d'autres routes plus modestes, des chemins, de petites voies. C'est sur elles que, repose le lien « de proximité » avec le terri-

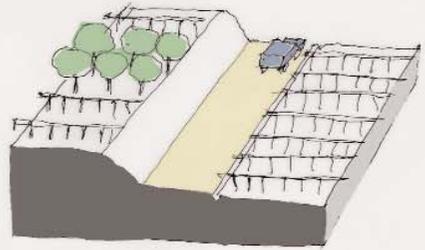
toire, et entre les individus. Qu'elles soient ou non déjà l'objet d'une reconquête des espaces proches des villages, des espaces de plaines et de garrigues, elles gardent tout l'intérêt « de toucher le paysage » et donc d'en rapprocher les gens. Le contact est le geste essentiel qui permet l'appropriation. Au-delà de la symbolique, « toucher le paysage » signifie

toucher le sol, toucher la terre et sentir ses méandres, arpenter. Ces routes et chemins sont les lieux d'une reconquête possible pour le promeneur, le passant, l'habitant, loin des flots de voitures. Lui permettre de connaître autrement, plus sereinement et plus complètement ce qui l'entoure chaque jour, c'est aussi y donner un sens, et du sens, à l'identité du Pays auquel il se sent appartenir.

## LE RESEAU SECONDAIRE, DE PROXIMITE



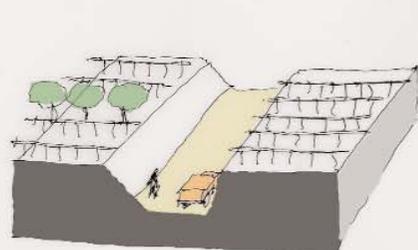
Aubussargues



La route adossée dans la plaine



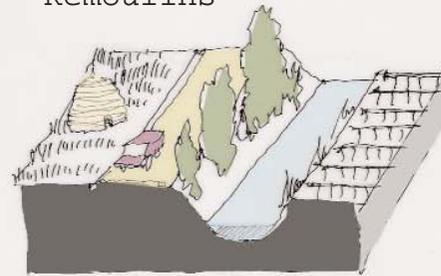
St Siffret



La route encaissée dans la plaine



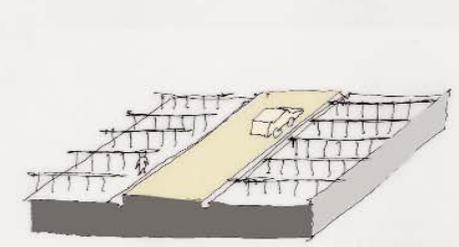
Remoulins



La route bordant une rivière



Blauzac



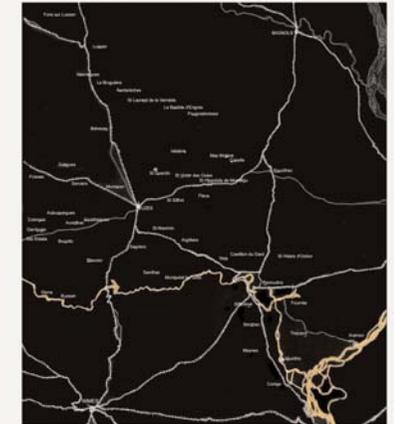
La route sur la plaine

**Entre passé et avenir, les routes dessinent le paysage du Pays.**

Ce qui porte un paysage peut parfois le porter pour longtemps lorsque l'alchimie se fait entre ceux qui le fabriquent et ce qui l'impose (comme les reliefs). Comme on le voit dans le cas des routes du Pays et celui de l'incroyable sédimentation de ses villages peu développés. Malgré tout le temps s'accélère aujourd'hui et nous impose des constats alarmants, ce qui faisait le paysage d'hier fera-t-il encore le paysage de demain ...

Les phénomènes de mutations des territoires et des paysages ont considérablement accéléré depuis la seconde guerre mondiale. La pression foncière, la « rurbanisation » des habitants, la grande accessibilité nécessaire de tous les espaces du territoire, imposent de faire évoluer les pratiques, les usages pour ne pas voir disparaître ce qui fait encore le charme du Pays.

**Dynamique d'évolution du réseau des routes principales bordées d'alignements d'arbres.**



Les alignements (en vert) sont généralisés à l'ensemble du réseau principal, (même sur les plateaux des reliefs) dans tout le Gard.

1764 Carte de Cassini

# Le réseau des routes, chemins et voies

Une évolution lente mais irréversible ?

Les cartes les plus anciennes ( carte de Cassini, 1764 ) attestent de la longévité des tracés de voies, tracés majeurs, qui ont perduré jusqu'à nos jours. Elles attestent aussi de l'importance que revêtait l'accompagnement par des arbres d'alignements puisque à cette époque reculée, absolument toutes les routes principales du Gard étaient bordées (y compris sur les plateaux). Jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il semble que ce patrimoine arboré ait subsisté, intact. C'est après-guerre que l'on constate la fin, par période, de ces alignements. Pourtant, actuellement encore ils persistent dans une zone particulière ; l'Uzège. Aujourd'hui, ce patrimoine du passé constitue un enjeu pour l'avenir du Pays. Petit à petit il disparaît mais reste encore assez présent pour être un vecteur de l'image du Pays et pour être associée à son paysage.

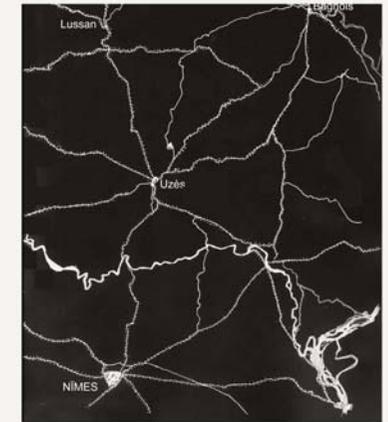
Ouvrir le cœur du Pays

Les attentes principales en matière de développement paraissent imposer une

Dynamique d'évolution du réseau des routes principales bordées d'alignements d'arbres.



1880 Carte d'état major



Les alignements sont encore très présents. D'autres axes apparaissent (ex: route d'Uzès à st Laurent et route d'Uzès à Collias). Le réseau ferré est créé entre Avignon et Alès en passant par Uzès, et une ligne est construite sur les plateaux entre Alès et les Ardoines.

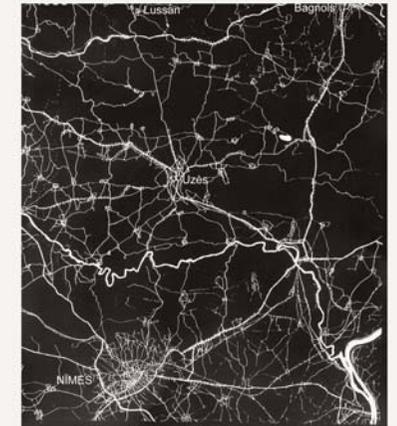
## Entre passé et avenir, les routes dessinent le paysage du Pays

ouverture du territoire. Les équilibres qui font le paysage vont affronter dans l'avenir une urbanisation et des pratiques nouvelles importantes. Et les choix d'aujourd'hui feront le paysage de demain. Ce paysage saura-t-il absorber tous ses changements ?

L'équilibre des forces marque ce territoire et toute intervention paraît difficilement mesurable. Cependant, la persistance de certains éléments qui le constituent donne des lignes de conduite, voir, des lignes de projet pour l'avenir. Les routes aujourd'hui sont une structure et un paysage en soit. Elles permettent une traversée ordonnée, graduée, complète du pays. Elles sont aussi une partie de son identité, de son image et de sa culture. Ce ne sont pas de simples routes.

Si elles encadrent l'accès au Pays, elles doivent demain permettre d'y circuler plus aisément sans concéder à la facilité des aménagements autoroutiers.

### Dynamique d'évolution du réseau des routes principales bordées d'alignements d'arbres.



Peu à peu, ce patrimoine arboré disparaît tout autour de l'Uzège. Les réseaux ferrés se sont multipliés au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais les lignes de l'Uzège sont abandonnées après-guerre.

1950 Carte IGN

Dynamique d'évolution du réseau des routes principales bordées d'alignements d'arbres.



Aujourd'hui



Les structures d'alignements ont persisté seulement dans l'Uzège, mais elles disparaissent peu à peu depuis les années soixante.

L'autoroute est venu coupée la plaine de Remoulins et la voie TGV interrompt la plaine de la confluence.

### **Les autres réseaux, une opportunité pour l'avenir.**

Associer à ces grands projets de « désenclavement », une réflexion doit être menée en parallèle, sur d'autres projets de désenclavement, par des circulations douces (les réseaux de proximités), mais aussi sur les opportunités spatiales offertes par d'autres réseaux comme les anciennes voies ferrées (réseau ferré) qui relie les différentes entités du Pays du nord au sud, ou bien l'aménagement des bords de rivières en voie bleue (réseau hydrographique).

Les pratiques alternatives, à la découverte du Pays

Ces aménagements possibles, devraient permettre la mise en liens de toutes les richesses que porte le territoire. Loin des lieux symboles, le patrimoine foisonne autour et dans les villages, dans les plaines, dans les garrigues, au bord des petites routes et des cours d'eau, sans jamais être intégré dans une image ou dans un projet global pour le Pays. Ces pratiques, alternatives aux éternels lieux de

promenades et aux circuits fermés, ont la potentialité de redynamiser et d'ancrer de nouveaux usages auprès des touristes comme des nouveaux habitants. Aussi pourront-elles favoriser un développement économique local, mis à l'écart aujourd'hui encore, par les grands lieux de pèlerinages.

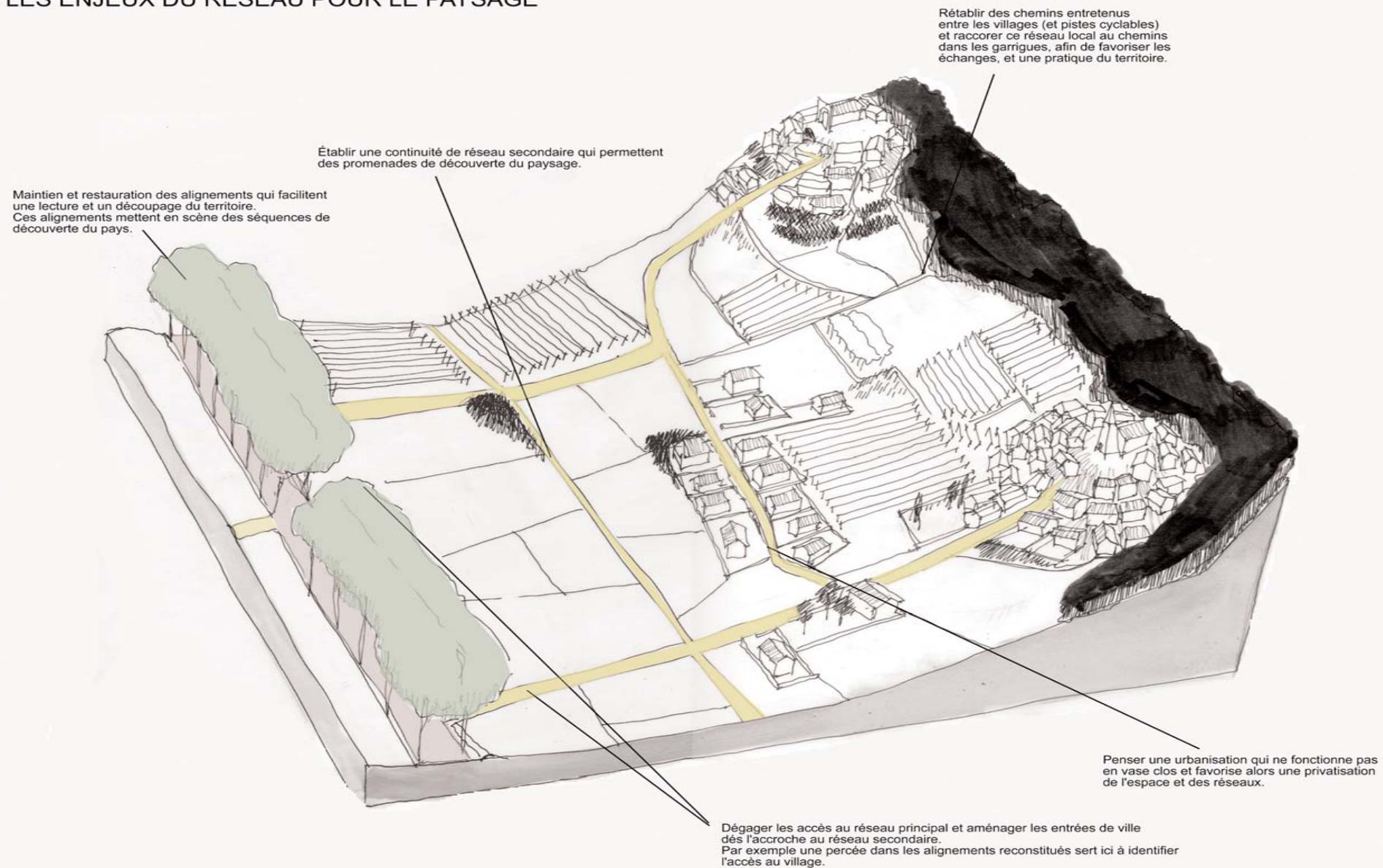
Pour empêcher une péri-urbanisation du pays

L'objectif d'un redéploiement de nouveaux réseaux est à la fois économique et, à la fois « identitaire » car en affirmant ses spécificités, le Pays se protège d'un phénomène de péri-urbanisation des usages. Sous la pression des grandes agglomérations proches, l'univers rural se modifie et avec les nouveaux urbains, les pratiques changent. La péri-urbanisation, c'est un langage et des pratiques urbaines qui s'exportent dans le milieu rural. Et à long terme, elle asphyxie les villages les transformant en cités dortoirs qui ne conservent que leur cadre de vie, sans vie locale.

La voie SNCF désaffectée.  
Ligne de Uzès à Comps



### LES ENJEUX DU RÉSEAU POUR LE PAYSAGE



## Conclusion

La route n'est pas un élément à traiter isolément. Il faut traiter le cadre de la route pour accompagner et participer à la valorisation des paysages. Et, on doit construire un projet de Pays avec, et à partir de la route pour conserver une image cohérente du territoire. Car le réseau des routes conditionne ici le futur développement des villes et villages. Il construit les relations entre les zones urbanisées et le paysage. Il donne une partie de son identité au Pays.

Il a toujours constitué et constituera demain un « levier » du développement.

La structure du réseau, un enjeu pour le respect et l'identité du paysage





## Un patrimoine construit particulièrement riche



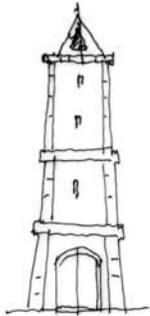
Le patrimoine construit du Pays, c'est l'ensemble des petits ou grands édifices, des constructions qui s'y trouvent. Le territoire du pays en est particulièrement riche.

Ce patrimoine sert aussi à construire l'avenir. Il est un des enjeux de son identité et de son développement (tourisme). Pas ou peu mis en valeur (secteur sauvegardé), il mériterait une initiative collective autour de chemins de randonnées, ou de parcours culturels à l'échelle du pays.

Toutes les communes ont un patrimoine à montrer et à offrir. Une mise en valeur permettrait de reconstituer leur histoire, le lien qui les lie au paysage, et les pratiques qui l'ont produit. Il n'existe à l'heure actuelle pas de document synthétique qui établisse l'ensemble du patrimoine construit dans le Pays, bien que des initiatives individuelles permettent d'avoir un recensement partiel. Aujourd'hui, l'édifice le plus reconnu et le plus emblématique pour le pays reste le pont du Gard. Demain ne faudrait-il pas que les habitants du pays se reconnaissent un peu plus à travers toutes ses petites composantes, toutes celles qu'ils côtoient tous les jours, et qui en constituent pourtant le plus grand nombre.

## Le patrimoine pour lire l'histoire et le paysage du pays

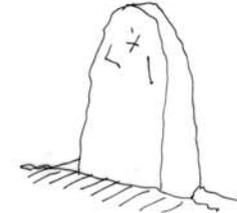
Tous les éléments du patrimoine du pays se rattachent à une pratique agricole, un usage de l'eau, une culture religieuse particulière.



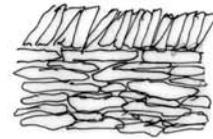
Les campaniles, ils servent de repère dans le territoire.



Les capitelles.



Les dolmens.



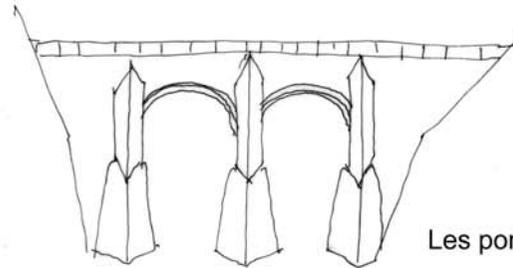
Les murs et murets.



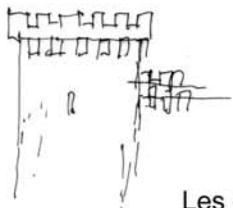
Les calvaires.



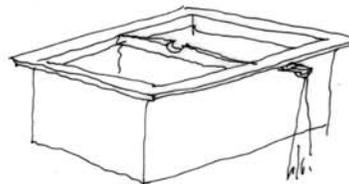
Les temples et églises.



Les ponts.



Les châteaux, forteresses, remparts et citadelles.



Les lavoirs et fontaines.

On retrouve dans ce territoire une installation humaine très liée à la géomorphologie.

Les villages ont été bâtis sur des sites soit pour des raisons stratégiques en vue de se défendre, soit pour se protéger des inondations, soit pour laisser les bonnes terres agricoles de la plaine libre d'installation humaine massive, tout en restant à proximité de ces lieux d'activités.

On peut regrouper certains villages sous la même typologie

On retrouve dans ce territoire une installation humaine très liée à la géomorphologie.

Les villages ont été bâtis sur des sites soit pour des raisons stratégiques en vue de se défendre, soit pour se protéger des inondations, soit pour laisser les bonnes terres agricoles de la plaine libre d'installation humaine massive, tout en restant à proximité de ces lieux d'activités.

On peut regrouper certains villages sous la même typologie



vue sur Saint Chaptès

### Les villages de plaine

Le village s'est historiquement étendu dans sa plaine agricole autour du cœur du village.





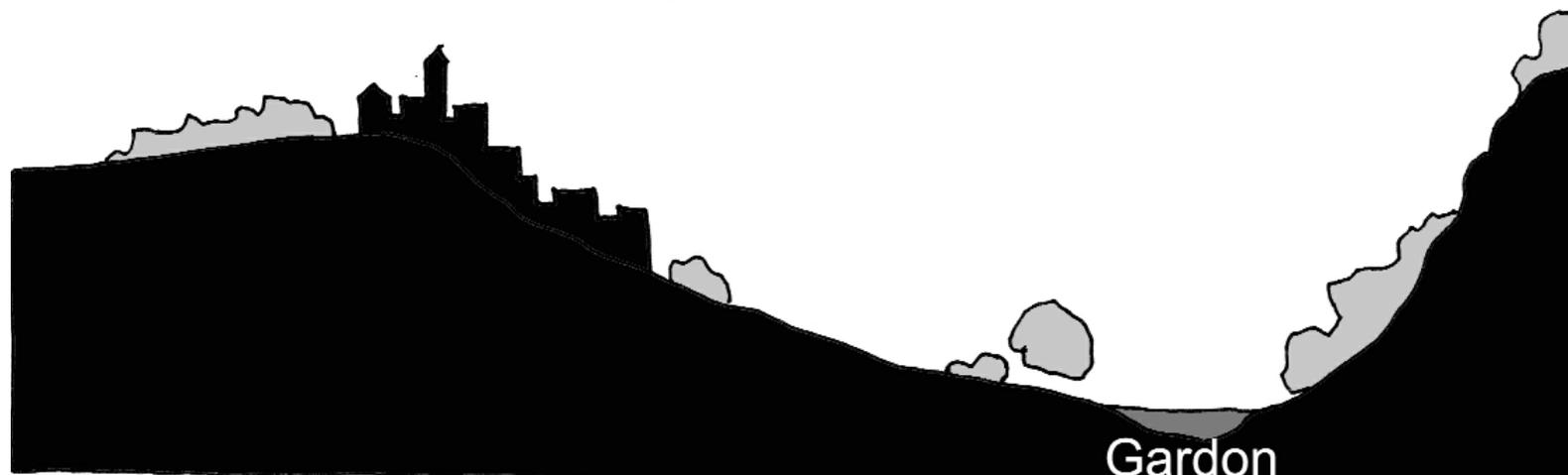
vue sur le village de Collias



vue sur les berges d Gardon

### Les villages de rivière

Ils se sont éloignés du lit majeur de la rivière, généralement accrochés aux pentes du relief pour laisser les terres agricole disponible. C'est par exemple le cas du village de Collias.





Vue sur la digue de Comps



Berge du gardon au niveau de Comps

### Les villages endigués

Ils sont directement installés dans la zone inondable de la rivière, et se protègent des crues par une digue qui enferme le village derrière une muraille. Les extensions récentes se sont généralement faites sur les coteaux de garrigue en retrait de la zone inondable. C'est le cas de Comps.





Vue de lussan

### Les villages perchés

Ils ont profité d'un promontoir naturel pour dominer leur territoire. Leur effet silhouette est encore plus accentué que pour d'autres types de villages. Leur extension est délicate car leur silhouette est en jeu. C'est le cas de villages comme Blauzac, Lussan.

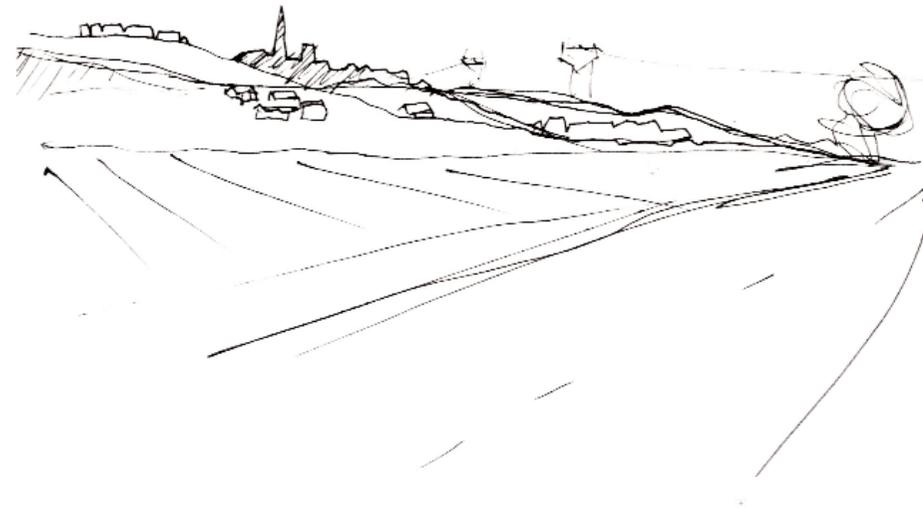




Vue sur Saint Siffret

### Les villages en piémont

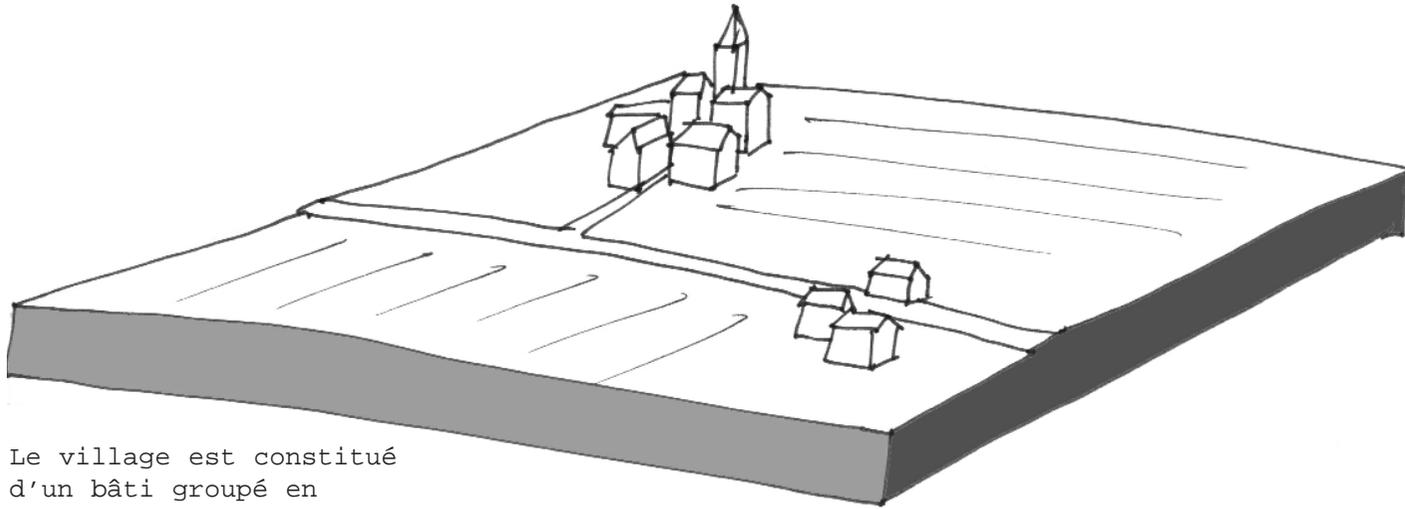
Ils se sont installés sur les contrepentes des massifs de garrigue la courbe. Leurs extensions mérite une grande attention car ces villages se situent à l'interface de l'espace agricole et de l'espace de garrigue . C'est le cas de villages comme saint Siffret, Saint Maximin.



L'évolution de l'installation humaine dans ce territoire est liée à différents facteurs.

La pression de l'urbanisation n'est pas la même en fonction de sa situation sur le territoire et de la morphologie du territoire de la commune

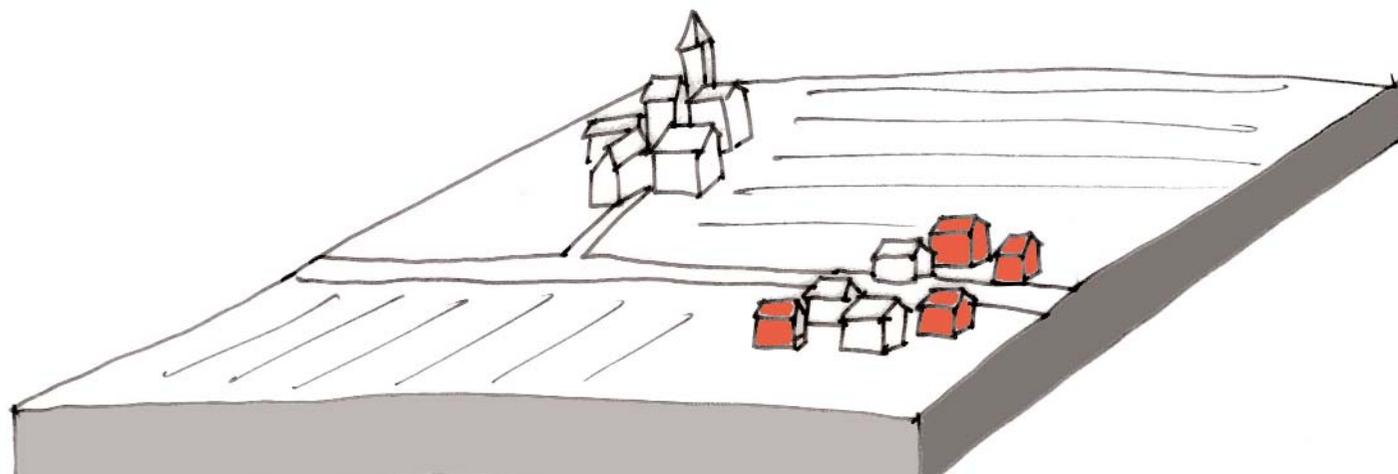
Développement en plaine



Le village est constitué  
d'un bâti groupé en  
contact avec sa plaine.  
Quelques extensions se  
sont faites groupées  
sous forme de hameaux.

L'extension du bâti n'est pas forcément  
cernée par un élément qui permet de le  
limiter.

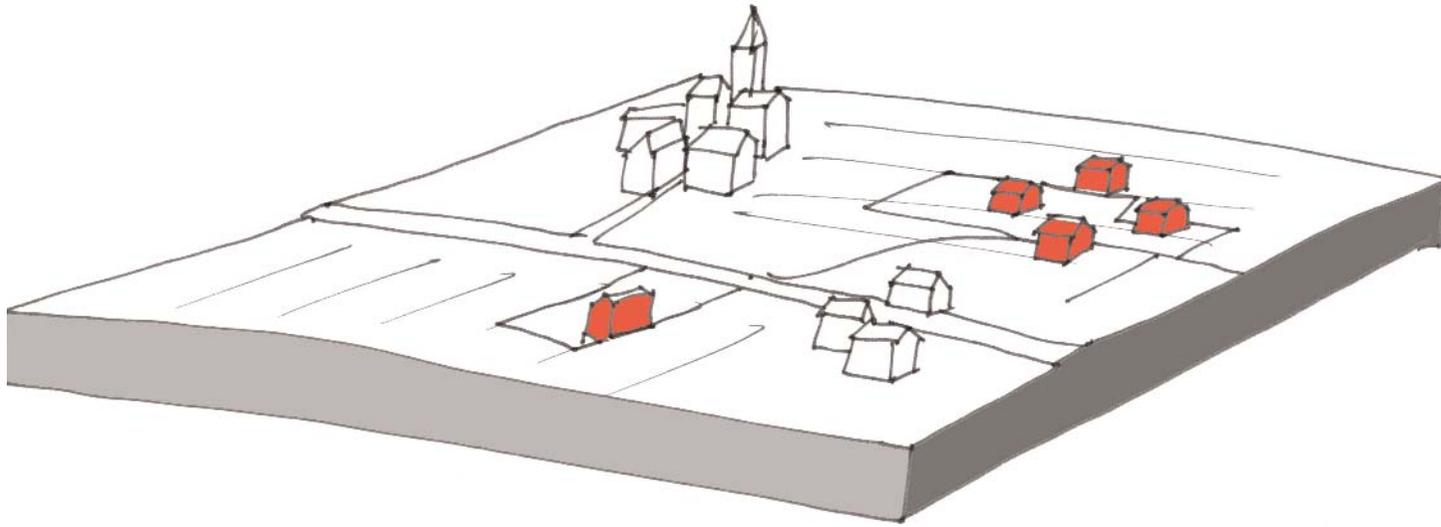
La diffusion se fait souvent le long du  
réseau, ou en s'installant dans la plaine  
agricole en fonction des espaces disponi-  
bles.



les extensions du village se font en logique avec le territoire. Elles respectent les plaines agricole en densifiant le bâti existant.



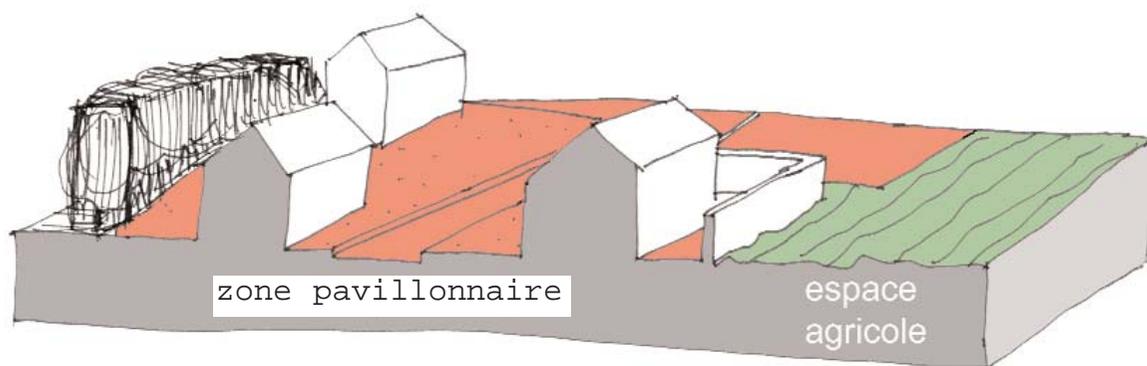
La densification des cœurs de village ancien et des hameaux, ainsi que l'apparition de nouvelles habitations regroupées en hameau permet de conserver la qualité de ce paysage avec ses plaines ouvertes qui mettent en scène les villages, ainsi qu'un réseau maintenu à distance



urbanisation dispersée dans  
la plaine

L'urbanisation quand elle s'installe dans la plaine agricole morcelle le territoire et ne permet pas une connexion avec le cœur du village.

On retrouve des habitations éloigné du cœur de vie du village, même si elles se trouvent sur le territoire de la commune. De plus leur éparpillement dans la plaine morcelle le territoire agricole et a un impact très fort dans le paysage.



une zone de lotissement flottant au milieu  
d'un espace agricole.



une limite floue entre l'espace bâti et les  
terres agricole entourant le village.

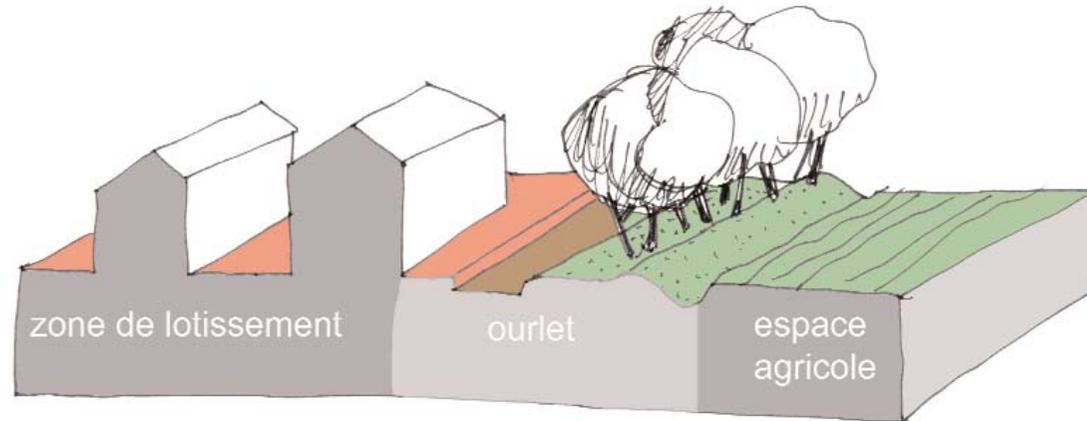


On a vu que le développement des villages  
dans la plaine amenant un nouveau rapport  
avec ce territoire.

Les zones pavillonnaires s'installent dans  
la plaine agricole en fonction des ter-  
rains disponible sans reflexion sur le  
maintien d'une cohérence de cette espace,  
ni du lien avec le village et l'espace  
agricole.

On retrouve une confrontation nouvelle  
entre l'espace agricole et ces nouvelles  
extensions des villages.

Il y a une coupure nette entre cette  
espace bâti et l'espace agricole.  
Ces espaces de transition sont rarement  
traités.



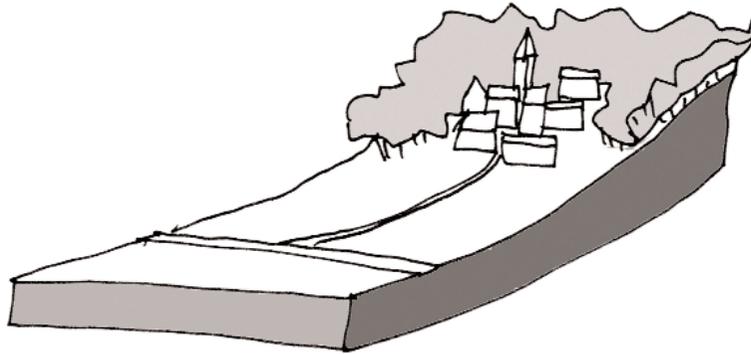
L'installation dans la plaine doit se faire en s'appuyant sur un élément qui fasse l'ourlet avec l'espace agricole. Cet ourlet peut être une route plantée, une lisière ou un espace de promenade

un ourlet végétal comme limite de l'espace agricole

le réseau sur lequel s'appuie le bâti



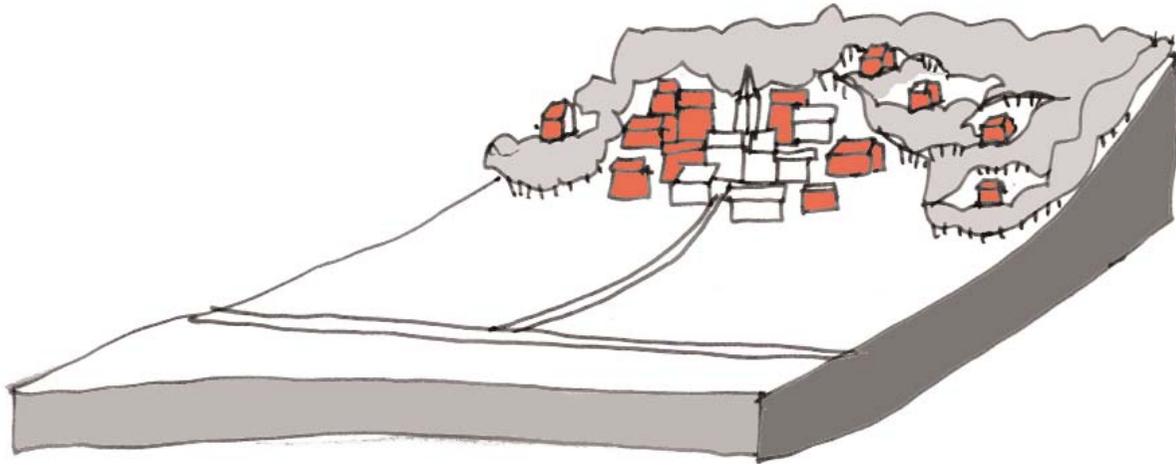
Le village est situé à mi-pente  
entre garrigue et plaine en  
contact avec ces deux entités



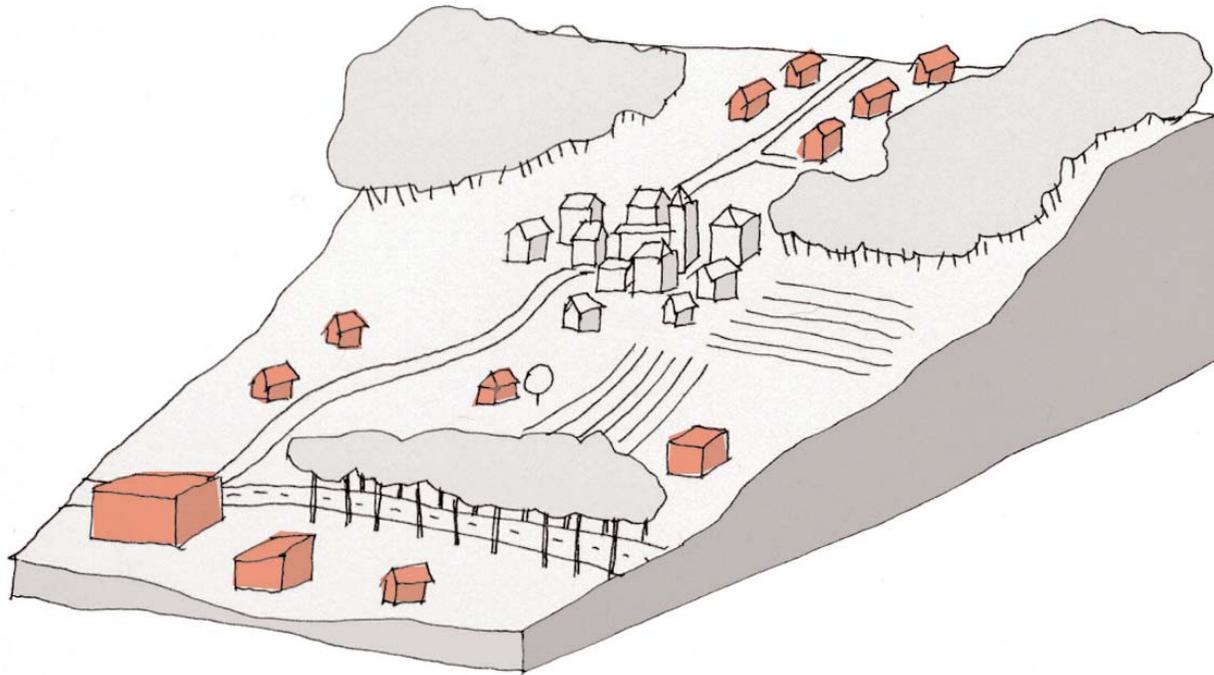
### Développement en coteaux

Les villages sont directement en contact  
avec leur garrigue et leur plaine agrico-  
le.

Les enjeux pour ces villages sont de  
conserver la qualité de leur écrin de  
garrigue, le recul par rapport au réseau  
routier et une plaine ouverte qui main-  
tient le contact visuel entre les villa-  
ges.

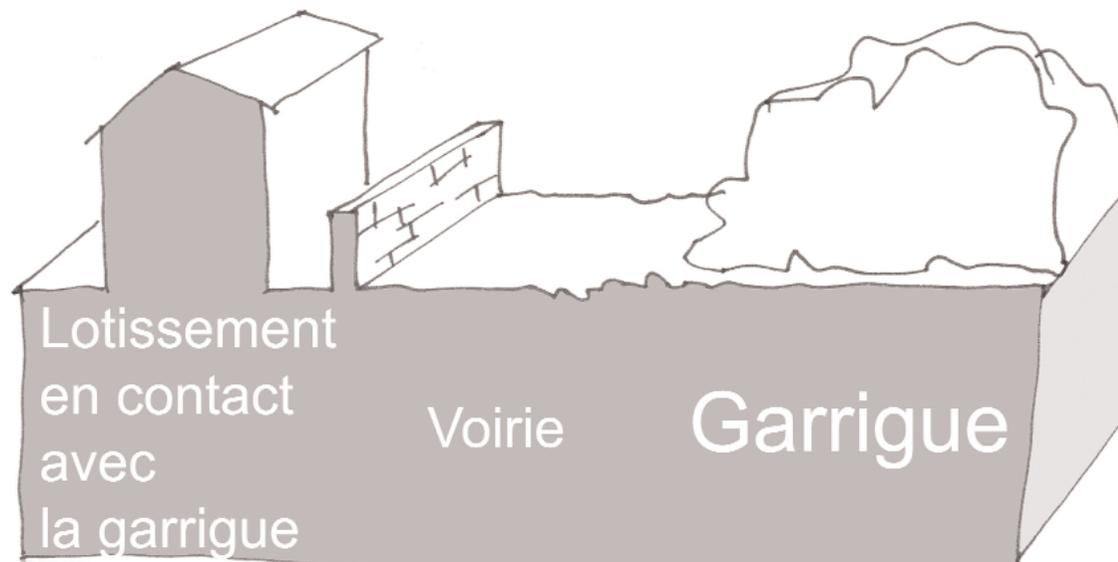


La densification du cœur de village associé à un gradient de concentration du bâti dans la garrigue aux alentours du village permet de garder la qualité de son environnement direct et maintenir un recul par rapport au réseau.



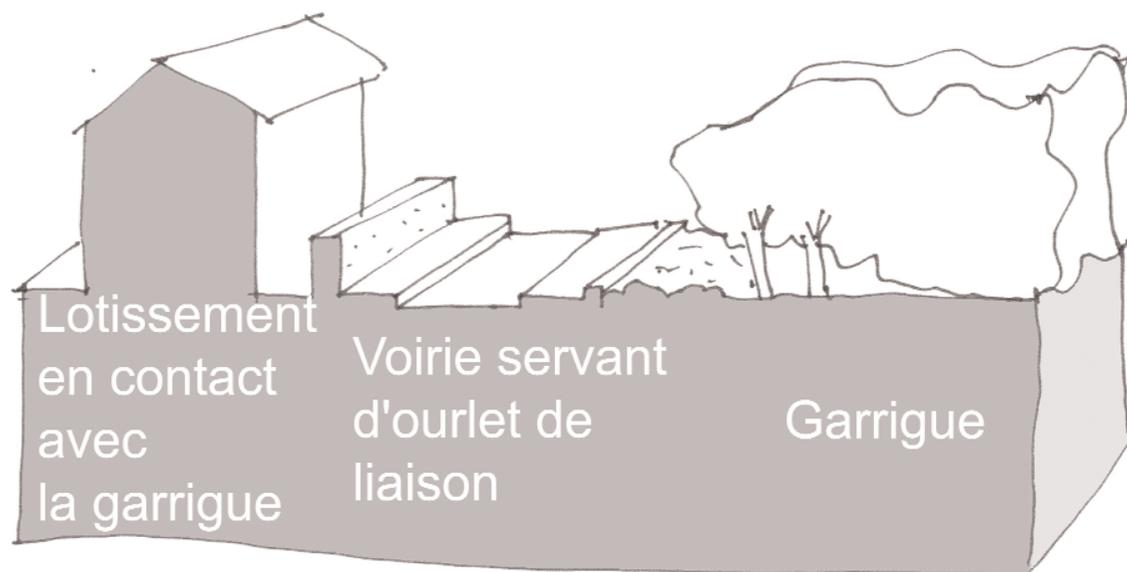
La plaine est conquise par l'urbanisation, ce qui empêche la lecture du territoire et enlève l'effet silhouette des villages.

La déconnexion avec le centre et la disparition de l'échelle piétonne va à l'encontre de la vie de village.  
Le réseau perd de son identité en étant gagné par les constructions.



Un exemple d'espace de transition entre de nouvelles  
extension et la garrigue sur la commune de Saint  
Maximin..

Dans le cas d'extension dans la garrigue,  
celle-ci est perçue comme un terrain à  
conquérir et non plus à parcourir.  
La limite n'est pas pensée et elle s'ap-  
parente plus à une frontière  
Cette limite doit être traitée comme un  
ourlet qui vient mettre en valeur l'en-  
semble du village et de ses extensions  
permettant une continuité avec cet espace  
de nature.

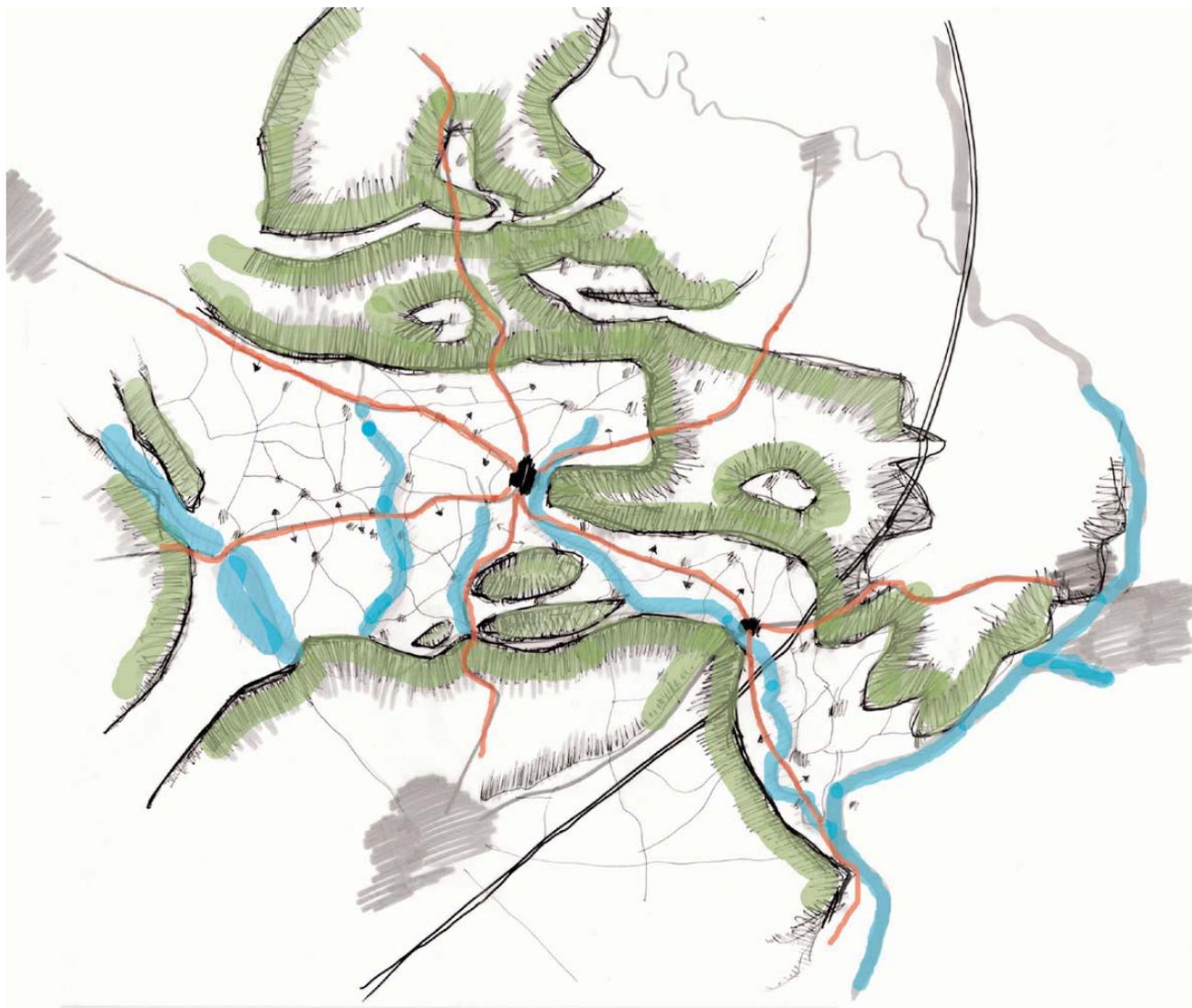


Cette limite doit être traitée comme un ourlet qui vient mettre en valeur l'ensemble du village et de ses extensions permettant une continuité avec cet espace de nature.



Les enjeux pour  
l'avenir du  
pays

Les grandes orientations à  
l'échelle du pays



### Introduction

nous rentrons dans une phase qui succède aux valeurs paysagères qui font ce pays, à leurs dynamiques d'évolutions aussi bien spatiales que temporelles. nous avons dégagé pour chacune de ces valeurs des orientations:

1. Maintenir une urbanisation mesurée en logique avec son territoire
2. Conserver un réseau de routes qui par sa structure met en scène et permet la découverte de paysages
3. Préserver les plaines agricoles qui mettent en scène le paysage du pays et le maintiennent ouvert
4. Considérer la garrigue comme un nouvel espace de liberté : un milieu à gérer et à aménager
5. La redécouverte de l'attractivité et de la mémoire de l'eau

notre démarche pour chacune d'entre elle est de fixer des objectifs d'aide à la concertation et au développement de projet. Elle est suivi d'une localisation des sites concernés, d'outils et d'acteurs potentiels, pouvant intervenir dans l'aide à la décision.

### 1. Maintenir une urbanisation mesurée en logique avec son territoire



Place de Saint-Laurent-La-Vernède



Saint-Chaptes

1.1 Conforter la vie au cœur des villages en offrant une capacité de logements aux habitants permanents:

- Maintenir une vie, et donc une économie de village (écoles, commerces...)
- Empêcher une généralisation des résidences secondaires qui fait mourir les coeurs de village.
- Empêcher un mitage anarchique des plaines.
- Préserver le caractère rural des villages.
- Adapter le patrimoine bâti aux nouvelles demande en proposant du locatif à loyer modéré dans les coeurs de village pour permettre aux jeunes de s'installer.

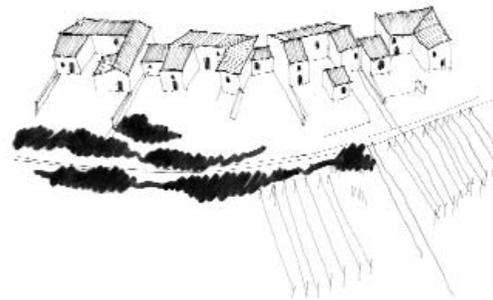
#### Sites concernés:

Tous les petits villages soumis à une pression de l'urbanisation liée à la résidentialisation.

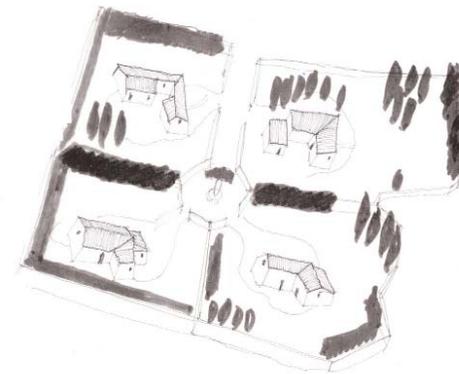
#### Outils existants et acteurs:

- Opérations d'amélioration de l'habitat.
- Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
- Maîtrise foncière.
- Droit de préemption....

**1. Maintenir une urbanisation  
mesurée en logique avec son  
territoire**



1.2 Relier de façons étroites les extensions nouvelles aux cœurs des villages:



- Eviter l'urbanisation en lotissement déconnecté du cœur de ville, qui mite la plaine et qui ne favorise pas les échanges avec le cœur de vie des villages.

**Sites concernés:**

Tous les villages du pays

**Outils existants et acteurs:**

- "guide des maires" d'aide du CAUE, qui explique comment bien bâtir.
- PLU
- Etude sur les typologies du pays.
- Maîtrise foncière des abords du village...

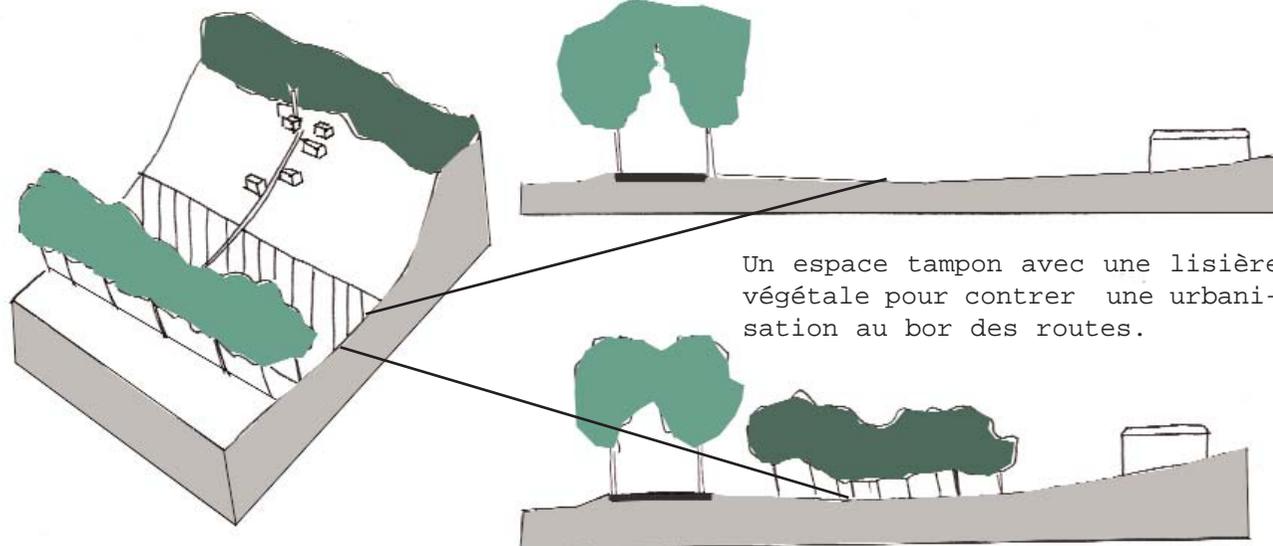


les jardins  
maraîchers  
à Saint  
Laurent-  
La-Vernède

## 1 Maintenir une urbanisation mesurée en logique avec son territoire

Espace tampon entre le village et la route  
**une nouvelle agriculture repensée et  
dimensionnée à l'espace potentiel.**

1.3 Mettre à distance l'urbanisation nouvelle des infrastructures qui irriguent le pays:



Un espace tampon avec une lisière végétale pour contrer une urbanisation au bord des routes.

- Délimiter un retrait du bâti par rapport au réseau, afin d'éviter la fermeture des espaces. Donner à ces espaces une fonction tampon.
- Eviter une agglomération du bâti autour du réseau, afin de préserver la mise en scène des villages.

### Sites concernés:

Toutes les communes qui ont un accès principal sur les axes emblématique et important du pays:

- Castillon-du-Gard
- Saint-Maximin
- Lussan

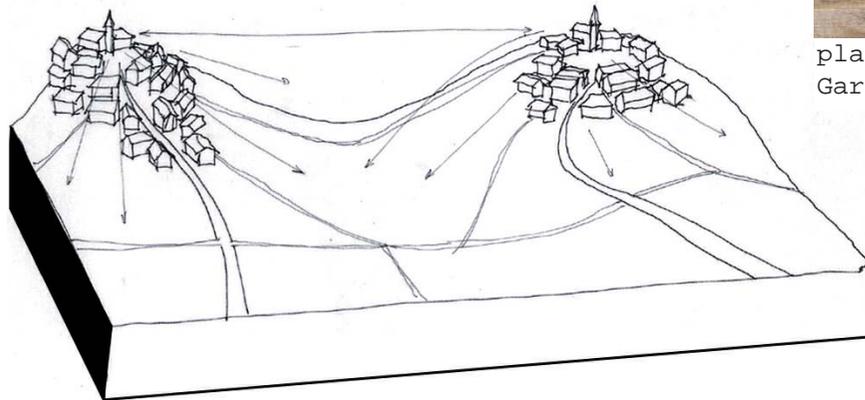
### Outils existants et acteurs:

- PLU
- SCOT
- Normes environnementale et qualité de vie.
- Chambre d'agriculture....

**1. Maintenir une urbanisation  
mesurée en logique avec son  
territoire**



plaine ouverte face à Castillon-du-  
Gard



**Sites concernés:**

Toutes les communes

**Outils existants et acteurs:**

- PLU
- SCOT
- Schémas de protection patrimoniale avec un périmètre de préservation.
- le SDAP
- le CAUE....

1.4 Réserver des espaces de respiration entre les villages afin qu'ils conservent leur identité:

- Pour le maintien de l'identité de ce pays
  - Maintenir une relation visuelle entre les villages.
  - Conforter les entrées de ville.
- Normes aux niveau de l'habitation.

**1. Maintenir une urbanisation  
mesurée en logique avec son  
territoire**



l'extension urbaine sur la commune  
de Saint-Maximin



la garrigue cernée par les nouvelles constructions

1.5 Conserver la végétation existante dans  
l'extensions des villages:

- Limiter l'impact visuel dans l'extension des villages.
- Adapter la taille et les limites de parcelle en fonction du végétal existant.
- Maintenir une qualité de paysage autour des coeurs de villages.

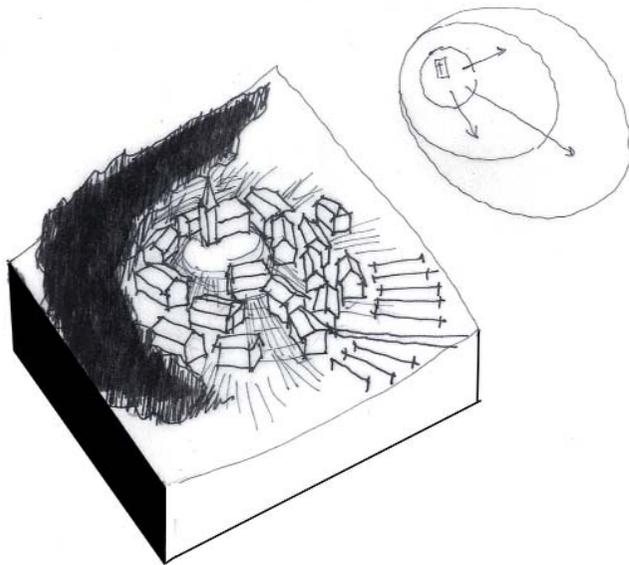
**Sites concernés:**

Tous les villages ayant des extensions en garrigue.

**Outils existants et acteurs:**

- PLU
- gestion de l'ONF
- "guide des maires" du CAUE
- Plan de sauvegarde et de développement de la garrigue.
- Cahier des charges....

**1. Maintenir une urbanisation  
mesurée en logique avec son  
territoire**



la silhouette d'Uzès

1.6 Favoriser la silhouette originelle des villages:

- La silhouette de ces villages participe à l'identité du pays
- Conserver cette qualité dans un territoire ou tout ce donne à voir.

**Sites concernés:**

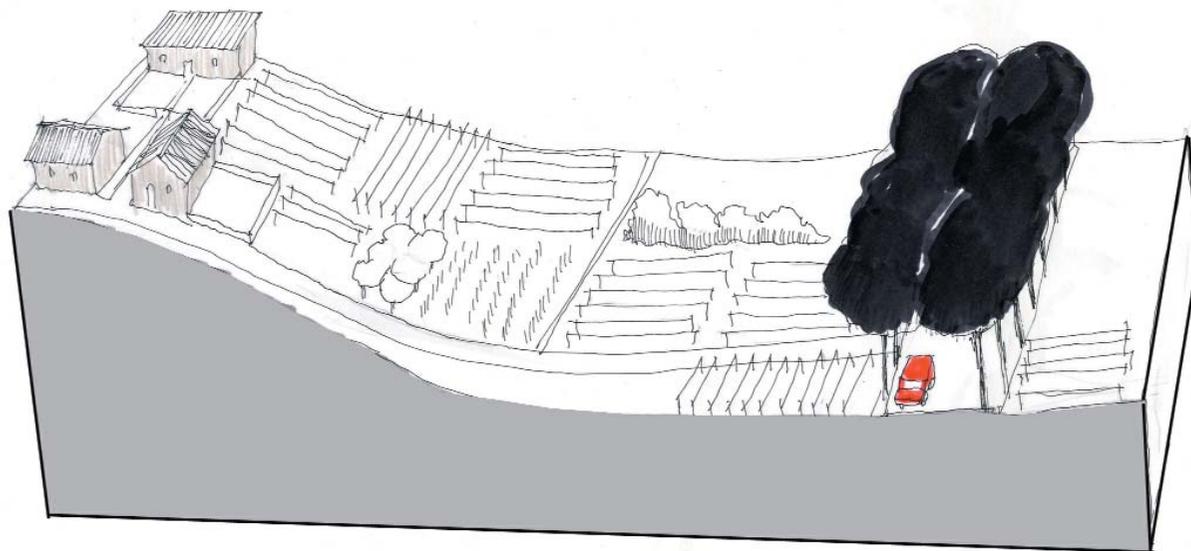
Tous les villages du pays

**Outils existants et acteurs:**

- CAUE
- PLU
- SCOT...

**2. Conserver un réseau de routes qui par sa structure met en scène et permet la découverte de paysages**

**2.1 Mise à distance du bâti par rapport au réseau:**



Mise à distance du réseau principal par rapport au village

- Délimiter un retrait du bâti par rapport au réseau, afin d'éviter la fermeture des espaces, et donner une dynamique à ces espaces.
- Eviter une agglomération du bâti autour du réseau, afin de préserver la mise en scène des villages.
- Maintenir une qualité de vie.

**Sites concernés:**

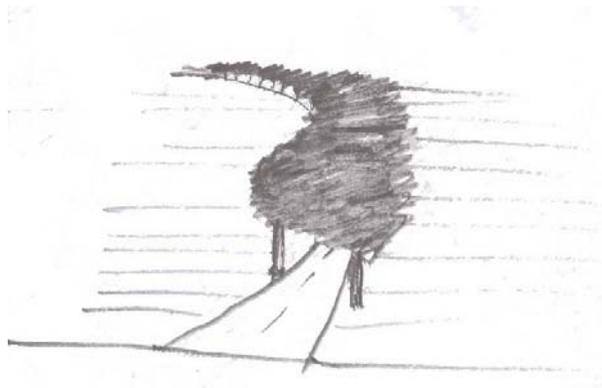
La plaine d'Uzès et la plaine de remoulins

**Outils existants et acteurs:**

- POS
- DDE
- SCOT
- Les élus
- Les agriculteurs....



Un alignement sur la route d'Alès



**Sites concernés:**

les axes emblématiques qui parcourent le pays.

**2. Conserver un réseau de routes qui par sa structure met en scène et permet la découverte de paysages**



l'architecture de l'arbre en direction d'Uzès

**Outils existants et acteurs:**

- DDE
- DIREN
- ONF
- Commune
- Conseil général....

2.2 Conserver et mettre en valeur les infrastructures exceptionnelles bordées par les alignements:

- Faire un inventaire des arbres et instaurer un plan de gestion de ces alignements.
- Replanter sur les axes routiers les plus emblématiques du pays.
- Adapter les essences utilisées en fonction des paysages traversés.
- Envisager le classement de ces alignements.
- Réfléchir sur la place des arbres d'alignements dans le pays et à leur devenir.

**2. Conserver un réseau de routes qui par sa structure met en scène et permet la découverte de paysages**

2.3 Ne pas perdre la hiérarchie des réseaux en place à travers les villes-portes:

- Réfléchir au calibrage du réseau principal existant plutôt que d'envisager des déviations qui viendront déséquilibrer le paysage
- Ne pas créer un réseau qui vienne se mettre en concurrence avec le réseau existant.
- Réfléchir sur un gabarit de la routes pécifiques au territoire.

**Sites concernés:**

- Uzès
- Remoulins
- Lussan

**Outils existants et acteurs:**

- DDE
- CAUE
- plan de développement routier du pays
- plan de déplacement du pays, du département et de la région....

**2. Conserver un réseau de routes qui par sa structure met en scène et permet la découverte de paysages**

Rampe d'accès pour atteindre le village de Castillon-du-Gard



2.4 Une approche patrimoniale et non pas technique dans le projet de la route.

- Identifier le patrimoine de la route.  
Pour respecter le paysage de ce pays.

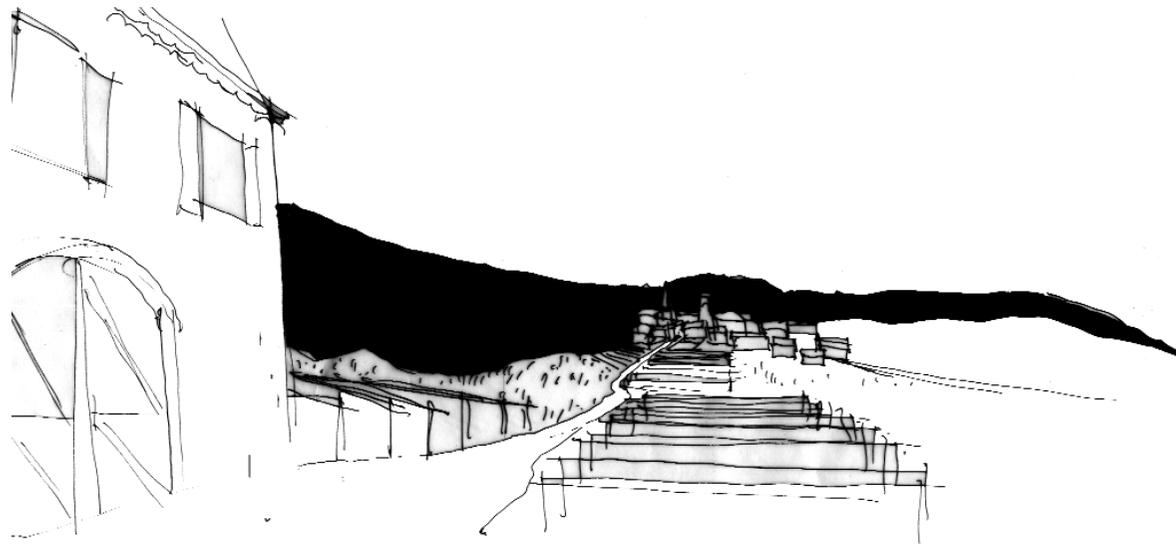
**Sites concernés:**

Les nouveaux aménagements routiers.

**Outils existants et acteurs:**

- Elus
- DDE
- CAUE
- association de protection du patrimoine....

**2. conserver un réseau de routes qui par sa structure met en scène et permet la découverte de paysages**



2.5 Conserver et aménager une liaison de proximité entre les villages:

- Maintenir une qualité de vie entre les villages
- Favoriser des déplacements en liaison douce afin d'avoir une pratique du territoire de la commune.
- Permettre des circuits touristiques.

**Sites concernés:**

le Pays

**Outils existants et acteurs:**

- Fédération Française de Randonnées FFRP
- Coopérative agricole
- PLU, l'intercommunalité
- SCOT....

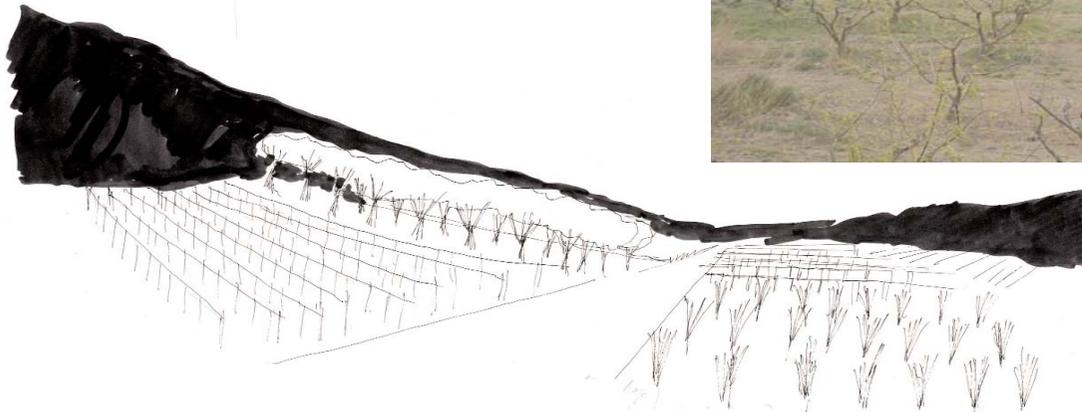


Argiliers

3.préserver les plaines agricoles qui mettent en scène le paysage du pays et le maintiennent ouvert.



plaine agricole à  
Comps



**Sites concernés:**

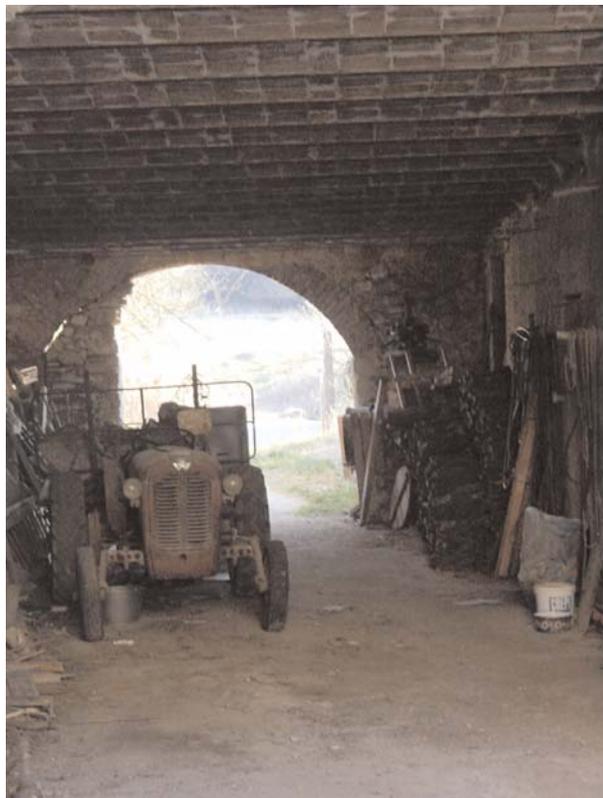
L'ensemble du territoire du pays

**Outils existants et acteurs:**

- chambre d'agriculture
- DDAF
- conseil général
- chambre de commerce
- conseil général
- coopérative agricole
- labels, AOC....

3.1 Maintenir une agriculture diversifiée et de qualité:

- (Favoriser une aide a la reconversion prime à l'arrachage par exemple)
- Promouvoir de nouvelles pratiques agricole en sollicitant des organismes ou des associations alternatives (défendre la qualité).
- Aider les agriculteurs a maîtriser la filière.
- Défendre et mettre en place des labels (promouvoir le futur AOC, créer des labels, identifier des produits régionaux).
- Aider l'installation de nouveaux agriculteurs.
- Promouvoir le marché d'Uzès et les marchés locaux des productions du terroir local du pays



Ferme dans le village de Vallérargues

**Sites concernés:**

L'ensemble du territoire du pays

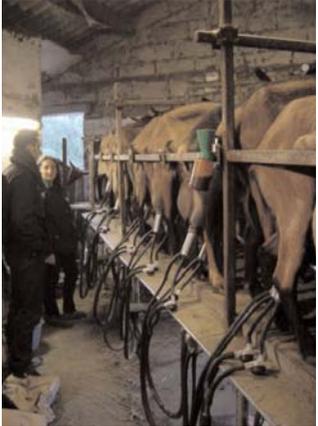
**3.Préserver les plaines agricoles qui mettent en scène le paysage du pays et le maintiennent ouvert.**

**Outils existants et acteurs:**

- Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF)
- DDAF
- PLU
- Chambre d'agriculture.DRAF
- DDAF
- conseil régional....
- Actions de développement local.

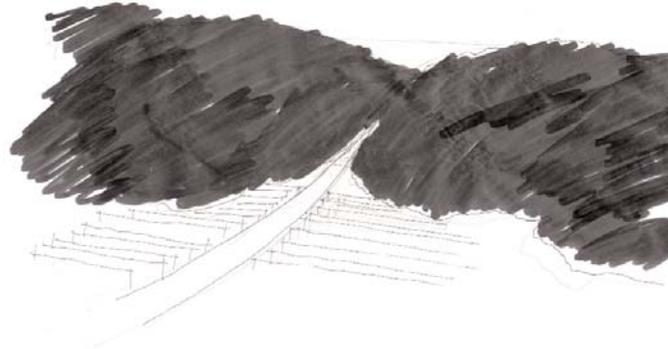
3.2 Favoriser l'installation et le maintien des exploitations agricoles pour préserver les espaces ouverts

- Promouvoir des actions de développement rural pour sensibiliser les nouveaux résidents aux activités qui font ce territoire.
- Apporter de la proximité: vente à la ferme, ouverture des fermes au public, maintenir ou implanter des marchés.Car c'est elles qui font un paysage, elles le conservent ouvert.
- Elles participent à l'identité du terroir.
- Montrer l'activité agricole qu'il y a dans ces plaines conjointement a un phénomène de résidentialisation en ville d'ortoir.



Fons Sur Lussan

**4.Considérer la garrigue comme  
un nouvel espace de liberté :  
un milieu à gérer et à aména-  
ger.**



4.1 Diversifier les usages

- Permettre de façon claire l'accès à la garrigue depuis la plaine.  
Aménager en fonction des usages
- Mettre en évidence des points de vue.  
Installer des parcours de découverte de cet espace tout en respectant son écosystème fragile.
- Faire un inventaire faunistique et floristique.
- Promouvoir une activité lié au milieu de la garrigue.
- Favoriser l'installation d'éleveurs pour maintenir les espaces ouverts par la pratique pastorales.

Fons Sur Lussan

**Sites concernés:**

les garrigues de Nîmes, de Valliguières,  
du plateau de Lussan.

**Outils existants et acteurs:**

- ONF
- Pompiers
- FFRP
- Associations de nature et découverte.
- Associations de chasseurs.
- Scientifiques
- Plan de pays des itinéraires
- Plan de gestion de la garrigue.
- Chambre d'agriculture....



La garrigue et la plaine sur la commune de Saint-Bonnet-du-Gard

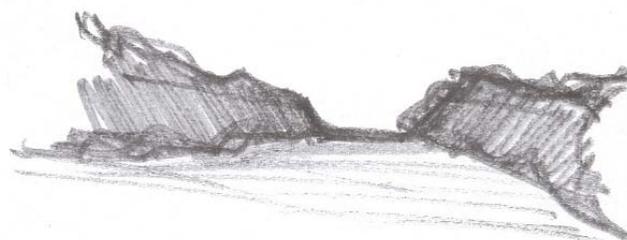
**Sites concernés:**

les garrigues de Nîmes, de Valliguières, plateau de Lussan.

**4.Considérer la garrigue comme un nouvel espace de liberté : un milieu à gérer et à aménager.**



garrigue et calcaire dans les gorges du gardon



**Outils existants et acteurs:**

- ONF
- communes (PLU)
- les services de lutte incendie (Pompiers)
- CRPF aide et conseil dans la gestion des milieux forestiers.....

4.2 Maintenir les espaces de garrigues sur les crêtes et sur les reliefs.

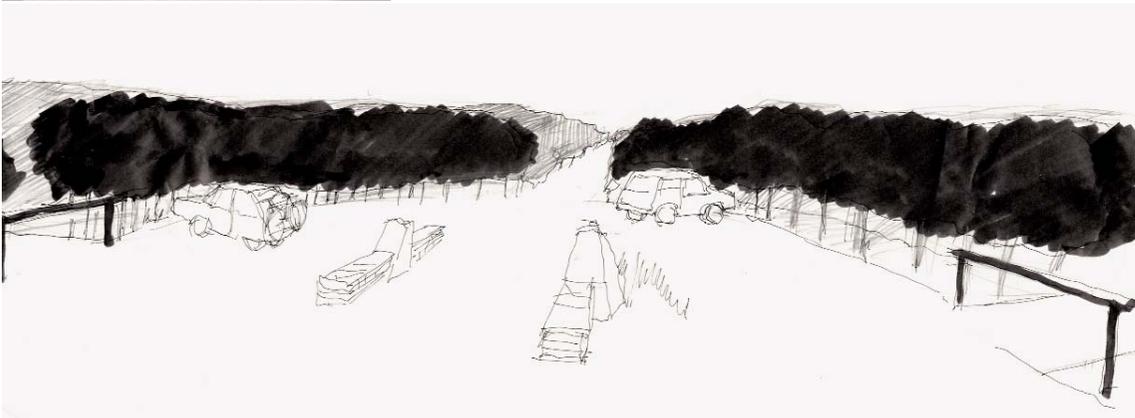
- C'est ce qui forme l'écrin des villages et fait le caractère du pays.



Les liens visuels  
depuis les villages

**4. Considérer la garrigue comme  
un nouvel espace de liberté :  
un milieu à gérer et à aména-  
ger.**

4.3 Mettre en lien la garrigue et le villa-  
ge.



Des lieux à aménager pour permettre un accès à la garrigue

- Relier ces deux entités.
- Restaurer les anciens chemins pour aider à renouer avec une pratique de cette garrigue.
- Ouvrir des chemins vers cette garrigue depuis les villages pour les habitants, un aménagement spécifique de connexion.

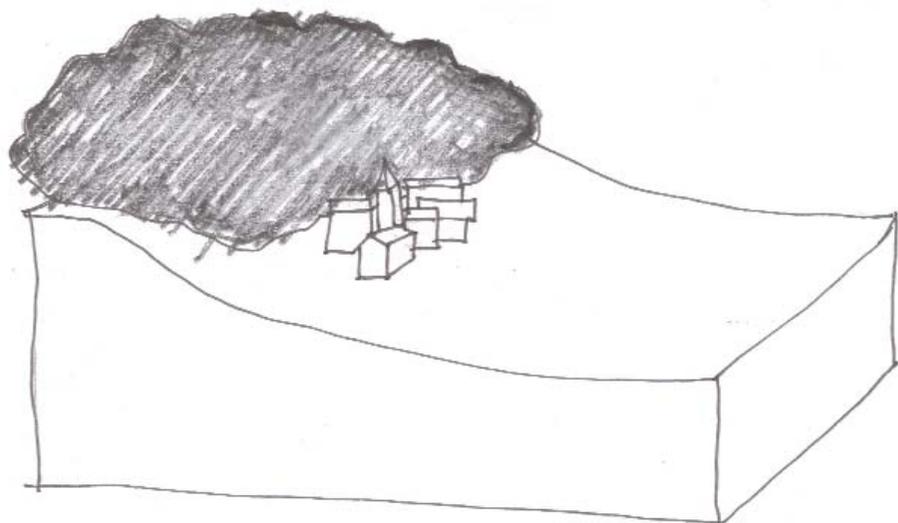
**Sites concerné:**

les garrigues de Nîmes, de Valliguières,  
du plateau de Lussan.

**Outils existants et acteurs:**

- Communes (PLU)
- CRPF
- ONF
- Pompiers
- Associations locales...

**4.Considérer la garrigue comme  
un nouvel espace de liberté :  
un milieu à gérer et à aména-  
ger.**



**Sites concernés:**

les garrigues de Nîmes, de Valliguières,  
du plateau de Lussan

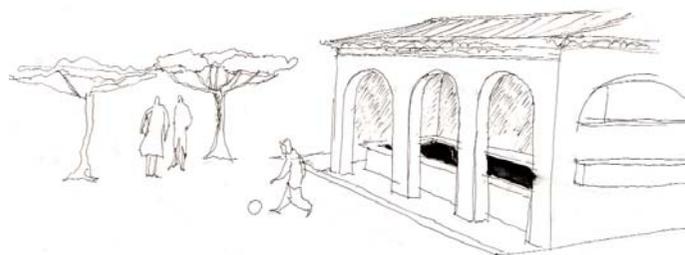
**Outils existants et acteurs:**

- les habitants
- les élus
- Organismes départementaux
- les communes
- conseil général
- organismes liés à la garrigue (ONF, DFCI...)
- Scientifiques....

**4.4 Impliquer les gens dans cette gestion.**

- Faire prendre conscience de cet espace de nature.
- Faire de la sensibilisation par des expositions et des événements.
- Faire découvrir les organismes qui gèrent cet espace.
- Proposer des initiatives de projets par communes: chantiers nettoyages, restauration.

### 5. La redécouverte de l'attractivité et de la mémoire de l'eau



Fontaine à Saint-Chaptes

5.1 Retrouver le mémoire de l'eau en mettant en valeur et en scène le petit patrimoine lié à l'eau.

- Inventorier le petit patrimoine et permettre sa découverte par des parcours thématiques.
- En organiser la restauration.

#### Sites concernés:

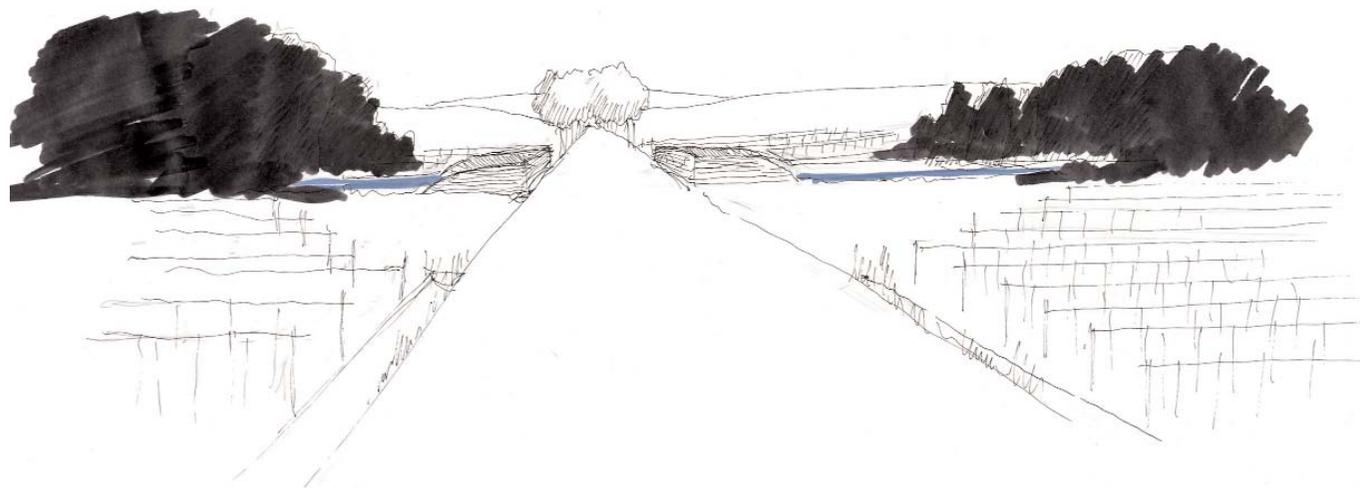
L'ensemble du pays.

#### Outils existants et acteurs:

- Service patrimoine du conseil général du Gard
- Association de protection du patrimoine
- Chambre de commerce et de l'industrie
- FF Randonnées Pédestres
- Associations de découverte de la nature.
- comité régionaux et départementaux du tourisme (CRT et CRD)....

### 5. La redécouverte de l'attractivité et de la mémoire de l'eau

5.2 Identifier la présence de l'eau sur le territoire.



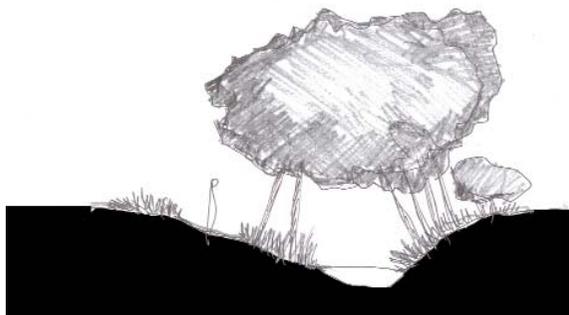
- Mettre cette eau en avant, la rendre visible en l'associant à un projet.
- Marquer sa présence, dégager des vues, une structure qui s'associe à l'eau.

#### Sites concernés:

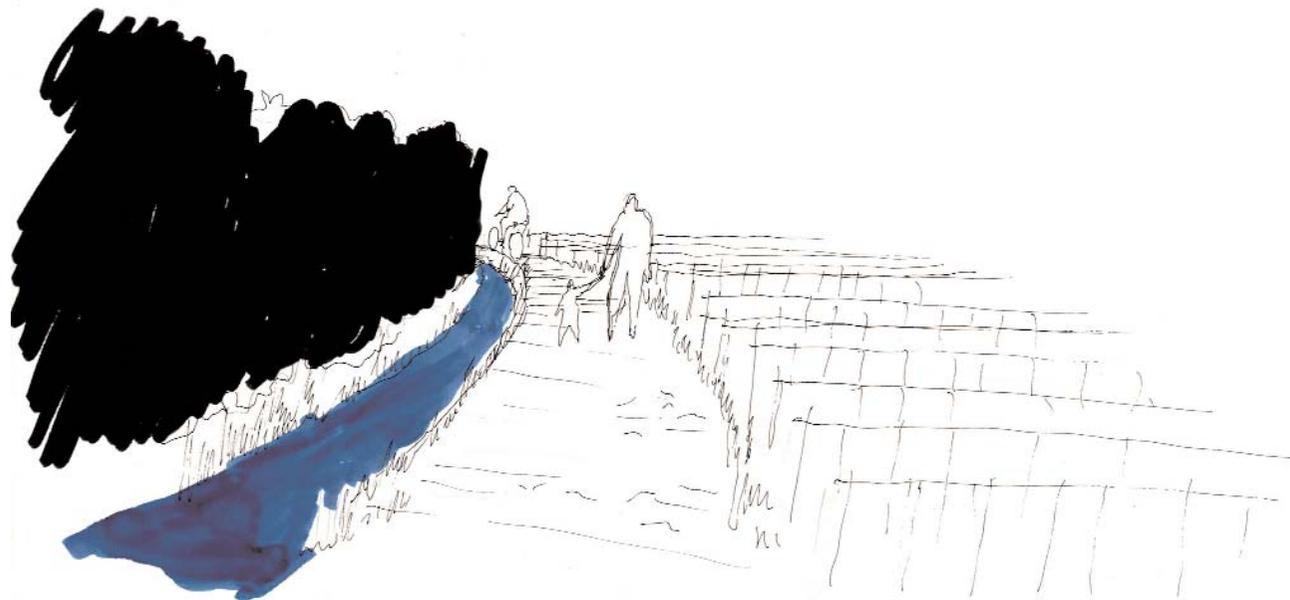
Les principaux cours d'eau et ruisseau du pays (Gardons, Alzon, Seynes, Tave...) en concentrant les efforts sur les petites rivières.

#### Outils existants et acteurs:

- Syndicat mixte des gorges du Gardon
- Syndicat hydraulique des gorges du Gardon.
- Agence de l'eau
- DIREN, DDAF
- syndicat des trois gardons
- Contrat rivière (département, région)...



### 5. La redécouverte de l'attractivité et de la mémoire de l'eau



#### 5.3 Retrouver le contact avec l'eau

- Réinstaurer une pratique des bords de l'eau par des aménagements et promenades
- Initier des pratiques de proximités: liaison entre les villages.
- Promouvoir des activités liés à l'eau: parcours botaniques et faunistique, réhabilitation des rivières.

#### Sites concernés:

Les principaux cours d'eau et la ripisylve qui lui est associé.

#### Outils existants et acteurs:

- Contrats rivières
- Fond national de solidarité pour l'eau
- Fédérations de pêche
- FF Randonnées Pédestres....



## Introduction

D'une situation complexe et riche, nous avons dégagé des valeurs majeures qui font ce Pays.

De ces valeurs, nous avons fait émerger les problèmes sensibles et potentiels, afin de dégager des objectifs d'actions.

Dans cette dernière partie, nous tentons d'aller au-delà de l'échelle du pays pour expérimenter ces objectifs à l'échelle des communes.

Nous avons choisi 4 communes, qui représentent les paysages du pays précédemment décrits.

Notre choix c'est porté:

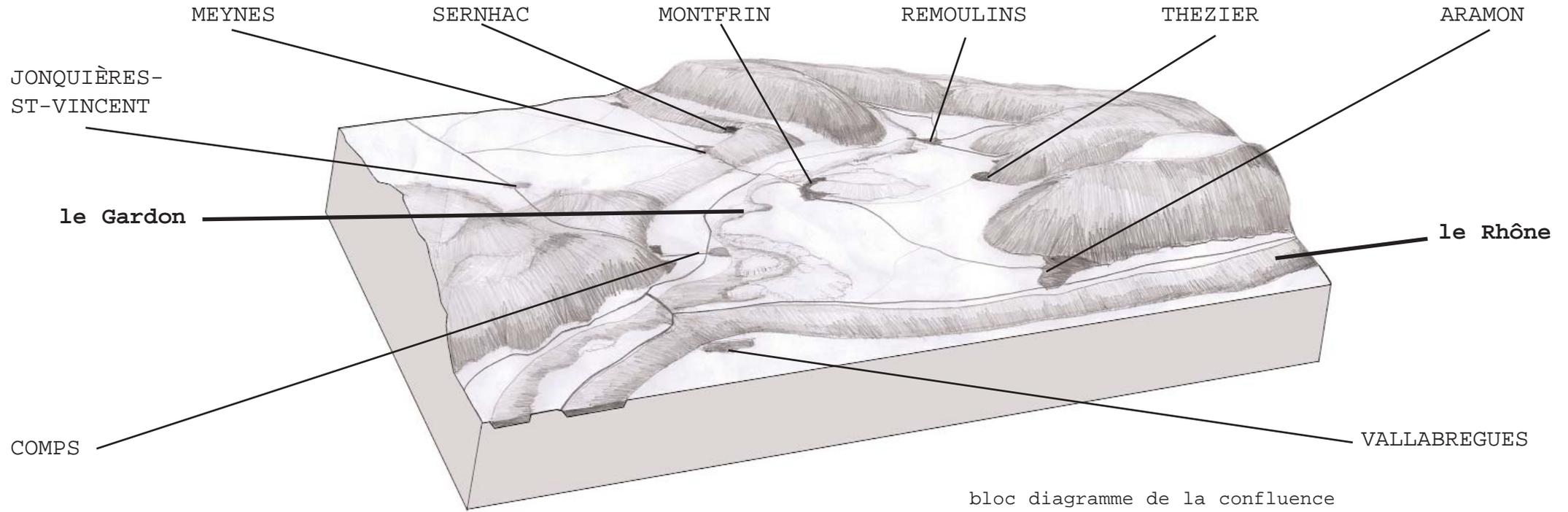
- Comps pour la plaine de la Confluence
- Remoulins pour la plaine de Remoulins
- Uzès pour la plaine de l'Uzège
- Lussan pour les Failles des garrigues et du grand Lussan

Nous avons choisi ces communes car elles sont toutes aux avant-postes des problématiques qui se dessinent dans le Pays.

L'intérêt de ce basculement d'échelle consiste à appliquer les orientations du Pays en tenant compte des particularités de chaque commune, en ce qui concerne la géographie, la proximité d'un réseau de routes. OU bien la forte présence d'un élément naturel qui peut contraindre le développement des villages.

# Les grandes orientations à l'échelle de la commune

## Comps sa géographie



# Les grandes orientations à l'échelle de la commune

## Comps sa géographie



'anse de la confluence



La confluence, les derniers reliefs avant le Rhône

Comps se situe dans la plaine de la confluence ( cf le paysage du pays , quatre entités).

Une plaine tenue par les massifs des Angles. et les contreforts du plateau des Costières. Une anse qui s'ouvre depuis Remoulins pour venir s'enchevêtrer dans la plaine du Rhône.

Une plaine hautement agricole ( polyculture fruitière, viticole et autres cultures sur champs). Un paysage architecturé par des haies brise-vent hautes sombres massives. Un contraste marqué par la sinuosité du gardon enveloppé dans une ripisylve cotonneuse. Les parcelles agricoles sont soulignées par les haies brise-vent. Elles rayonnent vers les rives du cour d'eau.

La garrigue est compressée sur les reliefs. Elle joue en opposition avec des terres agricoles mises à nue par les outils.

Au loin les reliefs de l'horizon; le mont Ventoux, la Montagnette, la méditerranée.

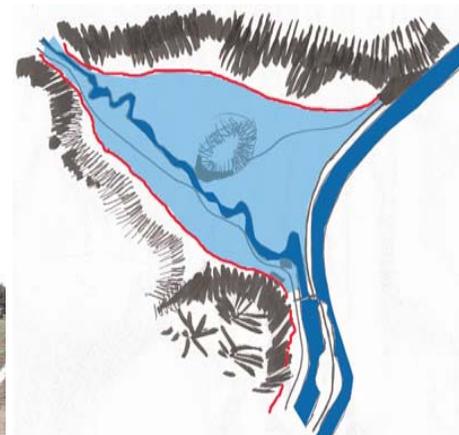
Comps se situe au confins du pays. Le dernier bastion humain avant la disparition du Gardon dans le Rhône. Une anse ouverte où au milieu trône la colline de Montfrin comme une sentinelle qui garde le territoire du pays.



Panorama depuis l'aiguille (altitude 153 m)



plaine inondable de comps



La plaine alluviale



plan Gautier 1698-1700

Comps étant dans une plaine alluviale totalement inondable.

Les voies SNCF sont des repères de niveau de constructions en zones hors d'eau.

Ces inondations créent des paysages très forts.

La photo aérienne de 1994 nous montre ce contraste entre les terres submergées, ces haies brise-vent qui soulignent les parcelles inondées.

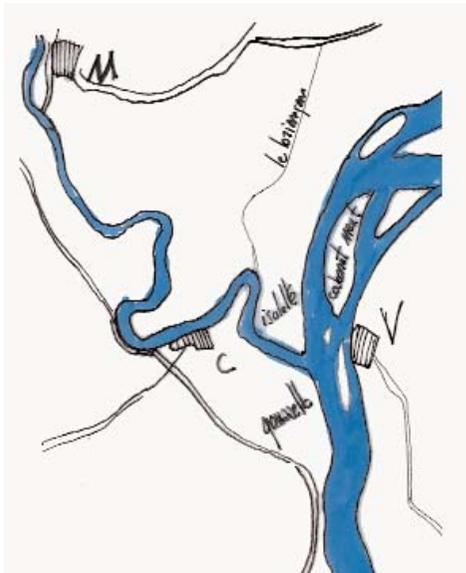
photo aérienne IGN 1994



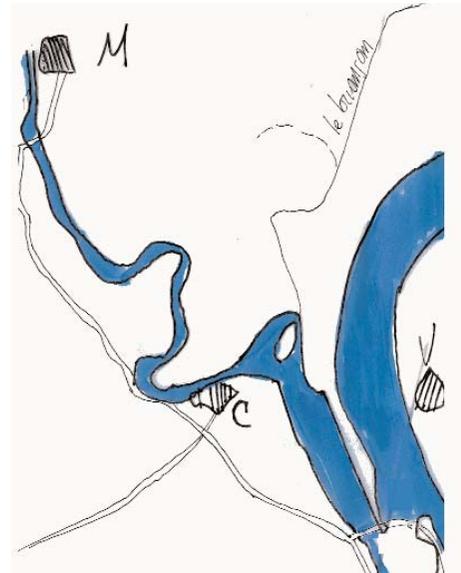
cadastre Napoleonien 1812



1848



1946



actuel

### Evolution du gardon et du Rhône

### Un cour d'eau métamorphosé et un village complexé.

La confluence est un territoire qui a évolué radicalement dans le temps. La volonté de maîtriser le Rhône, (qui était composé d'îles sauvages) a fait entrevoir une modification du parcours du Gardon.

Un itinéraire qui a fluctué en un peu plus de 4 siècles, et qui a vu disparaître ces îles et surtout ses sinuosités prononcées. L'endiguement forcé du Rhône vers les années 1946 a définitivement canalisé le grand fleuve et à rendu étanche les relations avec son environnement immédiat.

Les multiples parcours sont toujours présents dans le paysage. Les parcelles agricoles se raccrochent à ces dessins de courbes.

De cette métamorphose du territoire, il y a la naissance de relations entre un cour d'eau et les hommes. L'eau c'est rapproché de Comps et non le contraire.

Le village c'est endigué pour se protéger. Il a bâti une digue pour ne pas subir.

Il n'est pas venu s'installer le long du Gardon "sauvage" pour le dominer.

Ce rapport à l'eau est ambiguë voir confiné.

Malgré la promiscuité du village au bord du gardon, la surprotection et la peur ont réduit les liens affectifs.

SCHEMATISATION DES ENJEUX

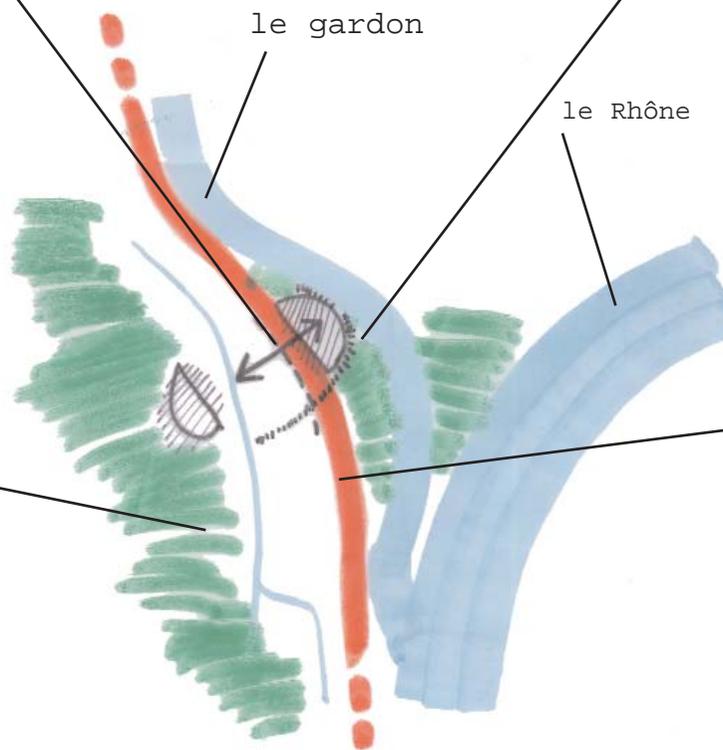
RELIER LES EXTENSIONS AU VILLAGE  
ENDIGUÉ



UNE NOUVELLE MANIERE D'HABITER SUR  
LES COTEAUX DE GARRIGUE



LA RECONQUETE DES RIVES DU GARDON



REDONNER À LA ROUTE DEPARTEMENTALE  
986 UN CARACTERE DE VILLE AU MOMENT  
DE SON PASSAGE SUR LA COMMUNE



la départementale 986

# Les grandes orientations à l'échelle de la commune

## Comps les pistes d'actions

**DONNER UNE IMAGE DE VILLE AUX ENTREES DE LA COMMUNE**



**HABITAT ET GARRIGUE: NOUVELLE SYMBIOSE**



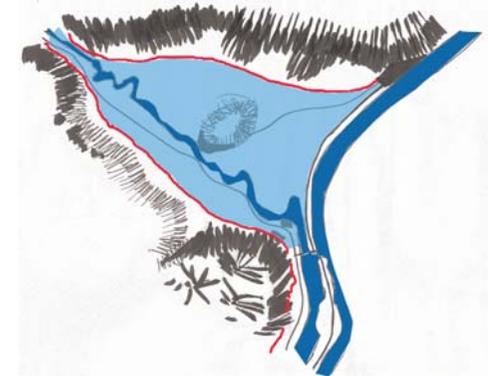
**L'ANCIENNE VOIE SNCF: UN LIEN FEDERATEUR POUR LA DECOUVERTE DU PAYS a voie SNCF**



**DONNER UNE NOUVELLE IMAGE À LA CONFLUENCE: UNE IMAGE SAUVAGE DONT LA VILLE DE COMPS SERAIT LE PÔLE PRINCIPALE**



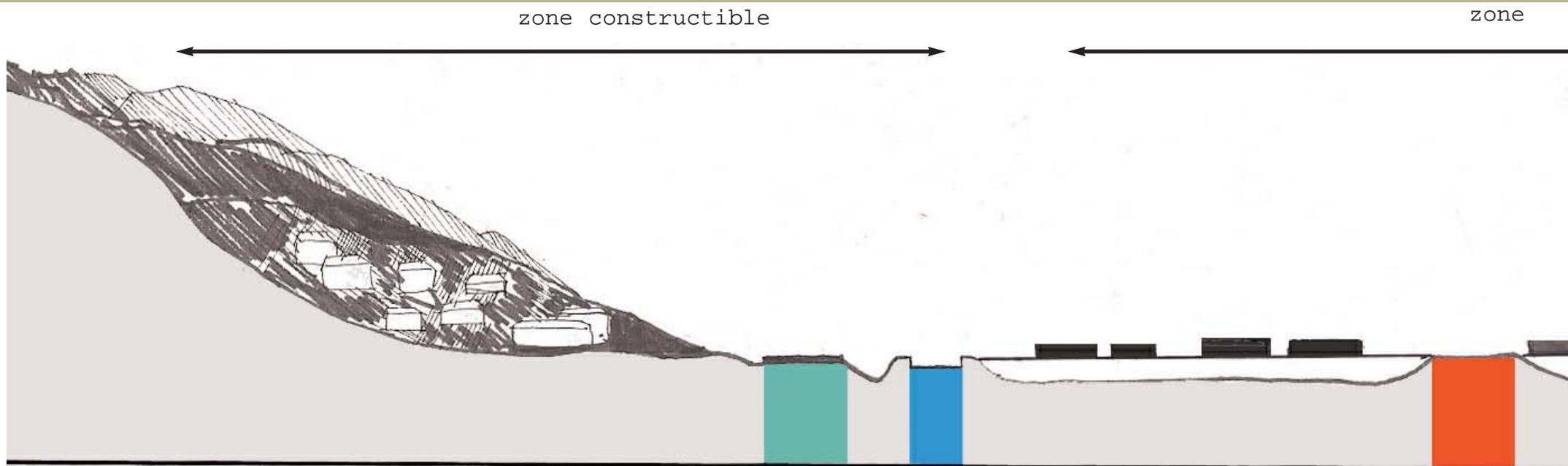
**AFFIRMER LA PLAINE INONDABLE: COMME UN LIEU DE COMPRÉHENSION DES MOUVEMENTS DE L'EAU. L'AGRICULTURE COMME ÉLÉMENT TAMPON ENTRE LA VILLE ET L'EAU DU GARDON**



**RENFORCER LE RAPPROCHEMENT ENTRE LA VILLE ET L'EAU EN METTANT EN AVANT LA DIGUE**



le long de la digue



### Une nouvelle manière d'habiter dans la garrigue.

Le développement de la ville de Comps est très problématique. La plaine est inondable. Le reste du coteau de garrigue (déjà urbanisé) et de cultures de vigne. Il faut peut-être vivre autrement. Concevoir un habitat moins demandeur d'espaces.

Un habitat qui ne réduirait pas la garrigue à une seule touffe de thym.

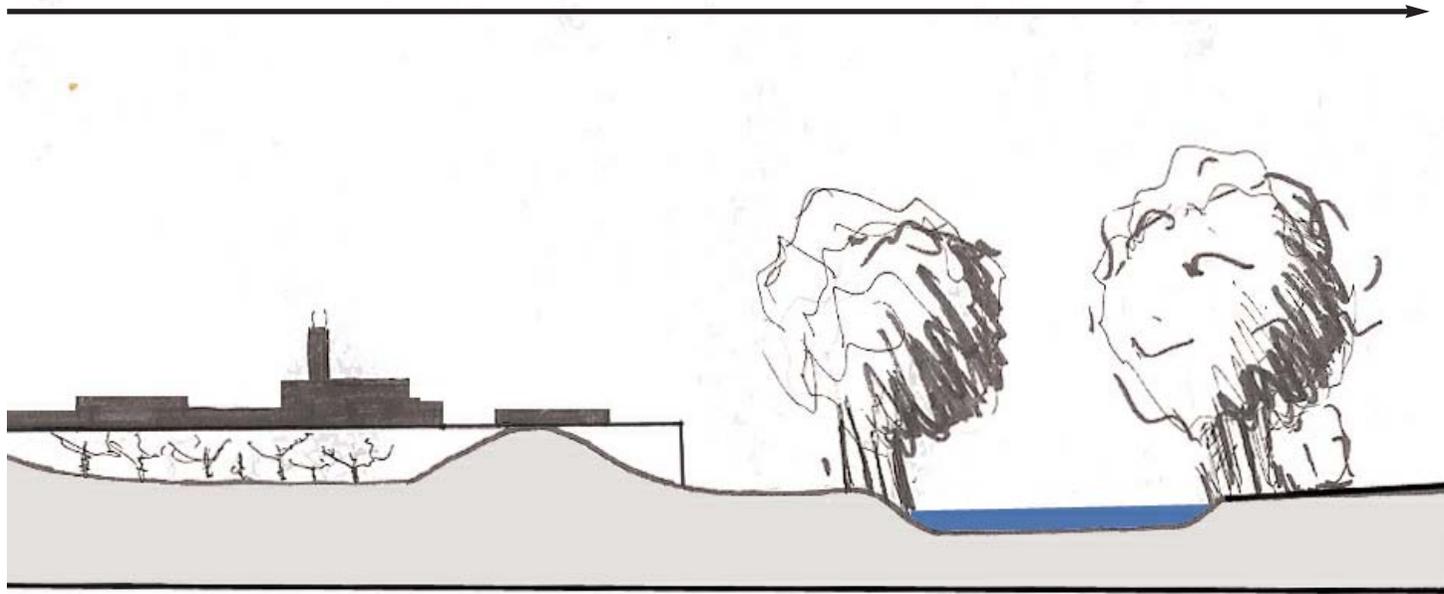
Il est peut-être urgent d'entamer des expériences d'habitats plus regroupés afin de protéger un maximum d'espaces de nature et d'agriculture. Il faut éviter l'étalement de la ville, l'élongation des routes, des rues qui font disparaître la vie dans la ville.

C'est une autre manière de recomposer la ville de Comps.

Le village étant isolé, ses extensions sont bien loin, ancrées sur les hauteurs.

Créer un quartier plus concentré, un quartier qui serait organisé autour d'un lieu public (une école, une annexe de mairie, etc..). Un lieu fédérateur qui compenserait le phénomène de résidentialisation.

inondable



### La confluence

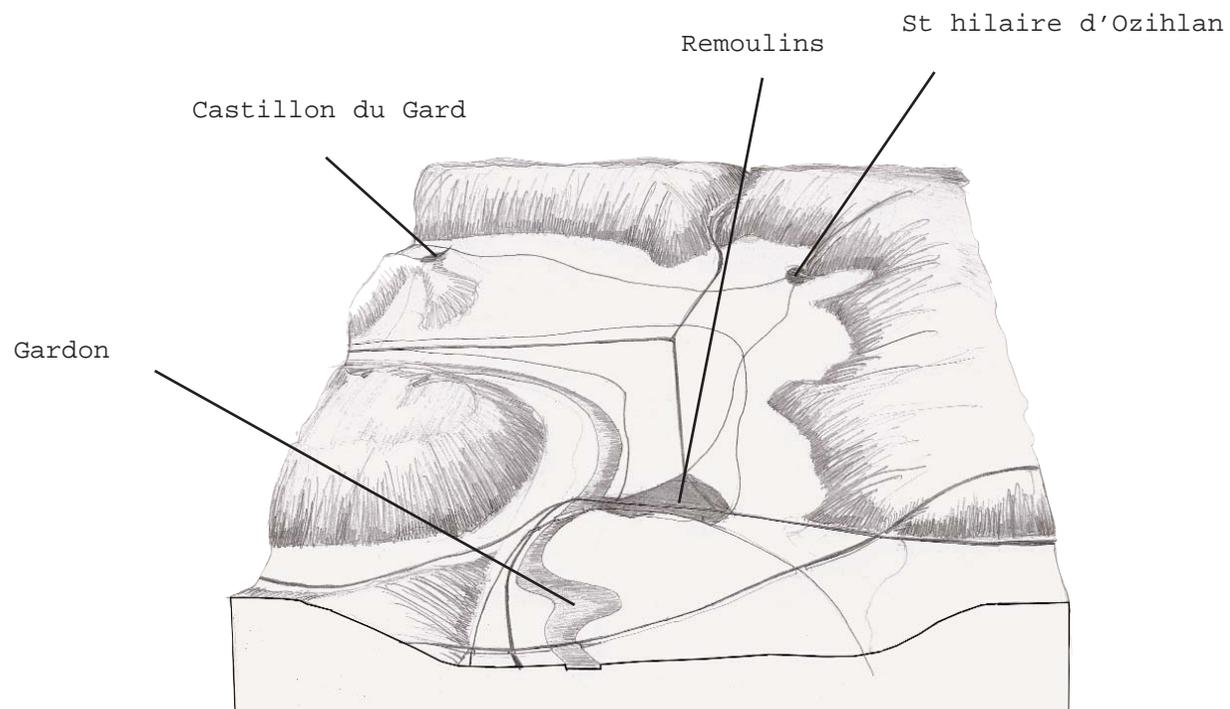
Faire émerger un lien à l'eau.  
Un grand pôle environnemental à l'échelle du  
pays. Un lien qui équilibre la diversité  
cachée du Gardon.

Une image sauvage de proximité.

Faire sortir la ville de Comps de sa digue.

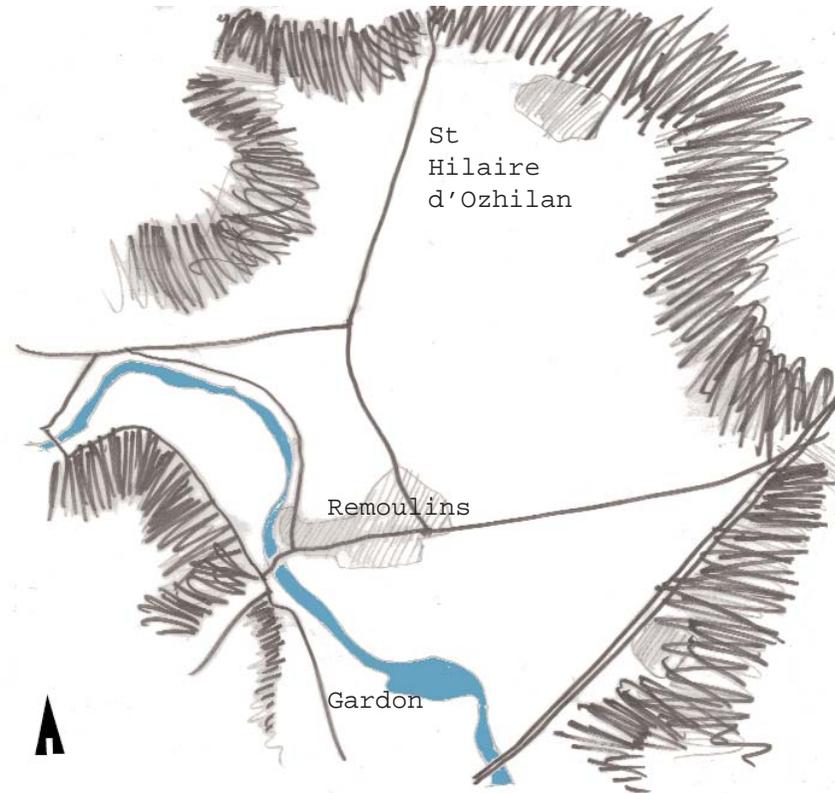
Créer un espace public qui ouvre la commune  
à son environnement. A la fois un espace  
pour la ville et un espace qui peut placer  
la ville à l'échelle du pays.





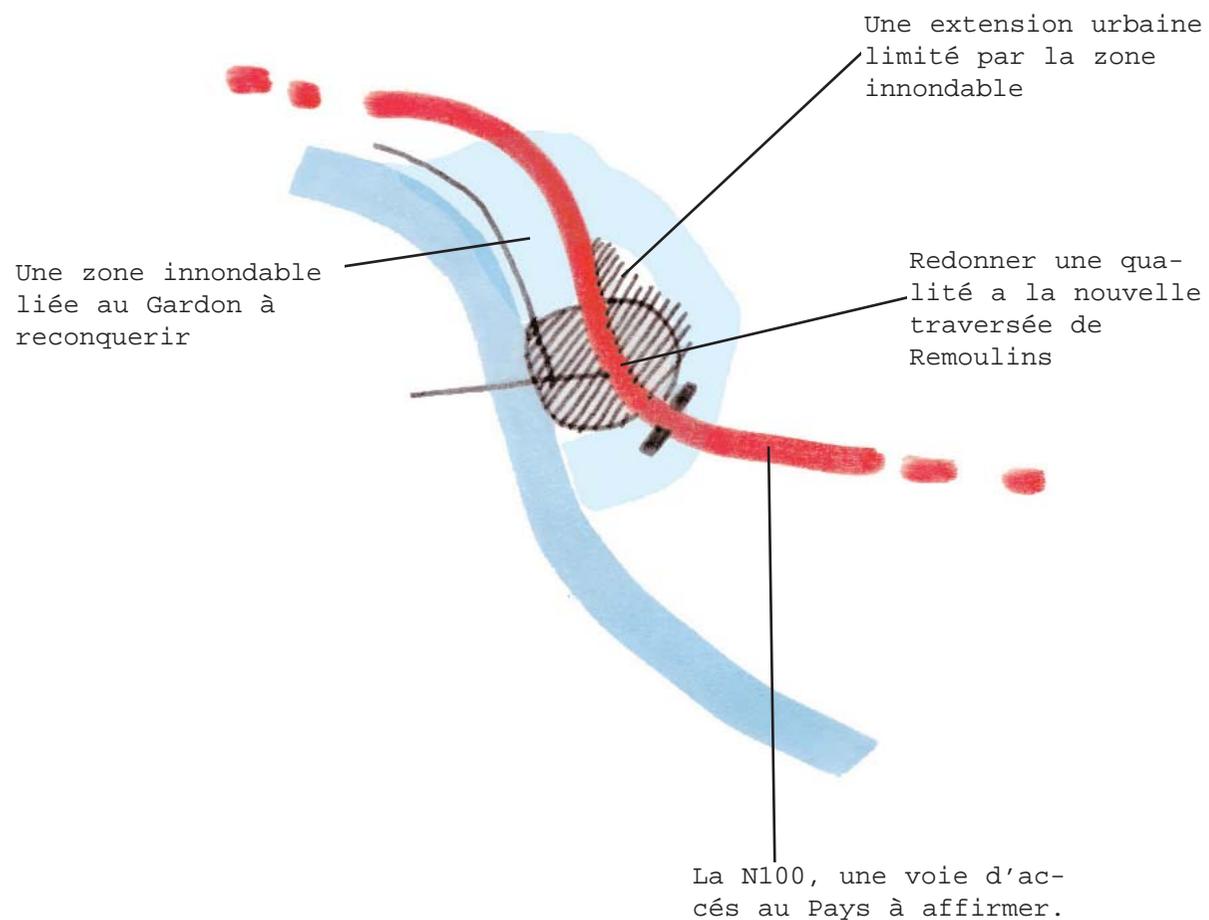
Bloc diagramme de situation





Carte de situation





Une plaine agricole inondable que l'on peut parcourir

Une ripi-sylve ouverte sur le Gardon.

Une voie de découverte du Gardon et une nouvelle façon d'aborder ses rives jusqu'au pont du Gard

Reconquerir l'espace du Gardon et de ses rives

Redonner une échelle piétonne à la nouvelle traversée de Remoulins

Une dernière zone d'extension du bâti à connecter avec le reste du village et lui donner des espaces public de qualité.

La N100 a affirmer comme une voie d'entrée dans le Pays, en la raccrochant au alignement d'arbres qui marquent le territoire.

Mettre en valeur les espaces de transition entre la ville et ses espaces agricole





Coupe de principe actuelle de la traversée de R



La traversée de  
Remoulins actuellement

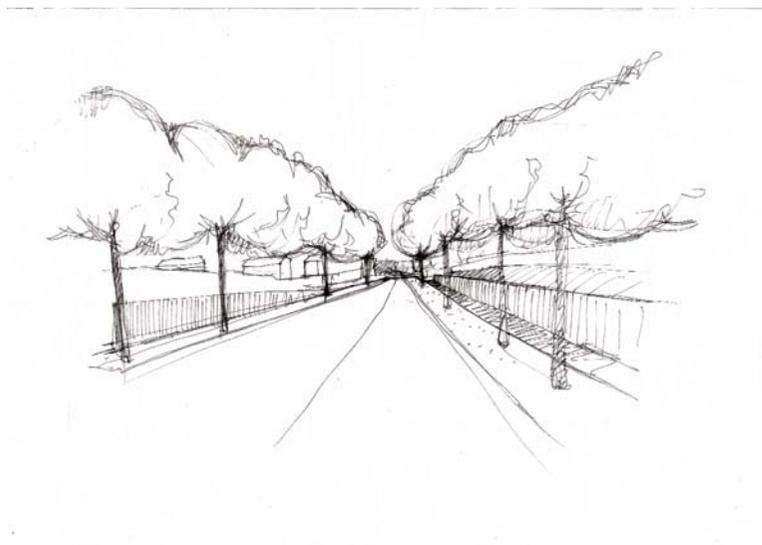
Actuellement la traversée de Remoulins se fait sans tenir compte des quartiers traversés, on se trouve sur une voie de desserte régional qui ne permet pas un lien de part et d'autre.

De plus l'absence de trottoirs et de passages piéton en fait vraiment une limite aux déplacements autres qu'automobile.

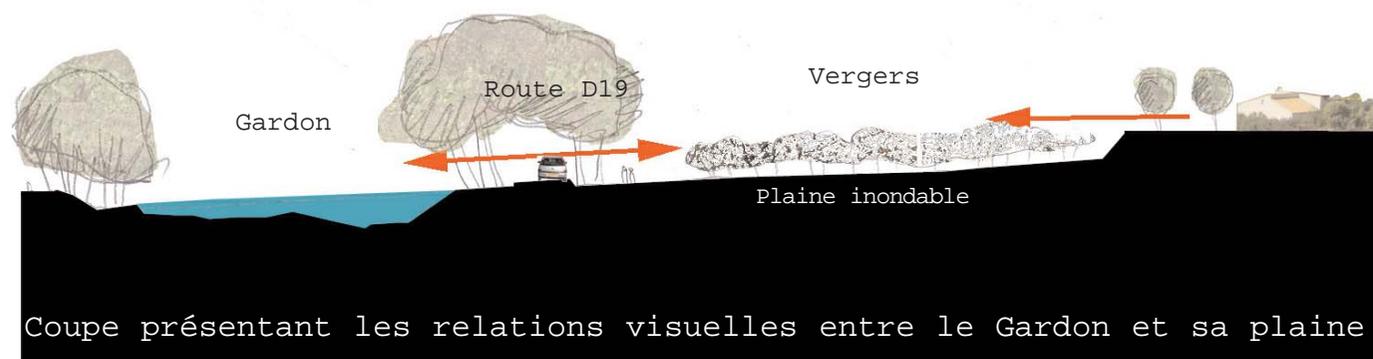
Elle n'utilise pas le langage que l'on peut trouver sur l'ensemble du pays qui inscrit le réseau dans son paysage, elle représente uniquement un objet technique alors qu'elle est une des portes d'entrée dans le Pays



Coupe de principe projet de la traversée de Remoulins



En redimensionnant l'emprise de la traversée de Remoulins on lui redonne une qualité.  
Redonner une qualité de construction de la route, et non pas seulement un ouvrage technique.  
Trouver un langage que l'on retrouve dans l'ensemble du pays, à travers les murets bordant les routes, les alignements d'arbres et la qualité des ouvrages d'art s'inscrivant dans le paysage.



La D19 le long du Gardon peut être abordé comme une promenade douce le long de la rivière, une circulation à son contact. La mise en scène du Gardon par la gestion de sa ripisylve en permet un accès physique et visuel.

Une connexion entre la rivière, sa plaine agricole inondable et plus en hauteur les nouvelles habitations de Remoulins.

Des chemins permettraient de parcourir cet espace à la fois le long du Gardon et dans cette plaine.

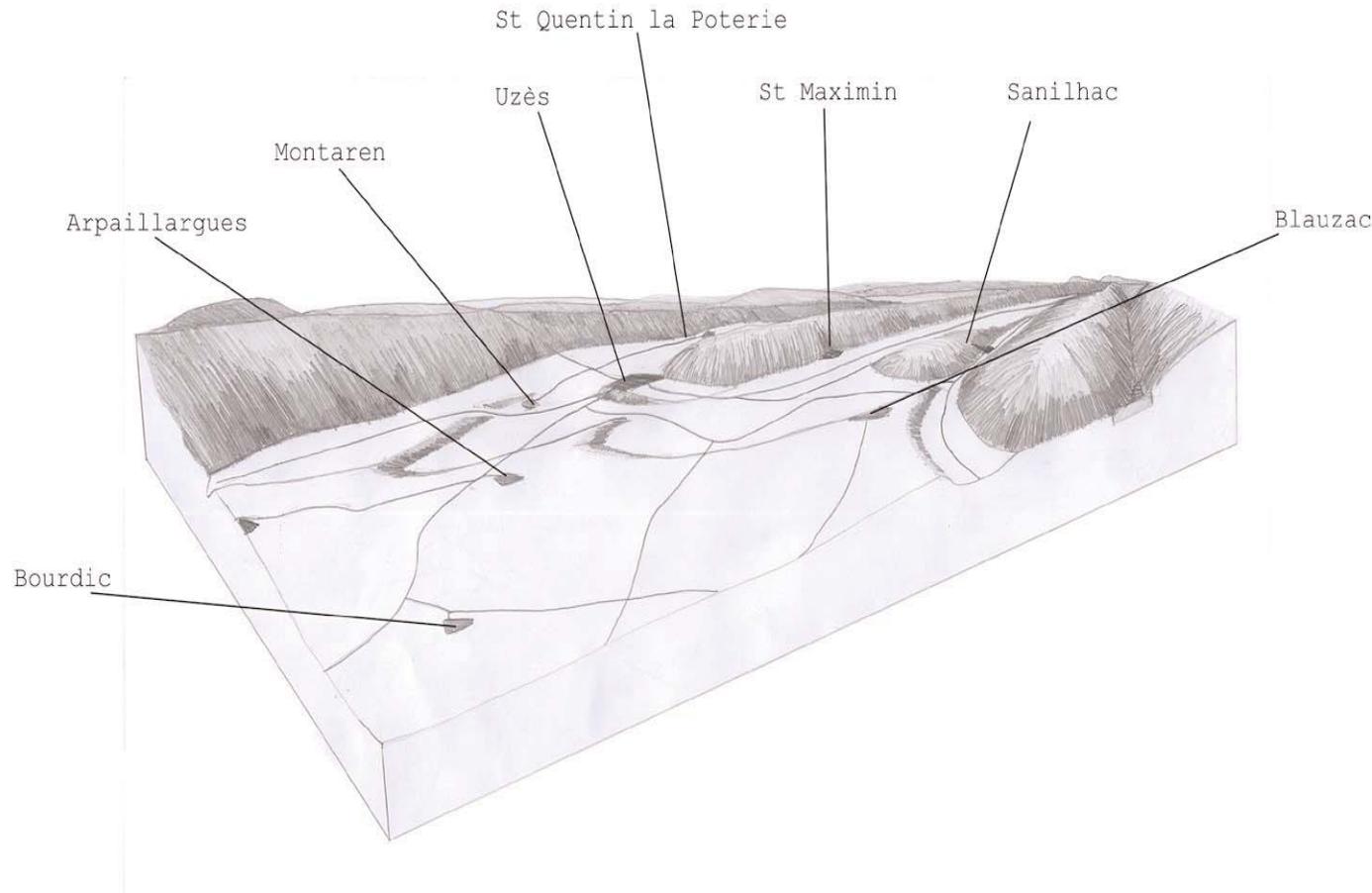
Depuis cette route des vues sont ouvertes vers Castillon du Gard et la plaine agricole.



Esquisse





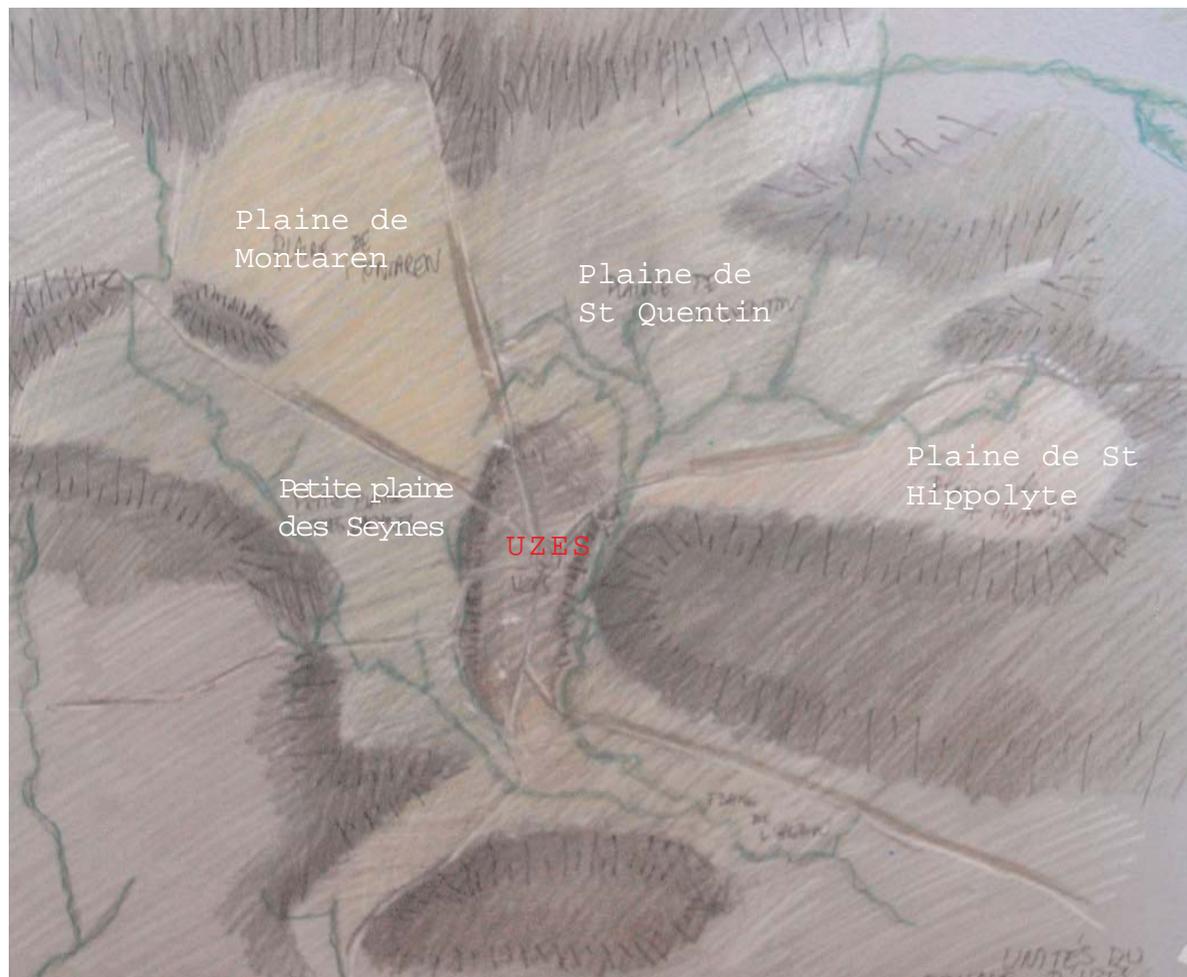


La force des paysages d'Uzès, c'est l'enchaînement des reliefs qui donne à la ville une situation particulière. Situer sur un promontoire, elle domine l'ensemble des vallées attenantes, et reste visible de très loin, comme un repère. Les villages proches forment une couronne circulaire autour de ce relief. L'organisation des réseaux, rayonnant vers son cœur, en fait une ville incontournable, une ville-porte. Cette structure très rigide servait historiquement à contrôler les passages sur son territoire. Aujourd'hui, cette configuration est à la fois un atout pour l'image de la ville et de l'Uzège, car cela en fait un lieu très emblématique, mais, c'est aussi un réel handicap pour le développement de la commune et des villages alentours, tant cela contraint les déplacements.

La beauté de la ville aujourd'hui est essentiellement portée par son architecture. Pourtant la richesse des paysages qui l'entourent et l'organisation des micros reliefs en belvédères tout autour, lui donnent un aspect à part, peu exploiter jusqu'ici.



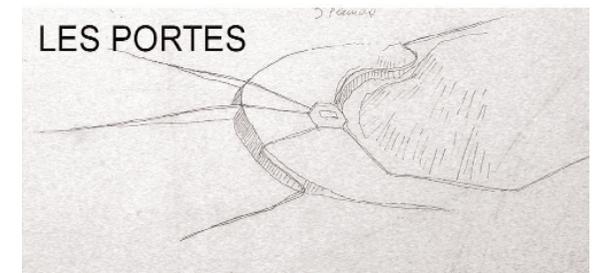
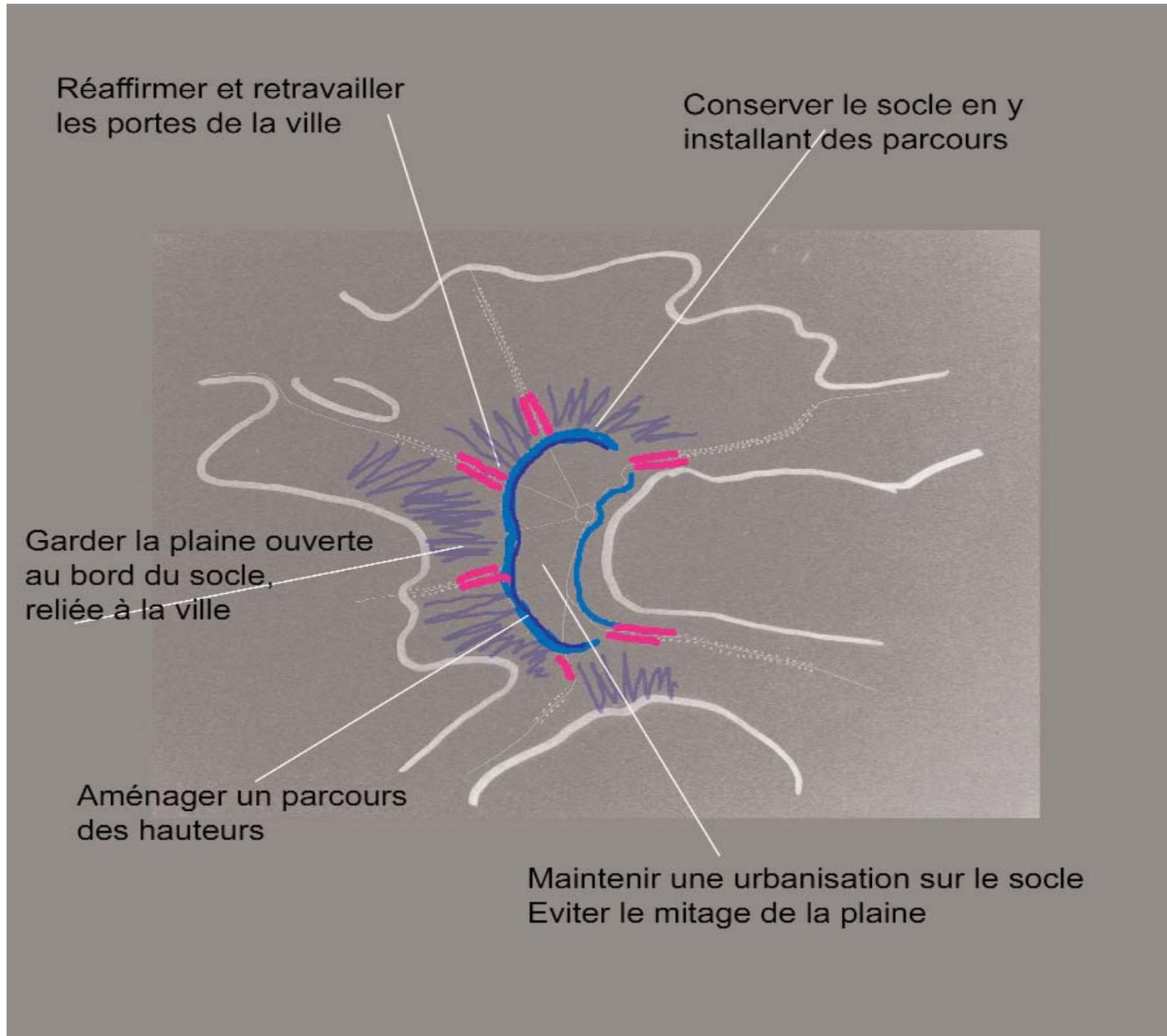
Uzès vue depuis Sanilhac



Les plaines qui environnent Uzès se découpent en fonction des portes de la ville, supportées par de long alignements de platanes. Il existe cinq portes qui passent par cinq villages proches: St Maximin, Arpaillargues, Montaren, St Quentin la Poterie, et St Hyppolite de Montaigu.

Carte de situation des différents vallons autour d'Uzès





Les éléments forts qui fondent aujourd'hui l'identité de la ville sont, ses cinq portes, qui montent vers le centre, et le socle naturel sur lequel elle repose. Ces deux éléments forment des remparts, des limites légitime de la ville et doivent être mis en valeur.

Une identité liée à sa géographie et son organisation

LA VILLE, son socle, ses portes, sa plaine et ses parcours

Mettre à distance des portes l'urbanisation et restaurer le patrimoine arboré de la route (alignements)  
Aménager des rideaux végétaux au bord des zones d'activités pour les rendre moins visible

Aménager une promenade urbaine sur le bord du socle, promenade des hauteurs

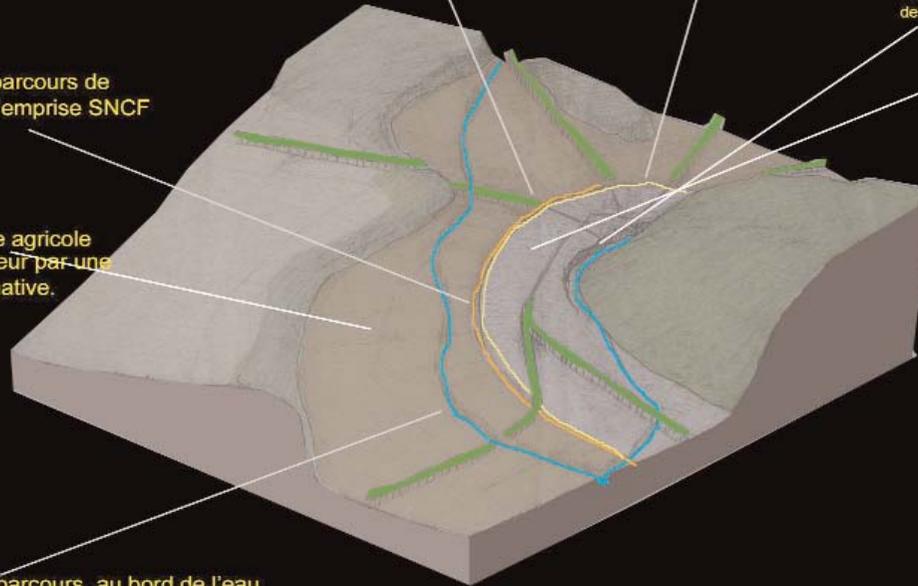
Trouver une liaison directe vers la vallée de l'Eure  
Rendre accessible les garrigues depuis la ville

Aménager un parcours de mi-coteau sur l'emprise SNCF

Affirmer la plaine agricole  
La mettre en valeur par une agriculture alternative.

Tenir l'urbanisation sur le socle en densifiant, empêcher le mitage de la plaine et des bords du socle.  
Empêcher la ville de venir se rattacher aux villages alentours.

Aménager des parcours au bord de l'eau (restauration des ripisylves)

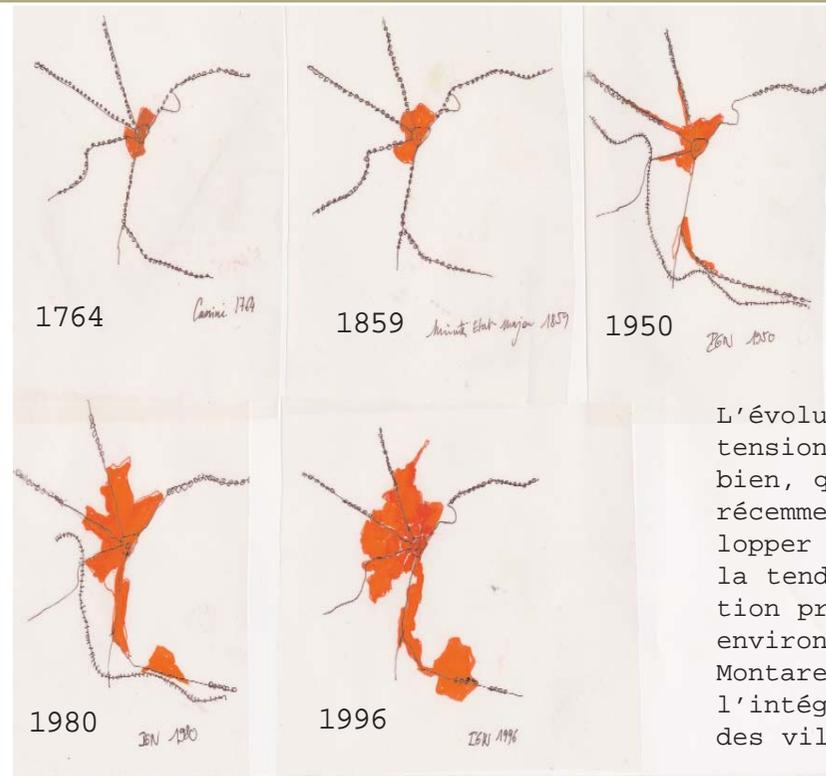


L'enjeu majeur pour la ville d'Uzès, c'est la conservation des vallées agricoles qui la mettent à distance des villages de sa première couronne, et qui permettent de conserver son socle intact d'urbanisation. Car le socle reste le garant d'une lecture des limites de la ville. Il marque la rupture avec la vallée et montre la domination de la ville sur le paysage alentour. Il donne son sens à l'histoire de cette ville. Une réflexion peut être mener sur sa relation avec sa(ses) plaine. Par des projets de liaisons douces, le long des cours d'eau, peu pratiqués, ou bien, le long de l'ancienne voie ferrée qui cerne le socle, on pourrait retrouver une relation entre le coeur urbain refermé sur lui-même et la plaine délaissée.

# Les grandes orientations à l'échelle de la commune

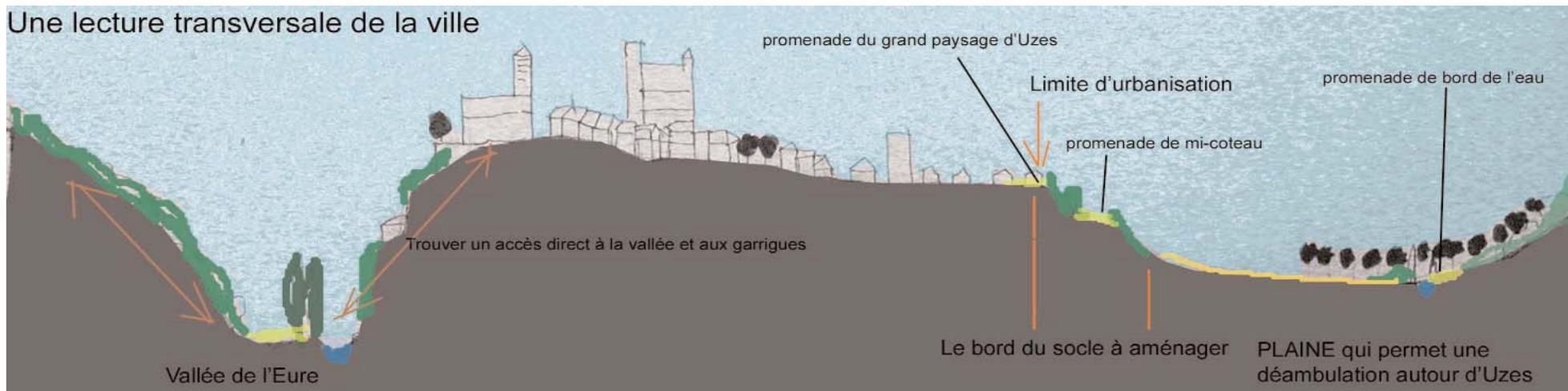
## Uzès, les pistes d'actions

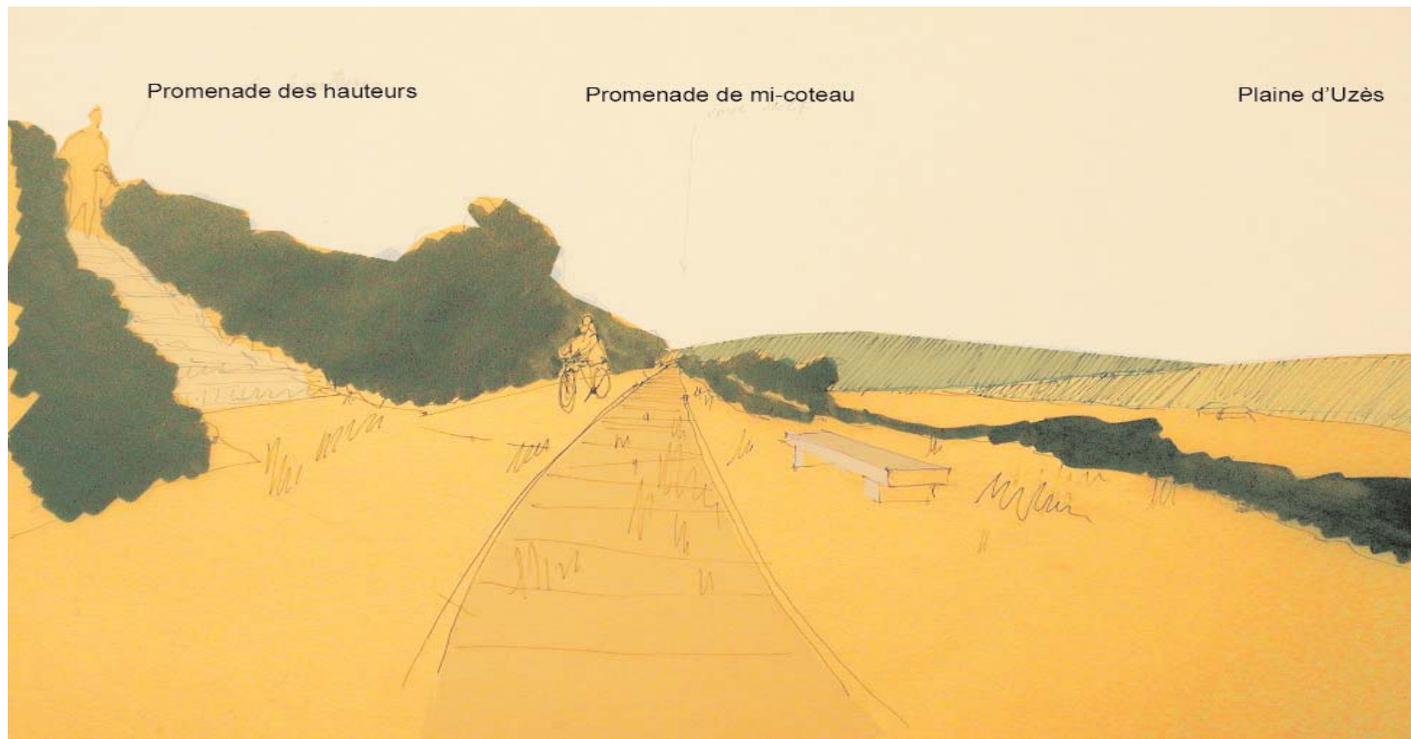
Il faut favoriser des relations transversales douces, ville-plaine, ville-gorges afin de rompre en douceur avec la structure historique en étoile qui enserre la ville.



L'évolution historique de l'extension de la ville montre bien, qu'elle s'est jusque récemment contentée de se développer sur son socle. Toutefois, la tendance est à une absorption progressive des communes environnantes (tel que Montaren) mettant en danger l'intégrité et donc l'identité des villes.

### Une lecture transversale de la ville





Aménager des liaisons douces, la voie SNCF.



Les portes des lieux de passage qui marque l'entrée de la ville. Ici, une promenade basse dans la plaine.

Porte de St Quentin, rampe d'accès accompagnée par des alignements.



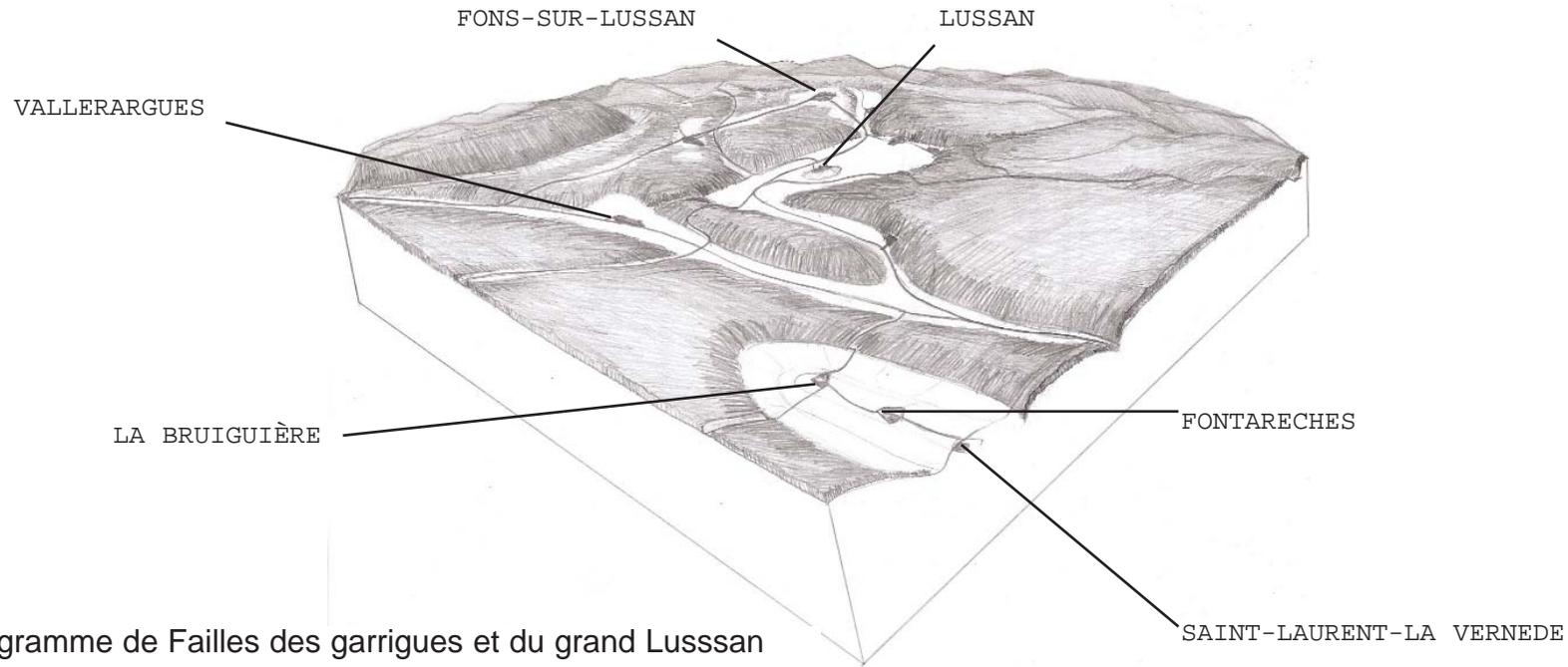
Dans Uzès, le boulevard circulaire



La plaine des Seynes depuis le haut du socle Porte de Arpaillargues.

Le socle et la plaine d'Uzès crée une respiration pour la ville. Cela évite un phénomène de péri-urbanisation dommageable pour la ville et pour les villages alentours.

Cela pourrait devenir à l'avenir un pôle d'attraction complémentaire aux activités touristiques déjà proposer, et permettre aux habitants de se déplacer autrement, de découvrir leur territoire.



bloc diagramme de Failles des garrigues et du grand Lussan





Lussan se situe dans le dernier paysage marqué du Pays; les Failles des garrigues et du grand Lussan.

C'est un ensemble de plaines agricoles cernées par des reliefs très condensées où les garrigues et les forêts en production contraignent ces plaines.

Ces plaines se relient par des passages restreints (des failles) dans cette immensité qui nous domine.

les plaines sont hermétiques entre-elles. Elles ne peuvent communiquer que par la présence de ces failles.

Des failles qui sont à la fois minuscules et qui ne permettent qu'un passage d'une plaine à une autre. Ou bien des immenses poches agricoles multicolores qui se démarquent des vagues incessantes de garrigues verdoyantes.

Les failles des garrigues et du grand Lussan sont localisées entre la plaine de l'Uzège et les prémices des Cévennes.

Nous sommes dans une toute autre ambiance. Ce territoire est en retrait par rapport aux fourmillements des plaines de l'Uzège, de Remoulins et de la Confluence.

Lussan se situe au milieu d'une plaine ouverte, agricole, où les hameaux sont en lisières. Certains sont à cheval entre sur la plaine et les reliefs de garrigue.

Une ville promontoire



Depuis le Mont Bouquet nous avons un panorama sur les failles des garrigues et du grand lussan ( altitude 640 m )

**MAINTENIR LES POCHES AGRICOLES OUVERTES**



laine de Vallérargues

**TENIR LA GARRIGUE EN BORDURE DES RELIEFS**

**MAINTENIR LES ESPACES PASTORAUX**



a D 6 Alès/Bagnol Sur Cèze

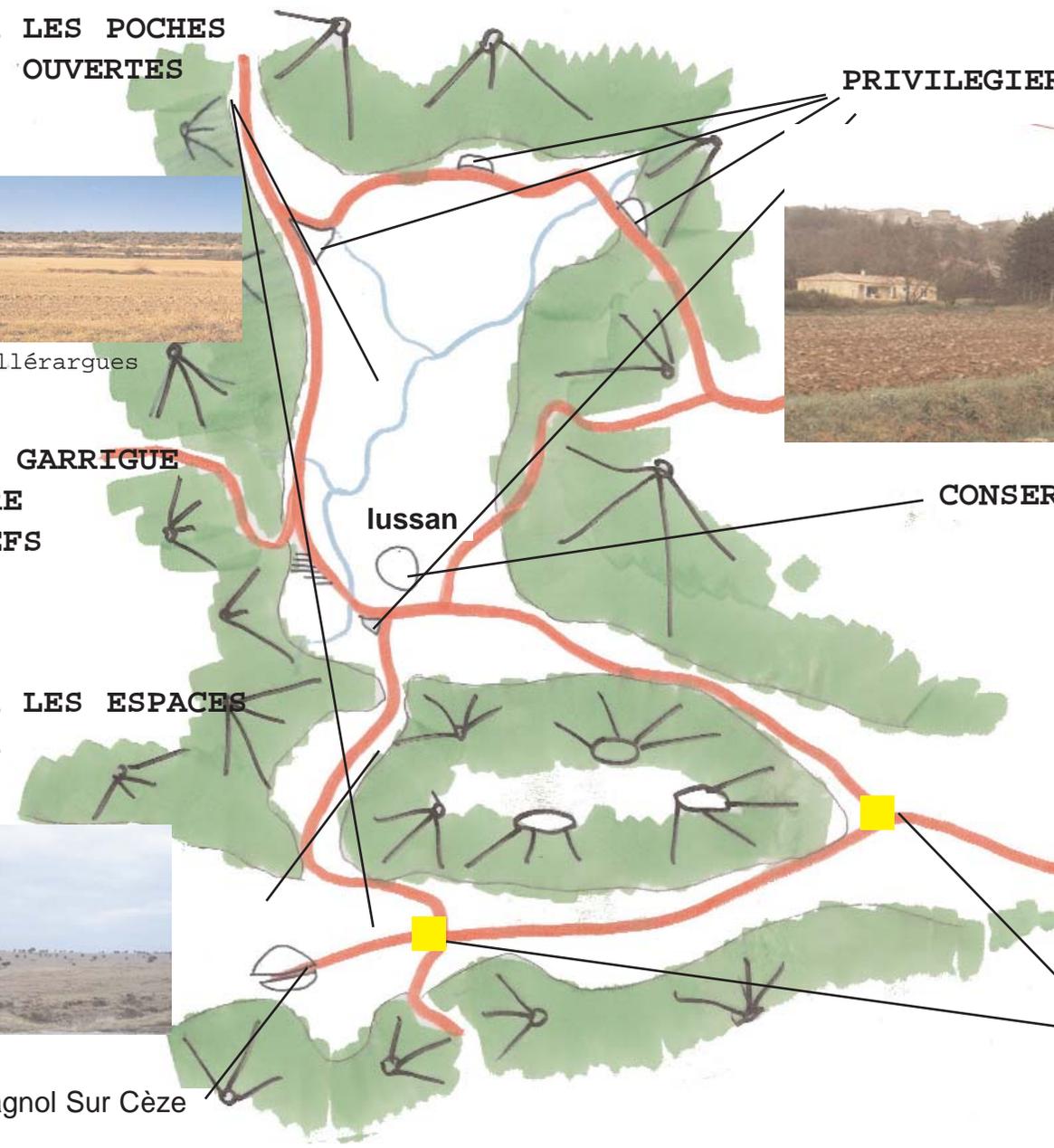
**PRIVILEGIER LES HAMEAUX POUR L'URBANISATION**



**CONSERVER LA SILHOUETTE DES VILLAGES**



**CONSERVER DES ACCROCHES SIMPLES ENTRE LE RÉSEAU PRINCIPAL ET LE RÉSEAU SECONDAIRE**





es lieux propables pour un développement mesuré en prenant appui sur l'organisation des hameaux présents, à la sortie de Lussan. Des lieux potentiels pour créer un lieu de vie autour de Lussan et entamer l'ouverture de commerce de proximité.



Lussan s'étire sur un grand territoire. Il y a un village principal sur un pinacle observant la plaine. Et six hameaux qui sont dispersés en marge de la plaine, et dans les garrigues.

La qualité de ce territoire, ce sont les proportions entre un habitat qui ne se développe pas en plaine, laissant une large place à l'agriculture et des plaines qui s'incrument dans des reliefs de garrigues.

On s'aperçoit qu'il faut absolument conserver la position actuelle de Lussan et des autres villages et éviter de créer des infrastructures qui pourraient déstabiliser cette partie du territoire.

La qualité de ce territoire, c'est le jeu de hameaux dispersés autour d'un chef lieu mythique dans un paysage qui est proportionné entre des plaines et des reliefs de garrigues.

Le développement urbain ne peut se faire qu'en continuité sur les hameaux existants. Mais la question du développement se pose à l'échelle de l'implantation d'une maison. la construction d'une seule maison peut perturber le hameau et engager un mauvais développement, avec des perspectives qui mettraient en cause les plaines cultivées.

Nous avons défini cette partie du territoire du Pays comme un lieu de proximité. Cette proximité peut se créer par un système de réseau d'échanges entre les hameaux et les villages.

Chaque commune a une spécificité qui dépend du relief et des autres éléments naturels présents.

Toutes ont une situation originale qui les met dans des positions inconfortables ou très interrogatives pour l'avenir.

Mais elles ont chacune des arguments qui leur apportent des perspectives de développement très différentes les unes des autres, en logique avec leur territoire.

Nous avons cherché dans cette dernière partie à confronter les orientations du pays et la réalité du territoire local. Ce territoire vécu quotidiennement par les habitants et les élus.





# Des orientations spécifiques

## Introduction

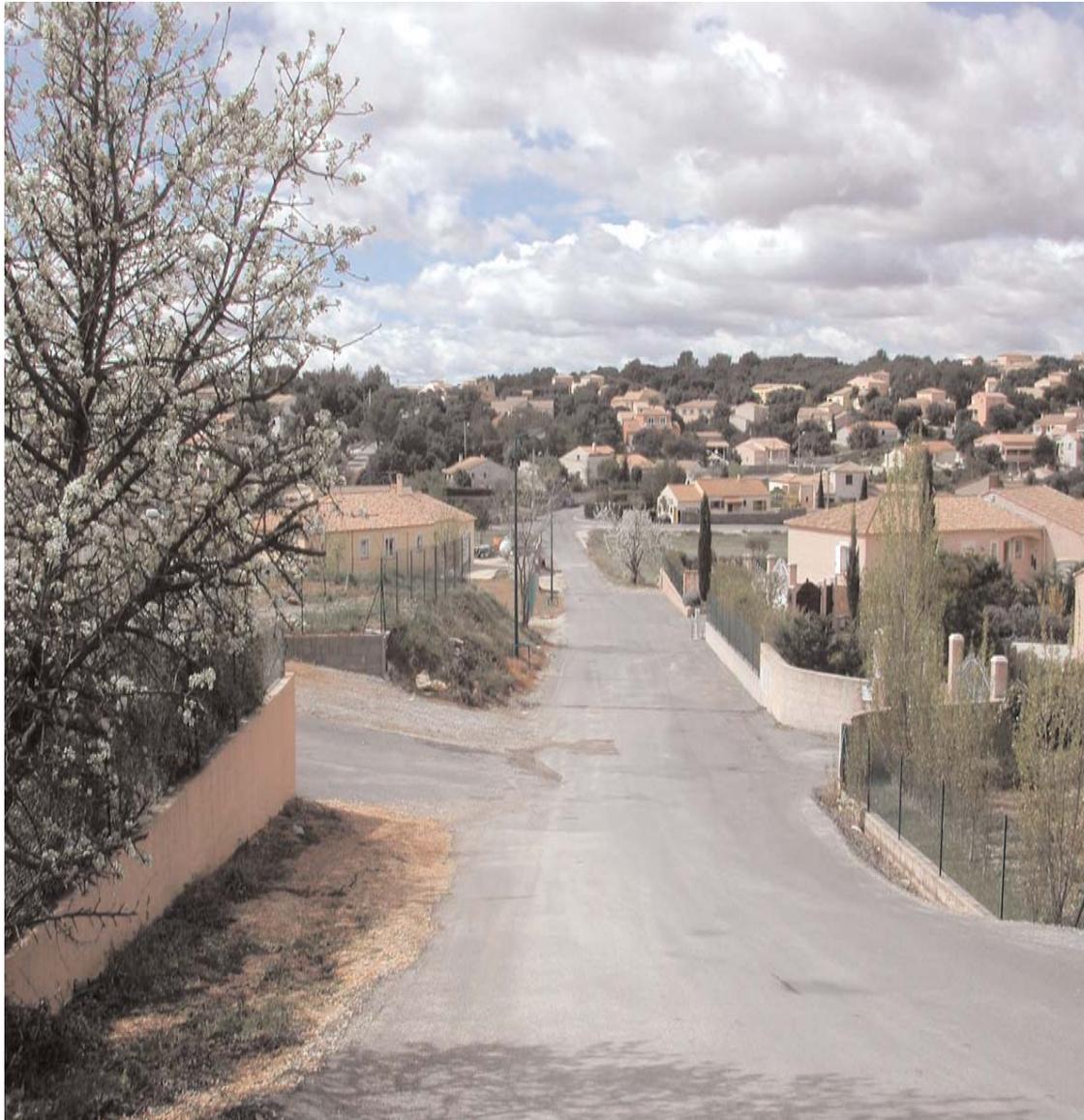


Les orientations spécifiques concernent deux thèmes qui ne sont pas englobés dans les équilibres des paysages. Toutefois en raison des pressions exercés sur le territoire du Pays, nous développons ici quelques notions à prendre en compte pour les considérer de façon plus mesurée.

La première thématique concerne l'urbanisation au sens large et reprend les notions développées dans les "villages-sites" de manière synthétique. La seconde thématique parle des projets éoliennes, en général, et en explique l'impact dans le paysage.







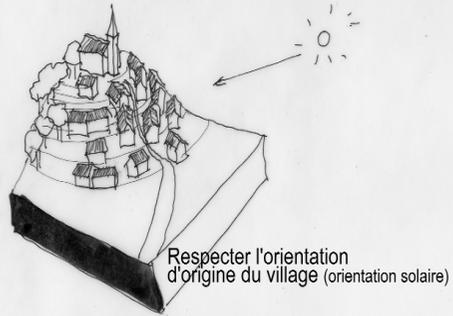
### Introduction

A l'origine des grands changements qui modifient les paysages, le problème de l'implantation humaine et de son occupation du sol, sont aujourd'hui les plus "nocifs". L'évolution des modes de vie, plus aujourd'hui qu'hier, joue un rôle moteur dans ces transformations et ces dégradations.

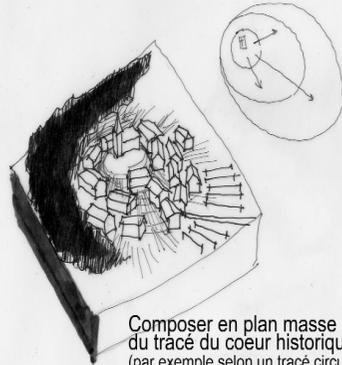
L'urbanisation en est le premier facteur. L'urbanisation se comprend aussi bien par le développement et l'extension des villes, que par les types de constructions et les modes d'occupation de l'espace.

Cette notion nous interroge sur ce qu'est une ville, les fonctions qui lui donnent sa raison d'être, et ce que signifie "habiter" une ville, et plus largement sur notre "cadre de vie".

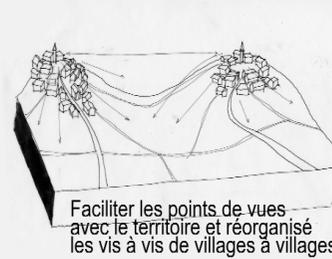
### Cinq propositions pour une urbanisation respectueuse du paysage



Respecter l'orientation d'origine du village (orientation solaire)



Composer en plan masse en fonction du tracé du coeur historique (par exemple selon un tracé circulaire)

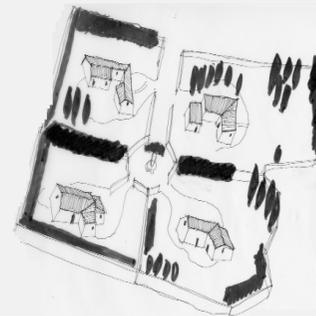


Faciliter les points de vues avec le territoire et réorganiser les vis à vis de villages à villages



Habitat groupé respectant le paysage

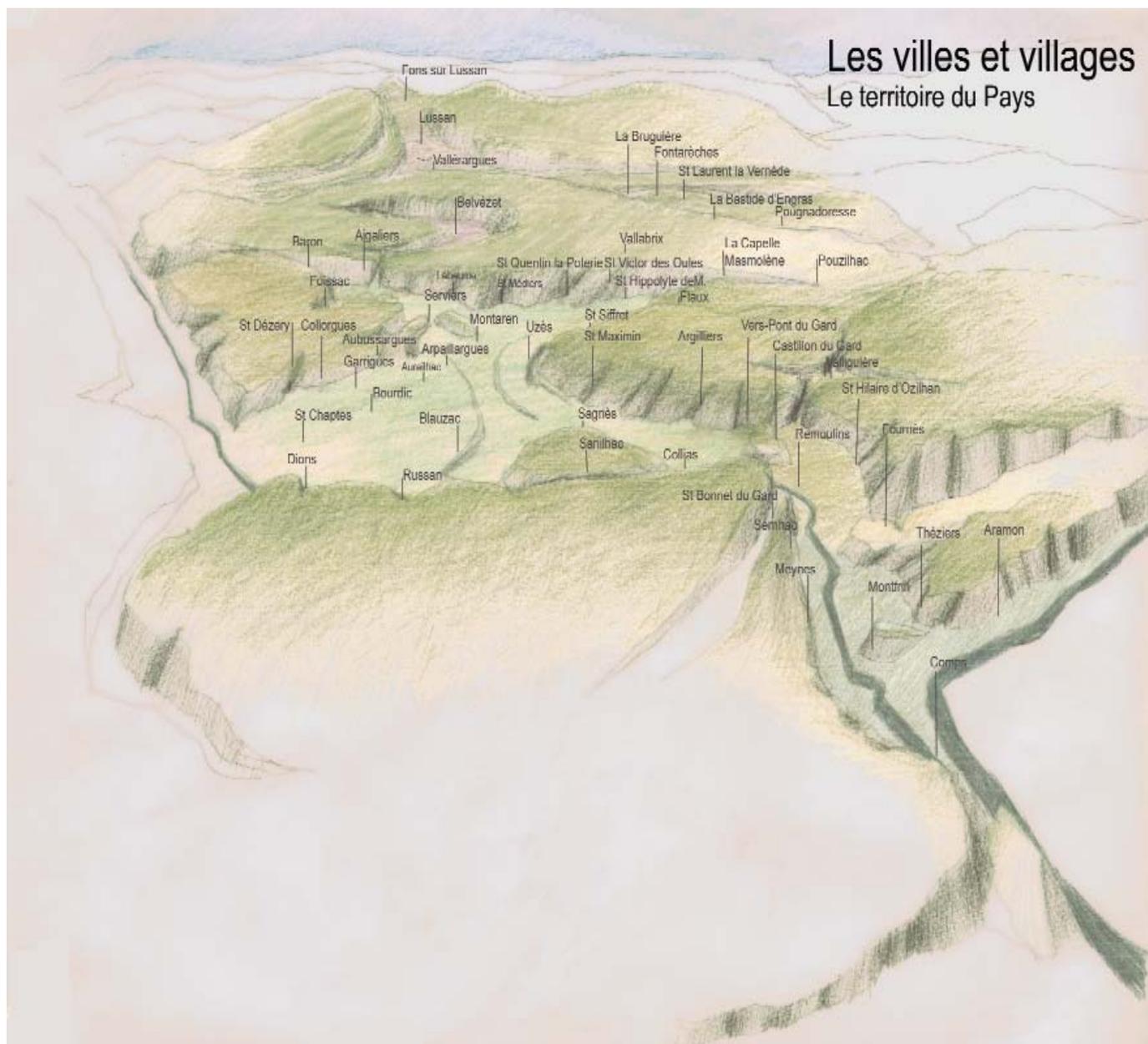
Privilégier un développement groupé, localisé à proximité du village afin de conserver une relation spatiale avec le centre, faciliter les échanges et favoriser une réelle pratique du village



Lotissement traditionnel, hors contexte et hors du réseau de l'espace public du village

Conforter ou recréer une entrée de ville principale qui accède au réseau majeur

Le cadre physique, géographique est fortement lié aux processus d'urbanisation. L'urbanisation dans le Pays s'est concentrée sur les côtes ensoleillées, à l'abri des vents et des phénomènes de crues des rivières.



Des villages sites:

Les quatre paysages rencontrés présentent des types d'habitats différents, calqués sur des pratiques agricoles anciennes et sur les phénomènes naturels.

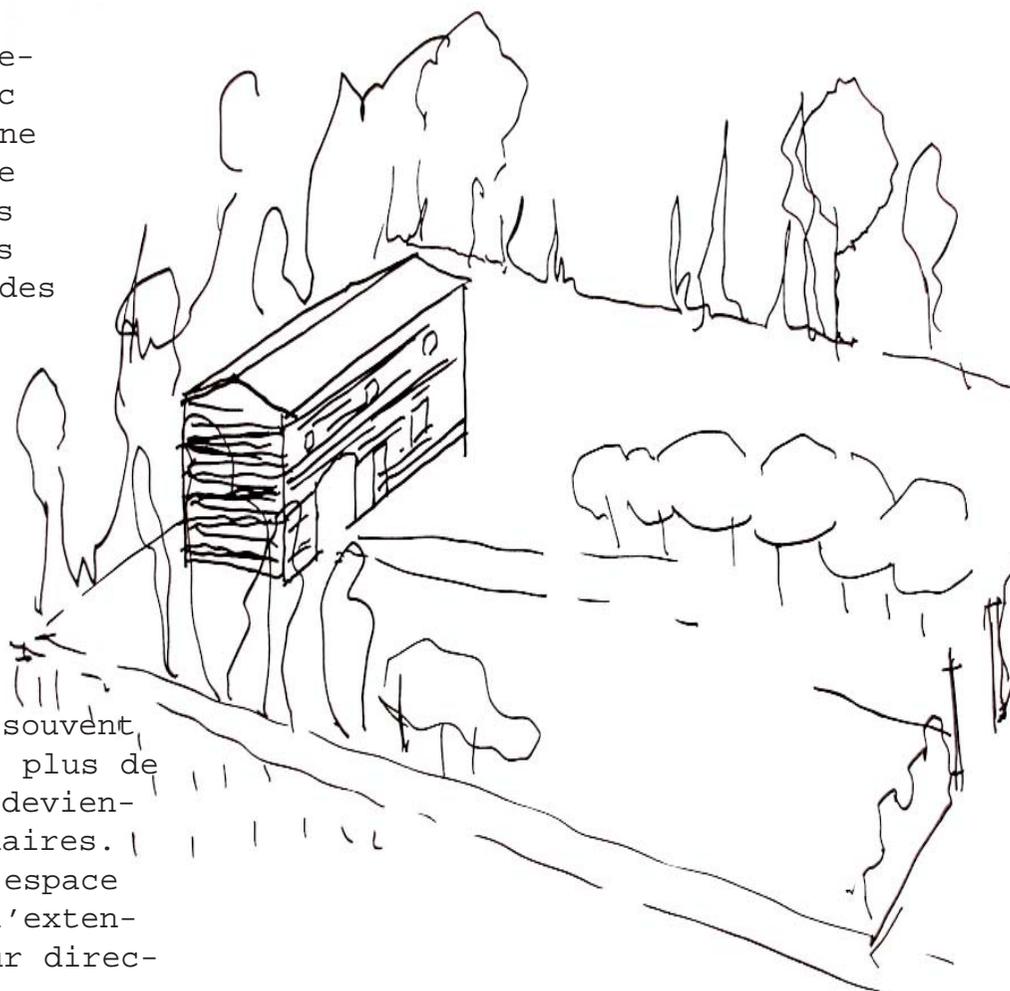
On peut distinguer trois grandes typologies de bâti. Les maisons de ville, les fermes ou mas, enfin l'habitat pavillonnaire en général. Ces trois types ont des modes de fonctionnement radicalement différents dans le paysage.

La façon dont ils se raccrochent aux bourgs est aussi très différente, comme la gestion des abords, les clôtures, et les types de parcelle qu'ils utilisent.

La maison de ville fait partie du tissu le plus ancien du bourg. La plupart ont leurs façades sur rue et possèdent des cours en fonds de parcelles, parfois même des bâtiments agricoles. Elles sont jointives les unes des autres, créant une continuité urbaine.



Cet habitat est généralement en déconnexion avec les bourgs et possède une vaste parcelle. Issue de pratiques agricoles, ces bâtiments sont organisés par étages en fonction des activités passées.



### LES MAS ou fermes

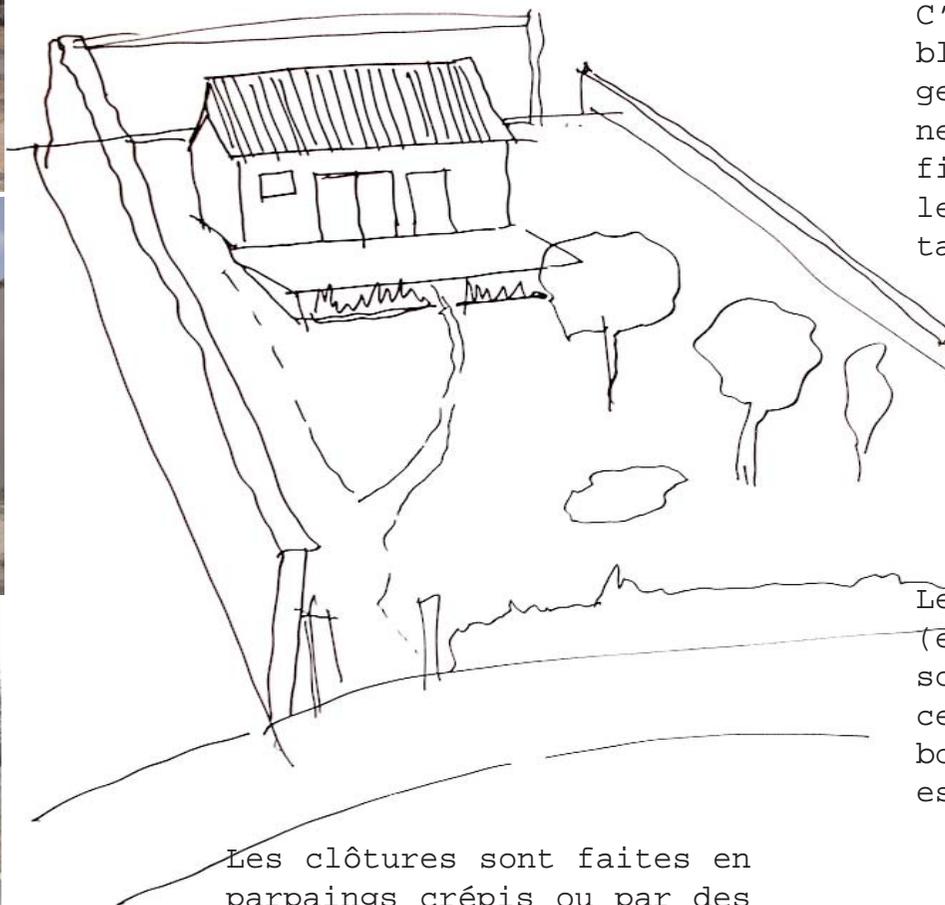
Ces bâtiments aujourd'hui souvent rachetés et rénovés, n'ont plus de destination agricole, ils deviennent des résidences secondaires. Mais leur occupation de l'espace incite et permet parfois l'extension des villages dans leur direction.



Le jardin s'apparente à un verger et possède parfois des espaces d'agrément. L'accès principal met en scène le bâtiment.

La clôture est peu présente et souvent formée de masses végétales de type haie arbustive.

## L'urbanisation: des typologies de bâti



Le mode pavillonnaire  
C'est aujourd'hui le type d'habitat le plus dévastateur pour les paysages, et le plus consommateur d'espace.

C'est un type d'habitat responsable de la banalisation des paysages, si des règles de construction ne sont pas établies et justifiées, les types architecturaux les plus communs viennent à s'installer.

Les parcelles sont calibrées (entre 700 et 1000 m<sup>2</sup>). Les maisons sont centrées dans les parcelles. Elles se situent hors des bourgs, souvent déconnectées des espaces publics.

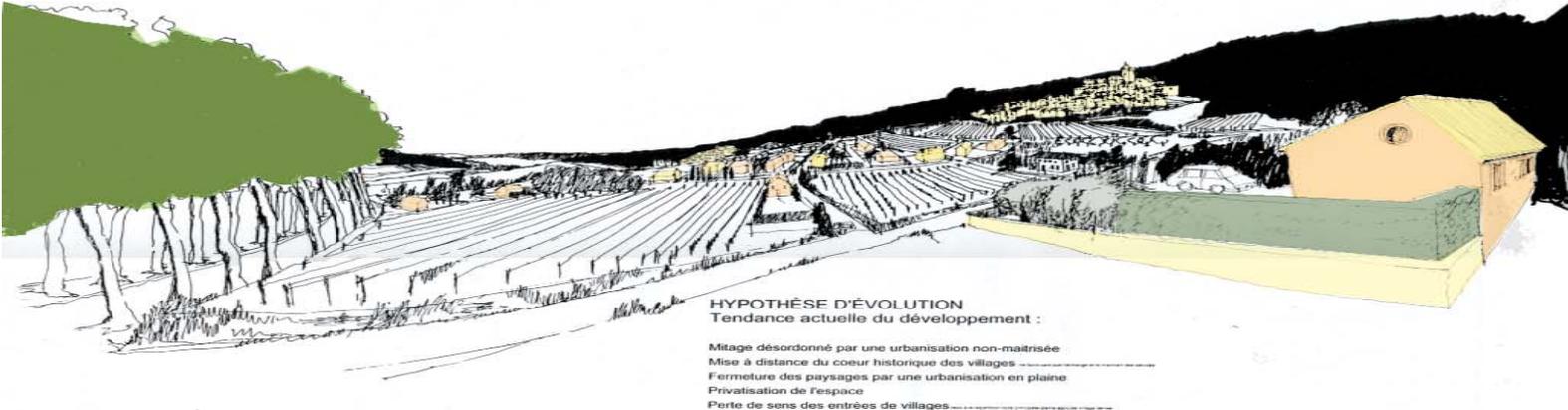
Les clôtures sont faites en parpaings crépis ou par des haies de Thuyas qui cassent les vues lointaines depuis la rue.

## L'urbanisation dans le paysage du pays



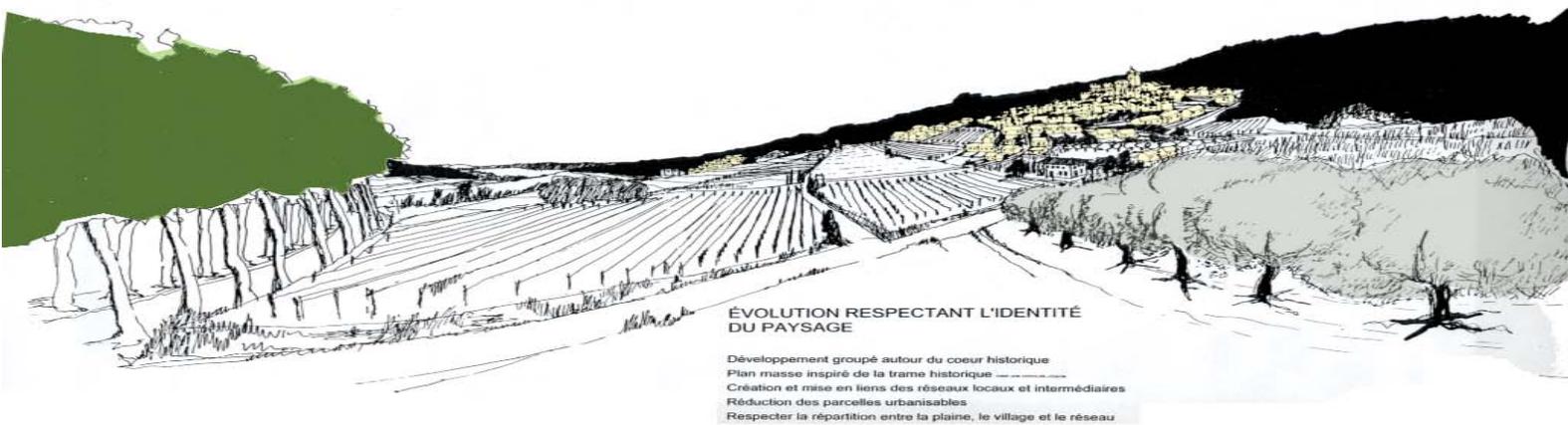
**ETAT ACTUEL**  
Structure du développement traditionnel du territoire :

- Adossement du village au coteau
- Concentration des habitations autour du coeur historique
- Plaine agricole dégagée
- Mise en contact visuel entre les villages
- Circulation sur le territoire par un réseau principal à distance des villages



**HYPOTHÈSE D'ÉVOLUTION**  
Tendance actuelle du développement :

- Mitage désordonné par une urbanisation non-maîtrisée
- Mise à distance du coeur historique des villages
- Fermeture des paysages par une urbanisation en plaine
- Privatisation de l'espace
- Perte de sens des entrées de villages



**ÉVOLUTION RESPECTANT L'IDENTITÉ DU PAYSAGE**

- Développement groupé autour du coeur historique
- Plan masse inspiré de la trame historique
- Création et mise en liens des réseaux locaux et intermédiaires
- Réduction des parcelles urbanisables
- Respecter la répartition entre la plaine, le village et le réseau

Afin d'éviter un habitat que l'on pourrait considérer "hors-sol", sans caractère local réel, il faut respecter les contraintes de l'organisation urbaine historique. Avoir du bâti autour d'édifices communautaires ou le long des voies des bourgs. Il faut éviter d'interrompre la continuité du bâti. Enfin, préserver un caractère "régional" et les types qui existe déjà dans l'architecture locale.



Les énergies renouvelables font actuellement l'objet de nombreux débats. La région Languedoc Roussillon est, parmi les régions françaises, l'une des plus propices au développement d'un parc éolien. Parmi les « pressions » auxquelles ont à faire face les petites communes du Gard, les projets éoliens sont en bonne place. De nombreuses communes ont en effet été sollicitées pour recevoir des implantations d'éoliennes. Sur le territoire du Pays, le problème se pose aujourd'hui. En terme de paysage, les éoliennes sont à

considérer sous deux aspects.

Le premier est leur impact direct (visuel) ou indirect (sonore) sur le paysage. La tendance actuelle semble de permettre des implantations sur les territoires communaux mais à l'écart des zones urbaines et surtout hors de vue de ces zones. La forme, la couleur tranche dans le paysage et si une série d'éolienne très grandes, pourraient être perçues favorablement depuis un panorama, la perception peut être moins agréable depuis le pied des mâts.





Voici deux exemples fictifs, qui ne sont en rien des projets, mais des simulations, afin d'apprécier les deux aspects des impacts des éoliennes dans le paysage, impact de l'objet, et impact visuel sur un grand paysage.

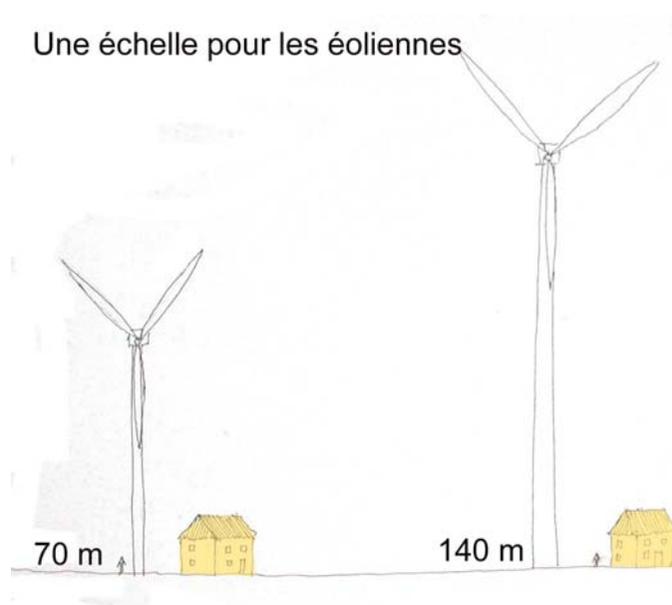
Ici l'exemple se trouve dans la plaine de la confluence, espace plan et très largement ouvert, qui offre une grande visibilité. L'impact y serait ici très important. Dans tous les cas, quelque soit les lieux d'une implantation de ces projets, une étude d'impact spécifique doit être menée avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement et en concertation avec les communes touchées.



## Des enjeux spécifiques

Les études que nous avons pu voir, mettent bien souvent hors de vue les éoliennes du village demandeur, mais néglige l'impact sur les communes alentours. Ces mauvaises pratiques font peu de cas des relations de "bon voisinage" liées au choix des sites de projet. Aujourd'hui la hauteur moyenne se situe entre 70m et 140m maximum.

Le second aspect à considérer dans l'étude d'un parc éolien, c'est l'objet éolien. Selon la hauteur, l'espacement entre mats, l'infrastructure ne se regarde pas de la même manière.



### Conclusion

Les éoliennes sont des infrastructures prévues sur le long terme. Leur impact dans le paysage est grand, comme l'on été en leurs temps, les installations de pilones électriques. Même si cette technologie véhicule une image environnementale sympathique, c'est une infrastructure, qui une fois installée, est appelée à durer. Le choix d'un projet doit être considéré à la fois sous son aspect de développement durable, de rentabilité, mais aussi celui de l'image donnée, et de la nuisance visuelle possible. Même s'il est difficile d'apprécier aujourd'hui l'entrée de ces « objets » dans l'identité collective, peut-être, feront-ils demain parti, des l'inconscient collectif si on favorise ces projets en association avec une pratique du territoire spécifique.



L'objectif de cette étude est de donner une image, une description qui puisse permettre des prescriptions pour un développement du territoire en harmonie avec ses paysages. C'est aussi surtout, un outils qui doit éclairer les décideurs sur ce qui fait la valeur de leurs paysages, et qui doit les aider à réfléchir, et à agir en connaissance de cause. Ce que nous avons cherché à mettre en évidence ici, c'est la relation de dépendance qui peut exister entre le développement des territoires et l'évolution des paysages. L'un ne se fait pas sans influencer sur l'autre. Or, ce qui est en jeu, est essentiel; c'est l'identité passé et futur du Pays.

La préservation et la conservation ne sont pas de vains mots. Ils ne tendent pas à la patrimonialisation du territoire, au sens le plus figé, au contraire. Ils sont juste là pour rappeler qu'il ne faut pas avancer dans la précipitation lorsque l'on parle de développer le Pays. Conserver, signifie, user du passé pour guider l'avenir. Préserver, c'est renforcer une identité pour la faire évoluer demain. A l'origine des individus, comme du paysage, l'identité est faite de racines.



**BIBLIOGRAPHIE :***Les études et ouvrages de référence***La documentation du CAUE**

Schéma départemental du paysage (TOME 1 et 2) : tome 2 : *La politique paysagère*, Conseil général du Gard, Agence Paysages, Avignon, 1987.

Garrigues en Pays Languedocien, par Clément Martin, Ed. Lacour.

Typologies forestières de la région des Garrigues et du Gard, par S. Darracq, M. Godron, F. Romane, 1984, GREF Nancy (Ecole Nationale du Genie Rural des Eaux et des Forêts).

Circulades languedociennes de l'an mille : naissance de l'urbanisme européen, par K. Pawlowski, Ed. Presses du Languedoc.  
Le Pont du Gard, l'eau dans la ville antique, par G. Fabre, JL. Fiches, P. Leveau et JL. Paillet, CNRS éditions, Mars 2001.

Inventaires du Patrimoine de l'Uzège : Remoulins, Lussan, Uzès, Saint-Chaptes, Aramon (en cours).

Vertiges de vestiges ou l'instinct de conservation : Aramon, par Anne-Marie Llanta, 1985, diplôme TPFPE architecture Montpellier.

Etude paysagère sommaire du site du pont du Gard en accompagnement du projet d'aménagement des abords du monument, par F. Chambon et JR Negre, Dossier Pont du Gard, 1994.

Analyse paysagère de l'Etang de la Capelle-Masmolène : propositions de revalorisation, par H. Fayet, CAUE du Gard, 08/1993.

Urbanisation, paysage et patrimoine bâti dans le MASSIF DU GARDON ? rapport final, par C. Labache, A. Rousselot, B. Allemand, CAUE du Gard, Oct 1994.

Le Pont du Gard : analyse paysagère du site, par M. Bouhaddane, CAUE du Gard, 1987.

Regards de Garrigues : identité, Agence Paysages, 11/1992.

Liste des Monuments et des sites protégés, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, jusqu'en 1998 .

Projet de conservation du Pont du Gard, Conseil Général du Gard, dossier documentaire, (?).

Uzège et la région Bagnolaise, Tome 1 et 2, par A. Chabaud, 1967.

Uzège, réalités et problèmes, Service Régional de l'Equipement Languedoc-Roussillon, Mai 1976.

Département du Gard, plan de paysage du Pays du Pont du Gard, Etude Atelier des Paysages, Alain Marguerit, Mai 2000.

Le site des Gorges du Gardon approches générales, Chambon et Negre.

De Nîmes à Vallérarques, analyse paysagère pour la valorisation du site à partir de la départementale 979, CAUE nov 2001, Conseil général du Gard, Myriam Bouhaddane.

Regard de garrigues, identité, agence Paysages, Conseil général, nov 1992.

Observations sur l'organisation des garrigues et du sol cultivable témoignage des anciennes cadastrations, Roger Boinard, Juill 1984.

Projet de conservation du pont du Gard, Conseil Général, dossier documentaire.

Liste des monuments et sites protégés, SDAP : SC et SI et C et I. (CAUE).

Typologies Forestières de la région des Garrigues du Gard, GREF.

Urbanisation, paysage et patrimoine bâti dans le massif du Gardon, juin 1994, Lagache Rousselot Allemand.

Montaren et Saint Médières, une commune un patrimoine, CAUE.

Massif des Garrigues nimoises et des Gorges du Gardon, étude diagnostic des contraintes et des enjeux patrimoniaux, rapport final, Conseil général du Gard, nov 1999.

Plaquette du Schéma Départemental du Paysage, CAUE.

Pays d'Accueil Touristique Uzège-Pont du Gard, étude de la clientèle touristique 2000, EUREMA, Aout 2001.

## **Conseil Général du Gard**

(M. Dumas, direction de la culture)

Inventaire du patrimoine de l'Uzège.

Les itinéraires touristiques de découverte de l'Uzège.

Annuaire des associations d'archéologie, d'histoire et du patrimoine de l'Uzège.

## **La documentation du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon**

Projet d'aménagement d'un itinéraire deux roues entre Uzès et Beaucaire : première section Uzès-Pont du Gard, Avril 2000, DDE.  
Uzège Pays au Paysage Pittoresque, étude paysagère sur l'Uzège, El Khemlichi, SAU.

Massif des Garrigues nimoises et des Gorges du Gardon, étude diagnostic des contraintes et enjeux patrimoniaux, rapport final, Conseil Général et DDE du Gard, Urbanis, novembre 1999.

Programme d'orientation pour la mise en valeur touristique des gorges et du massif du Gardon, Conseil Général du Gard, mission patrimoine naturel, Juin 2000.

## **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard**

Mise en valeur du patrimoine et développement touristique, Tome I et II (inventaire du patrimoine), CCI de Nîmes, Cathoulic, Drilleau, Dunand, Hofrichter et O'Connor, 1996.

## **Les ouvrages généraux et sites web**

Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire du Languedoc Roussillon 2000-2020. (Web site de la région Languedoc-Roussillon)

Diagnostic territorial subdivision d'Uzès, Janvier 2000, DDE (toutes les divisions sont disponibles sur le Web DDE du Gard.)

Département du Gard, A. Joanne, Ed. Hachette, 1880.

Le Gard ... à pied : PR 53 Promenades Randonnées, Topo-Guide FFRP, 2002.

Chemin de St Jacques de Compostelle : boucle de Pin 18kms, E.

Paclet, M. Paris, J. Charmasson et A. Ratz, ARCHEA, 1995.  
Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux, citoyen Daubenton, Ed. Lacour Rediviva, 1998.

Remoulins et ses environs : pèlerinage dans le temps, JC. Lestoclet, ED LACOUR-Colporteur 1996.

Guide Romain Antique, G. Jacquard, Classiques Hachette, 1950.

Guide d'observation du patrimoine rural, Ministère de l'Agriculture, 2000.

La charte paysagères : outil d'aménagement de l'espace intercommunal, La documentation française, 1995.

La charte de territoire : une démarche pour un projet de développement durable, La documentation française, 1997.

Les garrigues Gard et Ardèche, A. Bernardy, Atelier H. Peladan, 1969.

Dictionnaire topographique du département du Gard, E. Germer-Durand, Ed. Lacour, ?.

Le village de Vers Pont du Gard, Les amis de l'aqueduc romain, 1995.

Aspects du pays nîmois, ss dir. JM. Marconot, Ed. RIRESC, 1999.

## *Les partenaires rencontrés ou contactés pour l'étude*

### **Agence Méditerranéenne de l'Eau (AME)**

M. Antoine Lojnie. M. Christine Canet (spécialisée Paysage).

### **CAUE** caue@wanadoo.fr

Architecte : Mme Anne Marie Llanta

Paysagiste : Mme Myriam Bouhaddane-Raynaud

Documentaliste : M. Thierry Baومت.

### **Chambre d'Agriculture de Nîmes**

M. Guy Margellet

### **Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes (CCI)**

Mme Drilleau, chargée d'études en aménagement du territoire.

### **Conseil Général du Gard**

M. Christophe Dumas (patrimoine et architecture gardoise) direction de la culture.

Mme Poujol, (CIGE) direction du développement économique et de l'aménagement du territoire.

### **Direction de l'environnement de la région**

Mme Raphaëlle Vienot.

### **DIREN**

M. Subra (Inspecteur des sites Gard et Lozère, et opération grand site). M. Diacret (environnement et démarche SCOT).

### **DRAC (Direction des Affaires Culturelles)**

Pôle de documentation de la DRAC : Mme Michèle François  
Chargé de mission pour la DRAC : M. Huertas.

### **ONF**

M. Lindeckert adjoint du chef de service départemental  
Les agents forestiers : M. Padier, agent de secteur (Uzès-Blauzac).

### **SEGARD Société d'Aménagement et d'Équipement du Gard**

M. Delorme, chargé de missions.

### **Syndicat mixte du massif et des gorges du Gardon**

M. Cavard (président du Syndicat) M. Le Roux (, responsable du conseil général auprès du Syndicat Mixte du massif et des gorges du Gardon).

**Les entrevues avec les élus** : maire de Comps et adjoint au maire de Comps, maire de St Laurent La Vernède, adjoint au maire de Sanilhac et Sagriès, maire de St Hyppolite de Montaigu, maire de La Bastide d'Engras, maire de St Maximin, maire de St Bonnet du Gard.

Des entrevues avec des agriculteurs ont eu lieu. Les témoignages recueillis couvraient l'ensemble du Pays, et l'ensemble des activités agricoles les plus courantes, du viticulteur, au maraicher, à l'éleveur.